

SERIE CC : FINANCES - IMPOTS - COMPTABILITE

CC 1/1 lettre ou ordonnance du gouverneur du comte de Provence et de Forcalquier portant qu'il ne sera pas exigé des habitants de Salon plus que des autres sujets du Roi. (1 parchemin en latin) - 30 janvier 1431

**CC 1/2 1437- 1441 Lettres patentes du Roy René par lesquelles les comtes de Sallon Cornillon Grans et autres des terres de leglise darles ne doibvent payer..
2 parchemins en latin restaurés**

CC 1/3 Lettres patentes du roi Charles VIII portant que les habitans de Salon ne seront pas compris aux impositions des tailles emprunts et subsides roiaux – 14 janvier 1493 1 parchemin avec sceau restauré

CC 1/4 extrait des lettres patentes du roi Charles VIII portant que les habitans de Salon ne seront pas compris aux impositions des tailles emprunts et subsides roiaux – 14 janvier 1493 (4 doc papier)

CC 1/5 François Ier décharge les habitans de Sallon des charges exigées par Hugues Bompard – 1527 (1 parchemin à déplier + 3 doc papier)

**CC 1/6 Lettres patentes de François Ier portant que les habitans de Sallon ne seront pas contribuables aux charges ordinaires et extraordinaires avec le pais de Provence – 1544
(1 parchemin restauré – transcrit en CC 1/7)**

CC 1/7 Copie collationnée d'arrêt du Parlement d'Aix qui confirme, nonobstant l'opposition du procureur du pais, les lettres patentes du Roi François Ier du mois d'août 1544 portant que les habitans de Sallon ne seront pas contribuables aux charges ordinaires et extraordinaires avec le pais de Provence – 23 décembre 1544 (1 doc papier)

**CC 1/8 Lettre patente du roi François Ier qui supprime l'office de contrôleur des octrois – 1545
(1 parchemin restauré)**

CC 1/9 Lettres d'attache du gouverneur de Provence aux lettres patentes

du Roi Charles VIII du 14 janvier 1493 déclarant les habitans de Sallon n'être pas contribuables aux tailles, don gratuit etc imposés sur le pais de Provence – 22 mars 1493 (1 parchemin à déplier)

CC 1/10 Lettres patentes du Roi Henri II ordonnant que les habitans de Sallon soient degrevés des impôts injustement levés à leur encontre – 1558 (1 parchemin restauré)

CC 1/11 Lettres patentes du Roi Charles IX confirmant que les habitans de Sallon sont exempts de contribuer aux deniers qui se tiennent au pais de Provence et sont imposés par les estats d'icelluy – 27 avril 1571 (1 parchemin à déplier + 3 doc papier)

CC 1/12 Lettres patentes du Roi Henri III portant que les procureur et trésorier du pais de Provence seront assignés au conseil de S.M. pour voir casser une nouvelle imposition par eux faite sur la ville de Sallon et les executions ensuivies pour le paiement dicelle.- 6 may 1585 (1 parchemin à déplier)

CC 2/1 Protestation faite par les syndics au nom de la ville de Sallon à Mgr l'archevêque d'Arles lequel fait don de tous droitz qui pourraient lui competer sur les depenses et arrerages aux heritiers de son predecesseur de la dixme des olives et amandes – 1375 (1 parchemin restauré en latin)

CC 2/2 Transaction sur la disme des grains – 5 juin 1332 - (1 parchemin restauré en latin + 1 copie papier)

CC 2/3 Lettre sur la disme des olives et amandes – 1364 (1 parchemin, en latin, TME)

CC 2/4 Appel au pape au sujet du rejet par le vicaire de l'archevêque des exceptions alléguées par les habitans – 1363 (1 parchemin en latin TME)

CC 2/5 Procuracy pour la communauté de Sallon pour intenter un procès à l'archevêque d'Arles pour qu'il dote l'église de livres et d'ornements – 5 may 1332 – 1 parchemin restauré en latin

CC 2/6 (classé à part cause longueur) 1372 - 1 parchemin en latin, ME

CC 2/7 Transaction passée entre le prieur et la communauté par laquelle le prieur renonce à la dime de l'huile et des amandes – 1332 (1 doc papier en latin)

CC 2/8 Lettres de demandes de la dime des olives et des amandes – 1364 - (3 doc papier en latin)

CC 2/9 Recours ou appelation de la sentence arbitrale du comte de Beaufort au sujet de la dime des fruits – 1372 (1 doc papier en latin + 1 parchemin en latin long et en ME)

CC 3 transféré en AA 2/15

CC 4

CC 4/1 Procès opposant Hugon Bompar trésorier et receveur du pays de Provence et les habitants de Salon, celui-ci exigeant des contributions auxquelles ils ne doivent pas être assujettis en vertu de leur statut de terre adjacente – 1524-1527 22 pièces TME

1 parchemin ME de François Ier intervenant en faveur des Salonais – 1523 - 1 parchemin de François Ier ordonnant que soient appliquées ses lettres patentes, car les Salonais se plaignent des obstacles mis à leur application – 1524

1 lettre signée Anthonis – 1525

1 billet en latin signé Amayen

1 billet déchiré

2 lettres en latin de Renatus Bastardus – 1525 -1528

Exploit de l'huissier Pierre Martin commis par la cour du Parlement à l'encontre de Hugues Bompar sur la demande de la ville de Sallon – 1525

2 parchemins dont 1 avec sceau et 1 lettre sur papier de François Ier

3 lettres de Hugon Bompar 1526-1527

3 lettres du Comte de Tende en latin - 1525

1 lettre en latin signée Bernardi – 1526

2 billets en latin non signés ° 1 lettre en latin signée Ruffi – 1524° 1 lettre signée Asse

CC 4/2 exploit de l'huissier Jehan Loys Loque du 5 février 1546

Lettre de Bathezar Alle sergent royal

inventaire des pièces produites par les consuls de Sallon devant le grand conseil du Roy en réparation d'adtemptatz

lettres des consuls manans et habitants de la ville de Sallon au grand conseil du Roy + 2 copies

extrait des requêtes (?) du grand conseil du Roy dans le procès opposant le trésorier Hugues Bompard et la ville de Sallon – 17 mars 1546

1 parchemin de François Ier 1546

3 lettres = exploits de François Geminy sergent royal 1546

CC 4/3

extrait des registres du Conseil du Roy sur un procès entre les procureurs des trois états du pays de Provence et les consuls, manans et habitans de la ville de Sallon – 29 avril 1567 *parchemin*

3 *parchemins de petite dimension sur le même sujet* – 12 août, 4 septembre, 6 septembre 1566

1 *parchemin* + 1 *lettre de 4 pages* de Henri II rendant justice aux manans et habitans de Sallon dans le procès qui les oppose au trésorier – 1551

CC 4/4

16 lettres des consuls (dt 1 de 2 pages) et 5 lettres aux consuls Anthoyne Viguiet et François Suffren 1569-1572 (22 p. au total)

Procédure sur l'appellation interjetée par les procureurs des trois estats comme appellants des exactions ¹faites par M. d'Albenas : (42 p.)

° inventaire des pièces produites par les consuls manans et habitans de la ville de Sallon contre les procureurs des trois estats du pays de Provence comme appellants des exactions faites par Jehan d'Albenas lieutenant de la sénéchaussée de Beaucaire

° 12 lettres des manans et habitans de Sallon au grand conseil

° réponse des conseillers

° copie des griefs

° extrait des registres du grand conseil du Roy : 1 *parchemin* + 1 *petit* + 2 copies papier 1547

° 1 lettre de François Ier

° 1 court inventaire s. d.

° 1 inventaire de production 1566

° 1 inventaire de production 1567

° 1 inventaire de 1570

° 1 lettre de Henry II 1559

° 1 sentence du lieutenant du roy par laquelle les parties sont renvoyees au grand conseil 1559

° supplique au Roy des habitans de Sallon 1566

° lettre de Charles IX 1566

° 1 mémoire 29 avril 1567

° 2 lettres de Charles de Lamoignon conseiller du Roy maistre des requetes ordinaires de l'hostel du Roy 1567

° 2 lettres au Roy des consuls de Sallon demandant de remplacer le sieur de Lamoignon 1566-67

° 1 lettre de Lamoignon

° 1 mémoire de Charles IX de 1568

° 1 sommation de 1572

1

Exaction désigne à l'origine l'action de recouvrer l'impôt !

- 1 lettre aux consuls 1580
- 1 copie des escrits contradictoires bailles par les procureurs des trois estats de province contre les habitants de Sallon de Crau
- 1 memoire de l'avocat de la ville de Sallon contre le procureur des estats de Provence
- 1 demonstration que la ville de Sallon fait corps à part et est donc exempte de toutes charges du pais de Provence
- lettre du consul de Cornilhon au duc d'Espéron revendiquant les mêmes exemptions
- argumentaire semblable

CC 4/5

1 registre de 1572 : mémoire de Charles IX relatif au procès opposant les consuls d'Arles et Jehan Sado , premier président de la chambre des comptes d'Aix et Claude Thuille (?) trésorier des finances du pais de Provence au sujet des taxes induement exigées.

CC 18

- **extrait du registre de la cour des comptes : autorisation de contrat de ferme² de la boucherie - 2 ex . 1678**
- **1 bail de la boucherie 1611**
- **1 compte de 1593**
-

CC 19 Homologation des baux de la boucherie des boeufs et brebis

mise aux enchères de la ferme de la boucherie - 1 cahier parchemin 1725
bail de la boucherie des moutons et agneaux 1732
actes de sommation aux consuls de faire homologuer le bail de la boucherie – 2 lettres 1737 et 1740
2 demandes d'homologation 1765 et 1785
1 bail de la ferme de la boucherie + 1 demande d'homologation 1768
extrait de contrat de bail de la fourniture de la viande 1765
role des frais de la levée d'homologation
arrentement de la ferme de la boucherie 1781
homologation du bail de la ferme de la boucherie : 13 cahiers parchemin 1759-1786
bail de la boucherie 1785

CC 20 Comptes de la régie des boucheries 1766

9 cahiers :
cayer des débiteurs du boeuf et des brebis

² La perception des impôts indirects est alors déléguée par adjudication à un **fermier** qui se charge de leur recouvrement ; il fait lui-même l'avance au roi ou à la ville de la somme requise, étant assuré de se faire rembourser- avec bénéfice!- même s'il doit en contrepartie faire face à l'impopularité liée à l'impôt.

cayer des débiteurs du mouton
cayer d'achat de la viande
cayer des produits journaliers de la vente de la graisse, cuirs, peaux
cayer de la triperie
cayer journalier de la dépense au sujet des boucheries
cayer des bergers pour les troupeaux
2 comptes de la régie des boucheries – 1766 – 1767
39 reçus
25 mandats et rolles de dépenses
4 acquis de droits d'entrée
2 conventions de vente de peaux
Extrait d'arrêt qui permet à la communauté de faire régir la ferme de la boucherie

CC 21 Projet de règlement pour la régie des deux boucheries : sans date

-2 notes
-4 brouillons de règlement
-1 règlement qui semble définitif

CC 22 Ferme des six deniers par livre sur la viande

- requête au sujet de la ferme des six deniers/livre sur la viande – 1719
- mémoire au sujet de la mise aux enchères de la ferme de 6 deniers par livre de la viande – 1738
- saisie des biens d'Antoine Margailan et Jean Fournillier, anciens fermiers , pour ce qu'ils doivent à la communauté – 1780
-extrait de délibération qui déroge au bail de la ferme des 6 deniers / livre et arrêt d'homologation de la Cour des Comptes + lettre d'accompagnement – 1786
- Homologation de la Cour des Comptes – 1786

Conflit à propos de la ferme des six deniers par livre - abus commis par les bouchers

-copie de la sommation faite à la communauté par le fermier Jérôme Jourdan
-extrait du registre des délibérations : 16 juillet 1769
-mémoire = résumé de l'affaire
-bail de la boucherie du boeuf et des brebis
-bail de la boucherie du mouton
-bail de la ferme des 6 deniers par livre

Conflit entre la communauté et les bouchers

-2 exploits
-2 sommations faites par le fermier des 6 deniers pour abus des bouchers et réponse des consuls – 1769
consultation à ce sujet 25.7.1769
-extrait des registres de délibération du 27.8.1769
-requête des consuls pour être autorisés à intenter un procès 9.9.1769

- autre requête des consuls
- décret de la Cour des Comptes Aydes et finances assignant deux bouchers en jugement (parchemin)

Conflit entre la communauté et le sieur Truchement, fermier de la rève³ sur la viande, au sujet du règlement de cette ferme – 1787

CC 23 Rève des Pourceaux : taxe de 3 sols sur chaque porc tué destiné aux consuls pour les aumosnes qu'ils donnent lors des cérémonies religieuses

- requête de divers particuliers pour obtenir un extrait de délibérations concernant une imposition sur la vente des pourceaux – 1599
- opposition de deux charcutiers à la rève des pourceaux - 1668
- déclaration du procureur contre les défenses données par les charcutiers – s.d.

Procès contre les charcutiers de Sallon pour les contraindre de payer la rève de 3 sous pour chaque pourceau qu'ils débitent

- extrait de délibération du conseil de la communauté 11 avril 1666
- extrait de déclaration faite par un marchand au sujet de la petite rève des cochons 1667
- extrait des requêtes de la Cour des Comptes relatif à la rève des pourceaux 1667
- 2 extraits d'arrêt contre les charcutiers 1667

- attestation de M. de Baldony, consul en 1718, du don fait à l'hôpital
- extrait de Compte rendu de la petite rève des cochons, 1720
- extrait du déchargement du compte du sieur Avon trésorier 1724-25

-Sommaton aux charcutiers – 1732

- écritures servant de réponse à celles des adversaires les charcutiers 8 janvier 1733
- copie de la délibération de la Cour des Comptes du 16 avril 1733
- copie de défense contre les charcutiers, 20 avril 1733
- extrait de délibération du 26 avril 1733 qui donne pouvoir aux consuls de poursuivre le procès de la communauté contre les charcutiers
- inventaire de production du 11 mai 1733
- extrait de déclaration faite par Joseph Arnaud trésorier 18 juillet 1733
- continuation d'inventaire de production 24 août 1733
- requête et exploit d'ajournement 1733 (1 lettre parchemin + 1 lettre papier)

³ Rève = taxe municipale sur la consommation d'un produit donné

arrêt de la Cour des Comptes Aydes et Finances condamnant les charcutiers Pons Gimon et les frères Bédouin à paier la rève des pourceaux – 1734 (*1 lettre parchemin + 1 1/2 page parchemin*)
–sommation à playder pour la communauté de Sallon contre les charcutiers 1733
contrainte contre les charcutiers au sujet de la rève des pourceaux 1766 (*1 lettre parchemin + 1 1/2 page parchemin*)

CC 24 Ferme du liard pour livre 1620-1646 – 3 p.

CC 25 Rapport sur les prix des fermes du liard pour livre, de la chair, des grignons et du poids de la farine 1649 2 p.

CC 26

Etablissement de l'impôt du poids de la farine :

- délibération établissant la ferme du poids de la farine – 1569 – *1 fascicule papier*

–arrêt de la Cour des Comptes qui permet de continuer pour 3 ans l'imposition de 2 sols pour chaque quintal de farine – 27 may 1565 – *1 parchemin*

Requête contre le fermier du poids de la farine auquel il est ordonné de payer un créancier de la communauté et de présenter un reçu- 1599 – *1p. parchemin + 3 p. papier*

Arrentement du poids de la farine à P.Gonin – 1598

correspondance au sujet du dit arrentement - 1599

extrait du procès verbal du conseiller du roi en la Cour des Comptes, commissaire député à la vérification des comptes de la communauté : comptes du sieur Gaubert fermier du poids de la farine de 1581 à 1594 : 1617

Compte rendu de la gestion de la ferme du poids de la farine par Michel Arnoux – 1605-1609 *13p. TME*

Ferme du poids de la farine de Etienne Trossier - 1647-1649 – *9p. Dont 1 parchemin ; ME*

Ferme du poids de la farine de Jacques Imbert – 1657-1660

Enchères de la ferme du poids de la farine et homologation du bail – 1661 –
1 cahier + 1 feuillet

Extrait d'arrêt pour les consuls et communauté de la ville de Salon c/ Jean Gonnon, Jean Audibert, Louis Braille, Anthoine Rey et autres boulangers – 7 février 1686

2 reçus de la ferme du poids de la farine par Mathias Ailhaud fermier – 1669 et 1671

Saisie du produit du piquet de la farine⁴, 1691 – 6 p. TME

**2 baux de la ferme du piquet de la farine à Joseph Reynier, 1726 et 1734
1 bail à ferme du moulin de Chateauneuf à Joseph Granier meunier
1737 –**

1 original + 1 copie

Affaire Magdeleine Rolland, fabricante de vermicelli, laquelle conteste l'obligation de payer le piquet de la farine – 1763 – *1 mémoire manuscrit, 1 mémoire imprimé, 1 argumentaire manuscrit*

–arret pour la communauté c/ Elzias Villeneuve fermier du poids de la farine – 1603

–déclaration pour la communauté de Salon c/ le fermier du poids de la farine – 1608

–sommation faite aux fermiers Bernard et Reynaud – 1706

–lettre du 13 octobre 1620

–avis de deux experts sur l'opportunité d'accorder un rabais aux fermiers du poids de la farine – 1711

–copie d'arrest rendu par la Cour des Comptes en faveur des sieurs Reynaud et Tronc qui condamne les fermiers à leur payer ce qui leur est deub – 1712

–saisie des deniers du piquet de la farine pour non paiement de la capitation – 1725

–rolle des depenses dues aux consuls par les hoirs de François Beauvais et Henry Rollan s.d.

–Commandement d'huissier à François Beauvais et H.Rollan de payer 1200 livres aux consuls - 10 septembre 1753 – *1 lettre papier + 1 édit royal sur parchemin*

–arrêt de la cour confirmant l'exemption du piquet de la farine pour les religieuses ursulines – 1767

–compte des paiements faits par Pierre Rolland fermier du piquet de la farine de 1771 jusqu'en 1774 – 2 ex.

–Arrest du parlement qui fait injonction à tous les propriétaires, fermiers, meuniers et serviteurs des moulins à bled de la ville de Salon (...) de se conformer à la cotité générale et uniforme du cinq pour cent (...) dans la perception du droit de mouture – 17 novembre 1783 (*affiche imprimée*)

–rapport d'estime d'une maison appartenant au sieur se portant caution du fermier du piquet de la farine – 1787

–arrêt de la Cour des Comptes du 29 mai 1789 relatif à la destruction du bureau du piquet de la farine du Luc par des citoyens voulant se soustraire à l'impôt – 1 doc imprimé + lettre

⁴ Piquet de la farine ou poids de la farine ou encore bladerie : redevance à l'archevêque prélevée lors du pesage du blé : les habitants devaient faire peser leur blé avant et après le passage au moulin.

de l'avocat général de la cour des comptes .

-Compte des remboursements faits par le fermier aux particuliers et aux boulangers – 1791

CC 27 Enchères de la ferme de la boulangerie – 1634 – 1 fascicule ME

CC 28 ferme du souquet⁵ du vin

-dette du fermier de la gabelle⁶ envers les pères capucins – 1600

-plainte des fermiers de la gabelle du vin au sujet des fraudes sur le droit de gabelle – s.d.

-Même objet – 1601

-plainte des cabaretiers au sujet de la gabelle du vin qui leur est réclamée par les fermiers s.d.

-Même objet, 1601

-extrait du conseil général de la ville de Sallon instaurant le doublement du souquet du vin – 24 juin 1601

-arrentement de la gabelle du vin, de la rève du poisson – 1602

-demande de rétablissement du souquet du vin pour payer les frais de réédification des remparts détruits durant la guerre – 1602

-adjudication du souquet du vin – 1612

-arrêt portant autorisation du souquet du vin – 24 janvier 1651 (*1 cahier parchemin*)

-mémoire des sommes payées par la ville de Sallon – juin 1635

-4 reçus du receveur du taillon⁷ 1660-1661 – *1 imprimé*

-arrêt portant autorisation du souquet du vin – 1662 – 2 p.

-sommation au fermier du souquet du vin de paier les deniers de la ferme – 1697

-procès de la communauté contre le fermier du souquet du vin : la communauté lui demande 1000 livres, montant de la dite taxe -1740 – 3 p. dont 1 en parchemin

Procès entre la communauté et le fermier du souquet du vin Filhol qui n'a pas reversé à la communauté ce qu'il a perçu :

-deux états des sommes dues

-reçus de taxe par le dit Filhol

-état et rôle de ce qui est dû de la ferme, avec annotation de la main du dit fermier

-exploit d'arrentement entre les mains des hostes et cabaretiers des droits de la ferme du souquet du vin – 30 septembre 1754

-état des sommes payées par Filhol à Me Aillaud procureur – 30 août 1754

-copie de la réponse faite par les consuls

⁵ La **rève ou le souquet** est une taxe communale, sur la consommation d'un produit : ici le souquet du vin. On peut le comparer à la TVA moderne.

⁶ La gabelle désigne toutes sortes d'impôts jusqu'à la fin du XVI^e siècle ; il ne s'appliquera alors plus qu'au sel.

⁷ Taillon : supplément de taille perçu pour les besoins locaux

- compte rendu d'audience – 20 février 1756
- lettre du 17 février 1756 du notaire royal faisant état des sommes dues par le sieur Filhol et des conditions de sa libération – *1 note + l'original*
- lettre des consuls à la Cour des Comptes demandant que Filhol s'acquitte de sa dette – *1 lettre + 1 édit du roi sur parchemin*
- 1 billet du 28 juin 1761
- estimation des biens saisis au sieur Filhol par Paul Fusée Aublet estimateur juré – 1764

CC 29 règlementation de l'entrée des vins étrangers et droits à acquitter

- Délibération du Conseil autorisant l'entrée du vin étranger dans le terroir et lettre de demande d'homologation - 6 juillet 1727 – 2 p.
- Extrait des registres de la Cour des Comptes autorisant l'entrée sur le terroir et la taxation de vins étrangers – 19 août 1727

CC 30

- saisie contre le sieur Bertot exacteur des deniers communs – 1600
- lattes ⁸ dues par la communauté de Sallon – 1605
- audition du compte du sieur Gabriel Attenoux exacteur des rentes fermes et pensions – 1695
- le sieur Hyacinthe Mercurin demande aux consuls de prendre en considération son offre pour la ferme de la trésorerie – 1736
- deux copies de constatation en faveur des communautés de Martigues d'une part, et de Cassis et La Ciotat d'autre part, contre la prétention du greffier du diocèse de Marseille de leur faire enregistrer les baux de leurs impositions au greffe des gens de main morte ⁹– 1730 et 1739

CC 31

ferme des mesures de l'huile

- Procès de la Communauté contre les fermiers : la communauté leur demande de rendre tous les objets de leur ferme et, devant leur refus, fait saisir leurs biens – 1619 – 1 cahier
- arrentement de la mesure de l'huile – 1611

Dette des fermiers de l'huile : 2p. 1620

⁸ Droit acquitté par tout plaideur qui perd son procès

⁹ La mainmorte est une survivance du servage médiéval, selon laquelle le seigneur hérite automatiquement des biens de celui qui décède sans enfants.

Accord entre l'archevêque d'Arles, Demoiselle Tronc et Antoine Dalmas :

l'archevêque Adhémar Monteil de Grignan prétend exiger le droit de salade

(= 1/9^e de l'huile récoltée dans le terroir) : un accord est finalement conclu -1653

Ferme des mesures de l'huile : procès entre la communauté et le sieur Vincens Guion, fermier en 1709, après la remise de son compte – 1720

- arrêt d'homologation du bail de la ferme des mesures de l'huile – 17 décembre 1708

- à la suite du gel des oliviers, le fermier demande à la Cour des Comptes à être déchargé du paiement de la deuxième année de bail– 4 novembre 1709

- défense pour les maires-consuls c/ Vincens Guion - 1710

- Sommation à Vincens Guion de remettre son compte – 1712

- rapport de comptes de Vincens Guion – 1714 (*effacé*)

- 3 lettres (+ 1 parchemin) des consuls à la Cour des Comptes pour demander justice – 1720

- requête des consuls pour contraindre le fermier qui refuse de payer - 1720 – 2 p. dont 1 parchemin

- défense de Vincens Guion – 1720

- vérification du compte du sieur Guion 1p. ME

- réponse de la Cour des Comptes 1723

CC 32 Dettes des fermiers

- La communauté réclame à des fermiers des arrosages le paiement de leurs fermes – 1620

- Conflits entre Jacques Rey trésorier de la communauté et les fermiers des arrosages qui n'ont pas acquitté leurs dettes - 1675-1685 - 7 pièces

- Même objet avec les fermiers des grignons – 1677

- Même objet avec les fermiers des fours – 1676

CC 33 Rève du poisson

- Dettes des fermiers

- Sommes dues à la communauté par Jacques Thabour fermier de la rève du poisson et Trophime Darbès fermier de la rève de l'huile - 1598-1599 -5 p.

- Réclamation contre les fermiers de la rève du poisson 1620-1629 – 7 p.

- Justification du fermier de la rève du poisson pour ne pas payer la totalité de sa ferme – 1684 – 2 p.

Procès contre F.Reyne fermier

- Extrait du bail à ferme de la rève du poisson – 28 avril 1746

- 2 exploits - 1748 et 1751
- Extrait du 1er défaut et d'ordonnance de déboutement – 2 août 1749

- Délibération du 12 février 1749 par laquelle il est décidé de poursuivre les fermiers débiteurs
- copie d'acte interjeté – 28 février 1749
- Extrait de sance de défaut de déboutement – 23 août 1749 - -
- - Inventaire de production 1748 + 1 copie

- Lettre des consuls à la Cour des Comptes demandant l'autorisation de poursuivre les fermiers - 20 février 1751 - -
- Requête en déboutement d'opposition contre les fermiers – 1751 – 2p. dt 1 parchemin
- Extrait de consultation pour la communauté c/ les anciens fermiers – 11 mars 1751 (*effacé*) -
- extrait d'arrêt du règlement de la Cour des Comptes - 26 avril 1751
- (*parchemin*)
- sommation 1751 -
- contredits aux deffanses 19 août 1751 -
- inventaire de production + copie 20 mars 1752
- 2 copies de requête incidente 1751-1752 - -
- argumentaire 27 may 1752 - -
- réponses juin 1752 -
- écrits juin 1752 -
- conclusions définitives juin 1752

CC 34 Taxes sur le bétail

- Allivrement de tout le bétail de Salon 1641
- Relevé des dépenses pour le procès au sujet de l'imposition des bêtes à laine 1641-42 -
- Règlement des pâturages et imposition concernant les bêtes à laine – 1644
- extrait du règlement de la Cour des Comptes autorisant une taxe sur le « bétail menu » - 1665 – 1 *cahier parchemin* -
- arrest touchant l'imposition de 20 sols sur chaque jument du terroir de Sallon – 1660 - 1 *cahier parchemin* -
- procès de la communauté contre Joseph Chaillol 1660-1661 – 12 p. dont 3 *parchemins*

CC 35 Conseil du 1er janvier 1645 et lettre à la Cour des Comptes portant sur la nécessité d'imposer les huiles et leynes étrangères – 1645

CC 36 Ferme des fours

- dette du sieur Colombard fermier du four de la Condamine 1676-1678 6 p.- liste des fours arrentés 1702 -- mise en ferme des fours 1704- la communauté exige le paiement de la ferme du four du Bourg neuf : lettre + commandement + sommation - 1779- saisie des propriétés des fermiers du petit four pour paiement de la rente - 1780
- la communauté réclame le paiement de la ferme du four de la Juterie

CC 37 réponse de la Cour des Comptes aux consuls pour les autoriser à créer une ferme sur les chandelles – 1702 1 p. parchemin

CC 38 Imposition du sizain

- extrait d'arrêt d'autorisation de la délibération du 4 juin 1710 portant imposition du sizain¹⁰
- rapport de l'estime des tonneaux remis par François Bourgard hoste au sieur Estienne Rousier - 24 avril 1716
- rapport de l'estime des eymines et sizains remise par François Bourgard à Estienne Rousier – 27 avril 1716
- rapport de l'estime des eymines et sizains remise par Estienne Rousier 26 juin 1718
- - estime faite par le fermier du sixième des tonneaux et eymines - 26 août 1718 Dettes du sieur Reynaud fermier du sizain
- - requête du sieur Reynaud fermier du dizain ¹¹demandant auquel de ses créanciers il doit faire paiement – 1713
- - somme due par le sieur Reynaud fermier aux trésoriers généraux de la province – 1713
- - requête des consuls pour que le sieur Reynaud fermier leur fasse un paiement pour les charges municipales de préférence aux créanciers receveurs de la dîme royale - 1713

CC 39 Ferme de la glace

- cahier de la ferme de la glace s.d.
- Extrait des registres du conseil d'etat 1706
- - La communauté acquiert la débite de la glace contre une rente perpétuelle payée au sieur de Beaumont qui en détenait le privilège – 1 lettre de 1711 - 7 lettres de 1712
- - conflit à propos de la ferme de la glace 1718

CC 40 Bail à ferme de la tuilière – 1741

¹⁰ Sisian, sizain, sixain, = barrique contenant 110 litres

¹¹ Dizain = taxe communale égale au dixième des récoltes et revenus

CC 41 Ferme de la graisse

**La communauté réclame la somme due par les fermiers – 1767 – 2p.
Dont 1 parchemin**

CC 42 Cahiers des enchères, fermes, tailles et travaux de la communauté de Sallon – 1610- 1673 : 8 cahiers – 1 registre

- 1 cahier 1610-1611 - 1 cahier 1611-1612 - 1 cahier 1615-1616 - 1 cahier 1634-1639 - 1 cahier 1652-1658 TME - 1 cahier 1660-1661 - 1 cahier 1673

- 1 cahier en parchemin : arrêt de la Cour des Comptes autorisant la Cté à doubler toutes les fermes et à instaurer une nouvelle taille afin de payer ses dettes (on y a le détail de toutes les contributions auxquelles elle doit faire face) 18 juin 1695**
- cahier des baux à ferme de 1782 à l'an II – 1 registre**

CC 43 Procès entre la Communauté et un certain nombre d'habitants de Sallon qui, devant les nouvelles impositions levées par la Cté, ont obtenu l'annulation de cette délibération lors de la séance du 27 mai 1762.

Ils ont en outre obtenu la faculté pour les propriétaires dont les biens sont évalués à une livre cadastrale d'assister aux réunions du conseil traitant des impositions.Ce qui a provoqué la colère des administrateurs de la Cté qui ne veulent admettre cette réforme au règlement de la Cté. 1762-1763 - 47 doc.

- Sommation extrajudiciaire faite par la Cté à M. Valette notaire pour avoir un extrait des deux procurations qu'il a reçues des opposants à la délibération du 27 may 1762.**
- charges annuelles de la Cté - 1762**
- 3 lettres des consuls – 1762**
- 3 lettres des consuls à la Cour des Comptes et 1 réponse du procureur – 1762**
- 6 extraits du cadastre de 1724 ou listes de possédants biens et 6 attestations du greffier**
- 15 mémoires ou argumentaires – 1762-1763**
- lettre des consuls à l'intendant (brouillon) et réponse de celui-ci**
- 1763**
- 5 lettres de l'avocat Damours aux consuls – 1763**
- 3 lettres + 1 liste de documents**

- CC 44 brouillon de registre de taille – 1604 – 1 registre ME**

CC 45 : Vote d'une imposition de 34 écus pour livre, le produit devant servir au paiement des créanciers forains de la Cté – exacteur : Robert Pagès

- demande d'autorisation d'assembler le conseil général pour nommer les députés à l'exaction d'une cote. - 1604
- Le sieur Jean de Cordes caution de Robert Pagès exacteur d'une cote levée pour payer les créanciers de la Cté, dénonce le sieur Pagès qui s'acquitte mal de ses fonctions et demande la nomination d'un contrôleur. 1605
- taille : brouillon des exacteurs – 1605
- taille : saisie et vente des biens des hoirs de damoiselle Jehanne de Carponne pour non paiement de la taille de 1604
- cote de 34 écus pour livre 1604 – 1605 (5 x)
- cote de 34 écus pour livre de 1605 : saisie pour non paiement
- Cté c/ sieur d'Hostagier au sujet du paiement de la taille sur une maison qui fut démolie pendant les guerres de religion puis reconstruite
- saisies effectuées au bénéfice de Robert Pagès exacteur pour non paiement des dettes foraines en 1604 - 1606
- compte de Mlle Hostagier - 1612
- Verbal de M. de Penafort 1605 (1 registre ME)
- taille de 34 écus pour livre levée en 1604 : Cté c/ les hoirs de Lazarin Robin - 1616
- cote de 34 écus pour livre - 1619
- interdiction de cueillir les olives tant que la taille n'aura pas été mise en ferme – 1622
- Cté et Robert Pagès exacteur de la taille de 34 écus pour livre c/ Laurens Bastiel procureur de Estienne Bertet – 1622
- cotes irrécouvrables – 1601-1623 (ME)
- estat des troys cent livres remises à la Cté par Robert Pagès exacteur - 1638

CC 46 Procès entre la communauté et le sieur César Marc de Tripoly sieur de Canaux plège¹² du sieur Robert Pagès exacteur de la cote de 354 écus pour livre.

L'objet semble être l'arriéré des tailles que le sieur Pagès et donc sa caution le sieur de Tripoly doit à la Cté de 1608 à 1613 – le procès a lieu en 1638-1639

1604-1672 (pièces numérotées de 1 à 43, manquent les N° 5 et 16)

1 - rapport de liquidation et compensation – 1666 – 1 cahier

2 – argumentaire – 1623 – 1 cahier ME

3 – sommation pour César de Tripoly c/ les consuls - 1670- 3 p.

4 – contredits

6 – requête pour le sieur de Canaulz – 3 p.

7 – extrait des registres de la Cour des Comptes – 1668 – 1 parchemin -

¹² Plège, pleige : caution judiciaire qui s'oblige devant le juge de représenter quelqu'un ou de payer ce qui sera jugé contre luy (dictionnaire universel Furetière)

- 8 – Requête incidente – 1668
- 9 – requête de subrogation
- 10 – copie de sommation pour Robert pagès c/ consuls
- 11 – requête incidente pour César Marc de Tripoly c/ consuls et Cté – 1671
- 12 – inventaire de production – 1671
- 13 – extrait d'arrest - 1 parchemin
- 14 – copie d'arrest - 1605
- 15 -sommation
- 17 – continuation de production
- 17 b - ordonnance 1658
- 18 - copie de requête – 1671 – 2 p.
- 19 – certificat - 1671 – 4 p.
- 20 – copie d'arrest 1608
- 21 – copie du bail entre la communauté et Tripoly - 1604
- 22 – arrest – 1671
- 23 – sommation
- 24 – expedient
- 25- 26 - 2 arrests de remise – 1671 – parchemins
- 27 – requête incidente – 1617 -ME
- 28 - copie de rapport 1611 – 1 cahier
- 29 – rapport de compte – 1625 – 1 cahier ME
- 30 – requête incidente – 1672
- 31 – seconde continuation
- 32 – requête remonstrative, contredits – 1671
- 33 – extrait des registres de la Cour des Comptes – 1638 – 1 cahier parchemin
- 34 – arrest de la Cour des Comptes – 1671
- 35 – production – 1668
- estat dressé par délibération du Conseil
- requête remonstrative servant de contredits pour Cezar de Tripoly c/ Cté de Sallon -
- Répliques
- Extrait d'arrest – 1660
- arrest 1669
- déclaration et dépans
- lettres executorialles d'arrest 1671
- extrait de rapport pour le sieur de Canaux c/ consuls et Cté – 1668 – 1 reg. Parchemin

36 pièces en ME ou effacées, semblant être des brouillons, datées de 1600 à 1666 comprenant des extraits cadastraux, des extraits de cote, des comptes, des mémoires et inventaires, mandat et cession. Le seul point commun est qu'ils présentent cette fois-ci la position des consuls et Cté c/ le sieur de Tripolly.

CC 47 procès Tripolly-Pagès c/ Communauté

Recours de rapport devan Angoleny et Guerin de la ville d'Aix – 1611 – un registre ME

CC 48 Pièces du procès Cté c/ sieur de Tripolly caution de Robert Pagès exacteur insolvable de la cote de 34 escus pour livre levée pour rembourser les créanciers de la Cté.

Affaire terminée par transaction du 29 juin 1672 par devant notaire Sabatier à Salon – 1605 -1672

- 1- seconde continuation de production**
 - 2 – copie du verbal – 1636**
 - 3 – compte (en tête déchiré)**
 - 4 – brouillon de compte**
 - 4 bis certificat d'huissier**
 - 5 – 7 lettres ME dont 2 en parchemin avec sceaux brisés**
 - 6- abrégé justiffian les erreurs faites en larret 1669 envers la Cté de Sallon par le sr de Tripolly**
 - 7 – extraits d'acquis concédés à la Cté de la ville de Sallon estant trésoorier Anthoine Tronc de Codolet**
 - 8 – extrait de sommation faite par les consuls et Cté c/ M. de Tripolly**
 - 9 – copie pour les sieurs consuls c/ M. de Tripolly**
 - 10 – coppie de demande pour le sieur de Tripolly**
 - 11 – coppie pour les sieurs consuls c/ Tripolly**
 - 12 – lettre dont l'en-tête est déchiré**
 - 13 – extrait des registres du parlement 1605 – 1 parchemin**
 - 14- 19 et 21-29 comptes**
 - 20 – rolle des sommes mentionnées au rapport de 1619 - sommation c/ Tripolly**
 - 30 – copie de sentence arbitrale – 1623**
 - 31 – copie d'estat d'information**
 - 32 - détail des reçus de la cotte de 34 escus par livre**
 - 33 – abrege de delibere de la sentence – 1623**
 - 34 – sentence arbitrale – 1623**
 - 35 – memoire pour Aix – 1671**
 - 36 – avis pour la cour – 1608 - ME**
 - 37 – Extrait des registres du parlement (1 grand parchemin , 1 petit ,1 lettre ts ME)**
 - 39 – offre des estats à l'exacteur - 1605**
 - 40 – compte de l'exacteur de 34 escus par livre**
 - 41 – rolle de l'allivrement des inliquides esmis par le sieur de Tripolly à la Cté de Sallon et endosses dans l'original de son estat de la main de M. de Chateauneuf en l'année 1608.**
 - 42 – deschargement de Robert Pages – 1610**
 - 43 - deschargement de Robert pagès – 1615**
 - 45 - coppie de lestat de la cotte de 34 escus pour livre**
 - 46 – extrait de raport du compte de l'exaction faite de la cotte de 34 escus pour livre – 1608**
- documents non numérotés :**

inventaire de communication
abrege de l'estat donne par la Cté aux exacteurs - 1603
expedition de l'estat des particuliers allivrés a la cotte de 34 /livre – 1605
estat donne par le Cté de Sallon à Robert Pagès - 1605
production pour les consuls c/ les hoirs de Tripolly
extrait et sommation 1607
extrait de délibération du Conseil général portant imposition de la taille de 9 escus pour livre – 1607
transaction entre la Cté de Sallon et Robert Pagès exacteur – 1607
extrait de récusation : 1 cahier adressé aux consuls + lettre des consuls au parlement
2 lettres des consuls au parlement TME
1 édit d'Henri IV (parchemin) - 1608
quittance 1608
sommation et déclaration des créanciers – 1608
requête
extrait du livre des mandats de la Cté - 1622
2 documents (quittance) 1623-1624
requête et lettres d'exploit – 1657 – 3 p.

CC 49 idem

1 mémoire 12 juin 1668
mémoire pour respondre sur la requeste incidante donnée par le sieur de Canaux – 1638
nouvelles memoires – 15 septembre 1668
memoire de ce que Dieu aydan faut faire à Aix le 8 octobre 1668
memoire de ce que Dieu aydan faut faire à Aix le 24 avril 1669
memoire pour se contredire aux ? Donnees par le sieur de Canaux c/ la Cté de Sallon – 28 novembre 1668
memoire pour deffandre sur les contestations du sieur de Canaux du 6 ? 1669
memoire de ce que me faut faire a Aix et donner les moyens de recours sur le rapport du sieur de Canaux conformement a la consulte du 8 octobre 1668 (effacé)
extrait de délibéré 15 mars 1669
contrainte pour la Cté de Sallon c/ Claude Marc de Tripolly (10p. Dont 3 en parchemin, toutes TME ,)
3 requestes donnees sur les ? Des rapports pour les consuls et Cté c/ le sieur de Canaux.
–Compte
rolle des sommes et articles contenus au rapport du sieur Gresille ensuite de larrest de 1638
– extrait d'estat 1646
– idem
– conseil donné par M. de Montan c/ M; de Tripolly
– invantaire de production
–copie de requeste pour les consuls c/ M. de Tripolly 1660
–acte de verification du compte de Sallon par R.Pages 1610
–conseil de M. de ? Pour la Cté sur l'exaction de la cotte de 34 escus/

livre – 1604

- procuration faite par les consuls de Sallon
- compromis entre la Cté de Sallon et R.Pages – 1609
- compensation pour R.Pages c/ Cté de Sallon – 1634
- abreges des sommes deues à la Cté – 1669
- brouillon d'abrégé 1670 – autre abrégé de compte
- idem
- idem 1669
- abrege du compte justiffian que apres avoir desduit et compensé toutes les sommes que la Cté devoit au sieur de Tripolly la liquidation des fruits ce treuve ne lui estre deub que 1006 livres sy la Cté fait son recours il ny sera rien deub.
- abrege du compte dressé ensuite de larrest du 19 avril 1669
- abrege du compte idem que 25
- idem que 25
- idem que 25
- compte du 19 may 1670
- abrege du compte de ce que doit M. de Canaux pour justifier les erreurs faites sur larrest de mars 1669 ou appert quil ny est rien deub - copie d'expedition pour les consuls c/ Cezar Marc de Tripolly
- requete et decret d'injonction c/ Marc de Tripolly – 1668
- copie du comparant donne par la Cté de Sallon c/ le sieur de Canaux le 25 juing 1668
- lettre aux consuls 8 mars 1669
- copie de requete 3 juillet 1668
- memoire de M. le consul ?
- Requete
- Sommaton et requisition pour les consuls c/ Robert pages – 1605
- extrait du nouveau estat - 1608
- verbal des sommes adjugees a la Cté par la santance arbitrale c/ les sieurs de Tripolly du 15 may 1623 – brouillon de lettre aux consuls – abrege des sommes deues à la Cté
- memoire des sommes que M. de Canaux doit
- rolle de ce que doit le Sr de Tripolly à la Cté. 1 cahier
- brouillon de calcul des sommes dues à la Cté 26 mars 1670 –
- idem - compte dresse conformement a larrest du 30 juing 1660 – 2 ex.
- brouillon des memoires que jay remises a MM. Les consuls pour se pourvoir sur les erreurs de calcul – 1669
- memoires pour la Cté pour donner ses deffenses pour le jugement et la requesete civile sur larrest donne le 19 ? 1669 – 5 mars 1670
- memoire pour servir au jugement de la requete civile obtenue par la Cté de Sallon envers larrest de 1669 c/ le sieur de Tripolly – 2 ex
- abrege justiffian le compte - 16 mars 1670
- 3 feuilles de comptes
- memoires pour la Cté de Sallon à MM. Les experts c/ les hoirs du sieur de Tripolly – 12 juing 1668
- 2 lettres de Cezar Marc de Tripolly à la Cour des Comptes – 1670
- lettre des consuls à la Cour des Comptes – 1668

1 lettre du procureur

liasse de papiers et memoire – 3 feuilles

CC 50 procès de la communauté de Sallon contre les sieurs de Tripolly et Pagès

- Coppie de requeste civile pour donner à me Peyssonnel s-d (anc n° 3)
- Brouillon de comptes 1604-1608 (anc n° 1)
- Comptes de ce que Mr de Tripolly doit : intérêts ou détails des reçus de la cotte de 34 escus par livre s-d (anc n° 2)
- Lettre des consuls à la cour des comptes aydes et finances du 22/04/1671 signée Mourgues (anc n° 2)
- Coppie de la lettre des consuls à la cour des comptes aydes et finances 1671
- Intitulé de la lettre (ci-dessus mentionnée)
- Rolle des despans domaiges interests soufferts par la Cté pour l'exaction de la taille de 34 escus par livre de 1604-1610 – cayer de 6 pages
- 10 requestes à la cour des comptes signées Mourgues, dont 1 parchemin et 1 sceau 1669
(Ferme des poids de la farine 1669)
- Contrat entre la Cté et le sieur Jacques de Cordes 1634 : cayer de 4 f. (anc n° 4)
- Compromis par la Cté contre le sieur de Trippoly du 21/08/1645 (6 f.) (anc n°5)
- Memoire avec articles du sieur de Tripolly 1645 (3 f.) (anc n°6)
- Coppie pour les consuls et la Cté de la ville de Sallon : 1661
- 2 requestes de messieurs les consuls de la Cté de Sallon du 06/01/1606
- Requeste de la Cté de Sallon contre le sieur de Tripolly s-d (anc n° 8)
- Acte du 06/03/1613 entre la Cté de Sallon et Jacques de Cordes signé par le notaire Jacques Decroix
- Conseil particullier tenu en la maison commune de la ville de Sallon le 28/10/1605 (2 f.) (anc n° 9)
- Memoire des sommes mentionnées aux rapports de 1623 et 1625 (4 f.) (anc n° 9)
- Abrege du compte de Mr de Trippoly de 1616 à 1619 (anc n° 20)
- Brouillon de comptes 1611 (1 f.)
- Brouillon de comptes 1623-1638 (anc n° XI)
- Extrait du cadastre des heoirs de Laurens de Suffren 1654
- Ordonnance portant commission signée Coriolis 1608 (anc n° 12)
- Extrait de comptes : Tripolly déclaré débiteur envers la Cté de 10469 livres – 1610
- Abrege de memoire s-d (anc n° 13)
- Extrait du cadastre des propriétés d'Anthoine de Marc sieur de Trippoly et de son frère 1656 (1 f.) (anc n° 14)
- Brouillon de comptes 1611-1615 (anc n° 15)
- Extrait du cadastre des heoirs de Claude Marc de Tripolly f° 177 daté du 07/06/1617
- Abrege du compte que mr de Tripolly doit à la Cté de Sallon – 1669 (anc n° 10)

- Extrait du cadastre des heirs de Claude Marc de Tripolly – 1636 (anc N° 17)
- Extrait des comptes de 1608-1668 (anc n° 17)
- Inventaire de production des pièces de la Cté contre R. Pagès (cayer de 3 f.) (anc n° 18)
- Abrege de comptes dus par Mr de Tripolly à la Cté après la sentence arbitrale de 1608 (anc n° 18)
- 4 coppies de comparant par me Nicolas Trossier, datées du 17/05/1668 signées Morault (anc n° 19)
- Abrege du compte que doit Mr de Tripolly à la Cté du 10/03/1670
- Abrege du compte que doit Mr de Tripolly à la Cté en suite de l arrest du 19/02/1669 (anc n° 19)
- Comptes du 23/01/1636 (anc n° 20)
- Rolle de ce que doit le sieur de Tripolly à la Cté par le rapport du 23/02/1611
- Lettre aux consuls de Sallon du 21/02/1669 signée Morault consul
- 2 brouillons de comptes de 1617-1643
- Abrege des sommes dues à la Cté suivant le rapport du 23/02/1611
- Abrege des sommes dues à la Cté suivant le rapport de 1625
- Brouillon de comptes s-d
- Chargement au premier rappel s-d
- Chargement des remboursements s-d
- Chargement au rappel de 1611
- 2 brouillons de comptes "doibt au 18/08/1617"
- Brouillon de comptes suivant le rapport de 1629
- Brouillon de comptes s-d
- Lettre à messieurs les consuls de Sallon : le 29/01/1669
- Brouillon de comptes
- Lettre du 08/02/1669 à messieurs les consuls de Sallon par le consul Moreault
- Brouillon de comptes taché et déchiré en son centre (anc n° 20)
- 2 abreges du compte dressé entre la Cté de Sallon et le sieur de Tripolly datés du 16/03/1670 (anc n° 21)
- 2 abreges du compte entre la Cté de Sallon et le sieur de Trippoly 1669 (anc n° 21)
- Compte dressé d'après l arrest du 10/06/1669 signé Mourgues (anc n° 22)
- Compte dressé conformément à l arrest du 30/06/1660 (anc n° 22)
- Abrege du rapport du 23/07/1668 (anc n° 23)
- Rolle des illiquides s-d (anc n° 24)
- Arrest du 10/06/1669
- Memoires de la Cté de Sallon donné en deffences pour le jugement de la requête civile sur l arrest donné le 19/02/1669 (anc n° 24)
- Coppie de 1624 pour les consuls de la Cté de Sallon et les heirs de Claude de Marc sieur de Trippoly (anc n° 25)
- Cayer daté du 28/04/1671
- Coppie d'un document concernant les arrests de 1660 et 1669, signée Mourgues et son adresse
- Coppie de requête d ampliation s-d illisible
- Inventaire des pièces 1660 (anc n° 26)

- Memoire de 1643
- Coppie suivant l arrest de 1660, datée du 12/06/1668 (anc n° 26)
- Chapitre des biens du sieur de Tripolly (anc n° 27)
- Brouillon de comptes (anc n° 27)
- Rolle des inliquidités s-d (anc n° 28)
- Abrege du nouveau arrest du 19/02/1669 (anc n° 28)
- Abrege des comptes que Mr de Tripolly doit à la Cté : le 12/12/1669 (anc n° 29)
- Idem le 22/07/1668
- Rolle des sommes mentionnées dans le rapport de 1629 (anc n° 30)
- Impugnation faite par le sieur de Grignan sur les illiquidités s-d (anc n°s 31 et 7)
- Abrege de la forme du compte dressé ensuite de l arrest du 19/02/1669 entre la Cté de Sallon et le sieur de Tripolly
- Abrege de compte entre la Cté de Sallon et le sieur de Tripolly : le 10/03/1670
- Abrege de ce que le sieur de Tripolly doit encore à la Cté de Sallon : fin 1668 (anc n° 32)
- Vray compte dressé sur l arrest du 19/02/1669 (anc n° 33)
- Requete s-d (anc n° 33°)
- Coppie de requete 1638 (anc n° 34)
- Rolle des sommes mentionnées au rapport de 1629 pour justifier leur demande s-d (anc n° 34)
- Memoire à la Cté de Sallon par le sieur de Tripolly 1668 (anc n° 35)
- Compte de forclusion à produire pour la Cté de Sallon contre le sieur de Tripolly (anc n° 35)
- Memoire pour Aix – le jugement de la requete civile ce 24/04/1670 (anc n° 36)
- Commandement pour les consuls et la Cté de Sallon contre Claude Marc de Tripolly : 1618 (anc n° 36)
- Rolle des parties et articles s-d (anc n° 37)
- Requete d ampliation du 08/05/1670 (anc n° 37) : (1 f. + 2 doc à l'int) :
1 memoire du 2 may 1670
1 memoire du 12 avril 1670
- Cayer (de 4 f.) de 1637 (anc n° 38)
- Memoire du 20/06/1670 pour Aix à Mr Peyssonnel pour les consuls de Sallon
- Comptes 1 f. S-d (anc n° 39)
- Coppie du 5 mars 1671 (anc n° 39)
- Par l arrest donné entre la Cté de Sallon et le sieur de Tripolly le 19/02/1669 (anc n° 40) 2 exemplaires
- Comptes du 15 avril 1610, 1611 et 1619 (anc n° 40).
- Résultat des sommes adjudgées au sieur de Tripolly : articles de 1638 (anc n° 41)
- Liste des consuls s-d
- Memoires pour la Cté de Sallon a donner ses deffences pour le jugement de la requete civile sur l arrest du 19/02/1669
- Feuille de comptes chiffonnée s-d
- Cayer de comptes s-d (anc n° 42)
- Comptes de 1619 du sieur Marc de Tripolly (anc n° 43)

- Comptes du 16 may 1670 (anc n° 42)
- Document s-d (anc n° 44)
- Memoires pour contester des erreurs des sentences arbitrales de 1619, 1623 et 1625 : le 18/02/1669 (anc n° 44)
- Document s-d (anc n° 45)
- Articles du compromis passé entre les consuls de la Cté de Sallon et le sieur de Tripolly, le 23/08/1645 (4 f.) (anc n° 45)
- Billet du 07/07/1668 sur une erreur
- Sentances de 1607 contestées le 18/06/1615
- Brouillon de début juin 1668
- Brouillon du 26 juin 1668 (anc n° 46)
- Memoire pour Mr le baron de Colongue contre Mr de Tripolly (anc n° 46)
- Abrege des sommes dues en 1668 (anc n° 47)
- Document s-d (anc n° 47)
- Cayer : 4 coppies du procès du sieur de Tripolly du 16 mars, 7 avril, du 2 et 11 may 1639 (anc n° 48)
- Cayer de coppies d inventaire de production du sieur de Tripolly contre les consuls de la Cté de Sallon du 27/11/1668 (taches d'encre) (anc n° 48)
- Billet et feuillet du 05/07/1668
- 1 note s-d
- Courrier tenu le 8 octobre 1595 par lequel le sieur Claude de Marc de Tripolly est le premier consul (anc n° 49)
- Comptes s-d (anc n° 49)
- Attendus du procès opposant les consuls de la Cté de Sallon et le sieur de Tripolly s-d (anc n° 50 puis 63)
- Coppie s-d (anc n° 51)
- Sommaton faicte aux consuls de Sallon le 10 juillet 1606 (anc n° 52). "Coppie collationnée par moy notaire royal Gardier établi audit Sallon" (anc n° 52)
- Argumentaire contre le sieur de Tripolly s-d (anc n° 53)
- Quittances payées par Tripolly-Pagè entre décembre 1608 et août 1609 (anc n° 54)
- Sommaton faicte aux sieurs consuls de Sallon par la damoysselle de Tripolly le 25 septembre 1617 (anc n° 55)
- Bail de la taille fait à Pagès en 1598 (anc n° 56)
- Sauvagarde en faveur du sieur de Tripolly le 16/05/1611 (anc n° 57)
- Coppie s-d (anc n° 58)
- Requete des consuls de la Cté de Sallon contre R. Pagès en 1611 (anc n° 59)
- Extrait du cadastre sur les possessions du sieur de Tripolly (2 f.) le 11/12/1623 et le 03/08/1624 (anc n° 60)
- Extrait du livre de taille 1594-1615 : le 03/08/1661 (anc n° 61)
- Coppie des cessions et interventions des consuls de la Cté de Sallon contre André Coiffet (bourgeois) : le 28/11/1617 (anc n° 62)
- Coppie pour les sieurs consuls de la Cté de Sallon contre A. Coiffet (bourgeois) le 13/06/1617 signée : J. Villeneuve, vidal Bernard, Cappitaine P. De Monteau (anc n° 63)
- Rolle et déclarations des dépenses s-d (anc n° 64)
- Exploit Cté de Sallon/Tripolly le 10/12/1629 (anc n° 65)

- Certificat de dépenses d'E. Bernard pour un déplacement à Aix : le 11/06/1671 (anc n° 14)
- 2 parchemins : intimation à Nicolas Courtaud sieur de Saint-Roman à payer 1242 livres : signés Pierre d'Assezat le 07/05/1607 (anc n°s 4 et 66)
- Contestation faite par lesdits consuls de la Cté de Sallon sur l'article 24 en date du 05/08/1645 (anc n°s 67 et 74)
- Document du 04/11/1606
- Nouvelles mémoires contre le sieur de Tripolly : le 06/09/1668
- 2 parchemins et 1 sceau : de par le roi Henri IV pour la saisie de corps de Pallamède Martel et Reynaud Guinot (anc n° 30)
- Abrege du compte qui justifie que Mr de Tripolly doit encore à la Cté de Sallon... : le 12/12/1669
- Argumentaire s-d

CC 51 livre de la nouvelle cote de 34 escus par livre par l'acquittement des dettes que la ville et communauté de Sallon doye aux créanciers fourains 1680 (TME de la couverture en parchemin et de la reliure).

CC 52 : un cahier de 1617-1619 : la cote de deux escus par livre par Jehan Peyrot (trésorier) et les heoirs de Germain Roullin

CC 52 bis

- registre de la levée d'un impôt de 22,5 escus pour servir au remboursement des créanciers de la communauté – 1641 – un registre relié parchemin, ME
- exploits de saisie c/ divers particuliers de Salon débiteurs de la Cté – 1645-1649 26 p.

CC 53 estat des créanciers ayant perçu plus qu'il ne leur estoit dû par la Cté

- accord du 10 novembre 1677 entre les consuls de Sallon et Antoine de Millan de Cornillon sur ce que la Cté de Sallon doit au sieur de Cornillon
- note sur l'affaire de la cté contre les hoirs du sieur de Cornillon – 1677-1702
- lettre des consuls à Mgr l'intendant 12 décembre 1679
- arrêt du conseil d'état servant de règlement pour les emprunts, verification et acquittements des dettes des ctés dans les païs où les tailles sont réelles – imprimé - 18 novembre 1681
- compte de ce qui revient à la Cté des dettes quelle contestoit aux heoirs de M. le général de Cornillon – 1684
- obligation de 7533 livres passée par la Cté de Sallon en faveur de M. le général de Cornillon, 1691
- compte des intherest induement reçus par les creanciers – 1702 – 2 ex.
- Compte et liquidation des sommes qui doivent estre retranchées ou rejettées au proffit de la Cté de Sallon - 1704

- requête et ordonnance de Mgr le premier président et intendant qui statue définitivement sur toutes les contestations qu'il y avoit entre la Cté de cette ville de Sallon et les heirs de M. Le général de Cornillon – 1718
- Etat des sommes dues par la Cté de cette ville de Sallon aux héritiers de M.Antoine de Millan – 2 ex.
- Etat des paiements faicts par la Cté de Sallon a Delle Félicité de Millan de Cornillon – 1718
- Contre les heirs de M. le général de Cornillon
- Lettre des consuls au premier président et intendant – 1718
- reponses de la part de la Cté de Sallon au memoire dressé par le sieur de Cancery sur des dettes contantieuses des hoirs de M. le général de Cornillon, et 3 lettres d'accompagnement – 1717-1718
- memoire des réductions des conventions entre la Cté de Sallon et les héritiers du sieur général de Cornillon – 2 ex ;
- mémoire de ce qui a été convenu le 22 juin 1718
- compte de ce qui revient à la Cté des dettes dont elle estoit en contestation avec les héritiers de M. le Général de Cornillon - 1728

Mémoires sur la situation des finances de la Cté 1688- 1742

- ordonnance de l'intendant aux consuls de dresser l'état de leurs dettes – 1688
- état des dettes de la Cté de cette ville de Sallon depuis 1690- 2 ex ;
- arrêt du Conseil d'état pour la vérification des dettes – 1717
- requête et ordonnance de Mgr l'intendant portant commission d'expert pour l'estime du domaine de la Cté – 1718
- Memoires servant pour représenter le malheureux estat et la triste situation de la Cté de la ville de Sallon terre adjacente – 2 ex.
- estat des fermes, rantes et revenus de la Cté de cette ville de Sallon -
- estat particulier des affaires de la Cté de cette ville de Sallon dressé en 1713 -* 2ex ;
- observation a faire à M.Lebret sur la liquidation des dettes de la Cté de Sallon terre adjacente.
- Etat des sommes dues par la Cté de cette ville de Sallon et quelle devoit payer en l'année 1716 pour deniers royaux
- estat general des sommes que la Cté a payé ou doit payer depuis l'année 1691 jusque et compris l'année 1715
- memoires sur lestat des affaires de la Cté de Sallon quele a lhonneur de presenter a Mgr le premier président et intendant pour luy en donner une triste idée et pour luy faire voir que cette Cté pour le payement de ses dettes ne peut suivre les règles générales de la province
- memoire pour justifier le non paiement des dettes
- requete et décret pour les consuls et Cté c/ les redevables du département – 1742 – 2p.

Liste des créanciers privilégiés et non privilégiés depuis la vérification de 1690

- liste des créanciers non privilégiés de la Cté depuis la vérification de 1690 – 1719
- généalogie et descendance des capitaux de pension dus par la Cté de Sallon
- extrait darrest du conseil détat de sa majesté pour la liquidation de trois créances – 1718
- extrait d'ordonnance de Mgr le premier président et intendant sur plusieurs sommes dues à des maisons religieuses – 1718
- verbal de rangement des créanciers de la Cté de cette ville de Sallon – 1718
- état des sommes dues aux créanciers non privilégiés de la Cne de Sallon – 1718
- état des créanciers non privilégiés – 1718

correspondance 1712-1719 10 p.

estimation des domaines de la cté – 1718 – 8 P.

assignation des créanciers pour procéder aux options – 1718 5 p.

reconnaissance de dettes – 12 p.

Dossier de 27 pièces dont :

- 7 ordonnances du premier président du parlement
- 5 délibérations du Conseil général
- 2 lettres au Ier Président
- 1 copie de sommations
- 6 exploits d'huissier
- 1 extrait d'acte d'arrentement
- 1 lettre à l'intendant
- 1 pouvoir
- 1 copie de requête et comparant pour les consuls c/ hoirs de
Ignace Simon de Marseille
- 2 argumentaires

CC 54 Département de 1719

- Réclamation de divers créanciers 1719 - 4 pièces
- Exploits de commandement 1720 - 51 pièces imprimées
- Rapport d'estimes et de collocations
- Etat des cottes sur lesquelles obta Monsieur le marquis de
Brettonvilliers lors du département de 1719 - 8 pièces
- 2 extraits d'actes 1689-1690 – 6 lettres
- 2 requettes du marquis de Brettonvilliers 1741
- 1 intimation d'huissier 26 mai 1741
- 4 lettres de 1748 à 1778

CC 55 Cottes illiquides ou géminées à rembourser aux créanciers du département de 1719 et aux exacteurs des tailles de 1726 à 1731 – 1 pièce

CC 56 Epurement des cottes restées à la Cté lors du département de 1719 et de celles que ladite Cté a rembourser à divers créanciers – 1 pièce

-Extrait de l'acte de vente des cottes illiquides 1748 – 1 pièce

-Etat des particuliers qui ont du payer les cottes par eux dues du département de 1719 – 1 pièce

CC 57 Comptes du sieur Jacques Janselme ou imposition de 120 livres par livre

- livre de comptes 1726-1731

-1 arrêt du conseil d'Etat du roi qui autorise le bail passé à J. Janselme

- 1 pièce 1726-1731

-Pièces du compte 241 pièces

CC 58 Registre de la taille de 12 sous pour livre, exacteurs Jehan Chaix et Bartrand Peiras – 1594

-Requette des frères mineurs pour obtenir une exemption de la taille 1595 – 1 pièce

CC 59 Imposition d'une taille dont le produit servira à couvrir le logement des troupes 1595 – 2 pièces.

CC 60 Registre de perception des 12 tailles en mandat 1597

CC 61 Examen du compte de la taille d'un écu pour livre de la taille levée en 1597 : 1 pièce

CC 62 1 registre des 8 tailles en mandat 1598

CC 63 Taille de 1 écu pour livre

- 1 registre de 1598

- 1 rapport sur la responsabilité des consuls sur l'insolvabilité des fermiers - 1621

- 1 liasse (TME) 4 documents papier (2 lettres au parlement et 2 lettres illisibles) et 1 parchemin

CC 64 Taille d'un écu par livre 1 registre (TME) de 1599

- Sommations et saisies 12 pièces (TME) – 1599

CC 65 1 registre de tailles (TME) de 1599 et nombreux mandats

CC 66 Casernets portant estimation des biens et devant servir à l'imposition de la taille : 6 cahiers dont 2 (TME) de 1600 à 1629

CC 67 Cayers de ceulx que la ville doit par mandement apres avoir payé les vingt tailles en papier ce 12 febvrier 1601 : 1 cayer relié parchemin

CC 68 Livre des comptes par doit et avoit des redevables de la taille de 1601 1 registre (TME) 800 pages

CC 69 Registre des rapports des députés et experts commis pour vérifier les tailles et impôts de la ville de Salon 1601-1673

CC 70 Procès contre Andre Serraire, Loys Chailol et Pierre Bayard, exacteurs des tailles conte la Cté 1602-1607 22 pièces

CC 71 Taillon de ung teston pour livres, exacteurs Nicolas Mourgues et Pierre Ravel : 1 cayer et un registre relié parchemin

CC 71 bis Etat des restes de taille 1594-1604 1 registre avec table relié parchemin et nombreuses taches.

CC 72 Taille de deux testons pour livres imposées pour le paiement des pensions perpétuelles et aultres affaires de la Cté 1 registre relié parchemin + 2 pièces 1605-1607

CC 73 Taille de trente sous pour livres 1 registre relié parchemin 1605

CC 74 Rolle de la taille de 9 escus pour livres 1 registre (TME) 1607

CC 75 Taille de trente sous pour livre 1 registre relié parchemin (TME) 1607

CC 76

Imposition de neuf escus pour livres 1 registre relié parchemin 1609

Imposition de neuf escus pour livres cadastrales

1 registre relié parchemin 1609

1 registre relié parchemin 1610

-Exploit notifié aux débiteurs 1609 (68 pièces)

-Exploit notifié aux débiteurs 1610 (65 pièces)

CC 77 Mémoire pour les affaires de Monsieur de Tripoli plège de Robert Pagès exacteur de la taille de neuf escus pour livres de 1606 à 1610 et la Cté de Salon (TME) 1 registre 1634

CC 78

-Etat des restes de la cotte de neuf escus pour livre 1 registre relié parchemin 1607

-Rolle des restes de l'imposition de neuf escus pour livres 1 registre (TME) 1615

CC 79

-Registre de la taille de vingt sous par livre (140p.) 1616

-Autorisation aux consuls de lever 1 taille 1 parchemin 1616 (139p.)

CC 80 Perception des restes de taille exacteur Philippe Trossier 1616-1617 (39 pièces)

CC 81 Perception des restes de taille exacteur Philippe Trossier 1616-1617 (42 pièces)

CC 82 Perception des restes de tailles exacteur Philippe Trossier 1595-1609 (40 pièces)

CC 83

-Liasses (63 pièces). Perception des restes de taille de 1596-1609 et 1616-1617

-Liasses (121 pièces). Procès en restitution contre Philippe Trossier exacteur de l'arriéré des tailles restant dues à la Cté (1615-1638)

-Registre relié parchemin. Comptes de la Cté contre Philippe Trossier (1638).

-Requête contre Philippe Trossier (1615) : 2 parchemins, 1 sceau et 1 lettre (papier).

-Requête civile pour les consuls contre Philippe Trossier (1618) : 2 parchemins, 1 sceau et 2 lettres (papier).

-Requête d'Anne Forbin dame de Lamanon et réponse du roi Henri IV (1602) : 1 parchemin, 1 lettre papier TME, 1 parchemin, 1 lettre papier (TME) et 1 sceau.

CC 84

-Taille de 40 sous pour livre : exacteurs Jehan Fabre et Armand Chabert (1618) : 1 registre et 1 cayer.

CC 85

-Registre des procédures faites par les députés commissaires de la ville au sujet des contestations élevées par les habitants de Salon à l'occasion des saisies opérées sur leurs biens (1619-1625) :1 registre (TME).

CC 86

**-Taille pour 4 livres pour livre (1620) : 1 registre (TME de la reliure)
-Mandats (51 pièces)**

CC 87

**-Extrait du 6e de l'exaction : 1 cayer de 1635
-1 parchemin de 1622
-Mise à l'enchère de la taille (1622) (8 pièces) et compte-rendu du trésorier Jan Loys Guis**

CC 88

-Taille de 4,5 livres pour livre 1 registre 1622 (TME) exacteur Jan Loys Guis

CC 89

-Taille de 4,5 livre pour livre 1 registre de 1623 (TME) exacteur Jan Loys Guis

CC 90

-Taille de 4,5 livre pour livre 1 registre de 1624 (TME) exacteur Jan Loys Guis 1 table

CC 91

-Taille de 4,5 livre pour livre 1 registre de 1625 (TME) exacteur Jan Loys Guis 1 table

CC 92

-Taille de 4,5 livre pour livre 1 registre de 1626-1627 (TME) exacteur Jan Loys Guis 1 table

CC 93

-Taille de 4,5 livres pour livre 1 registre de 1627 (TME) exacteur Jean Loys Guis 1 table

CC 94

-Imposition d'une taille de 20 sous pour livre (1627) 2 cayers non reliés et 5 pièces

CC 95

-Taille de 4,5 francs pour livre (1628) 1 registre (TME) exacteur Jan Loys Guis.

CC 96

-Taille de 4,5 francs pour livre (1629) 1 registre relié parchemin (TME) exacteur Jan Loys Guis

CC 97

-Taille de 30 sous pour livre (1629) 1 registre relié parchemin (mauvais état) exacteur Bartezard Aprillis

CC 98

-Taille de 4 livres 10 sols pour livre (1630) 1 registre relié parchemin (mauvais état) exacteur Jan Loys Guis

CC 99

-Taille de 4,5 livres pour livre (1631) 1 registre (TME) exacteur Jan Loys Guis

CC 100

-Taille de 4 livres 10 sols pour livre (1632) 1 registre (TME) exacteur Giraud

CC 101

- Taille de 2 escus pour livre (1636) 1 registre (mauvais état)
- Capage de l'année 1643

CC 102

- Taille 20 sous de 134 mandats (1637-1638) exacteur Honoré Martel

CC 103

- Taille de 4 livres 10 sous pour livre (1656) 1 registre (TME) exacteur André Aubert

CC 104

- Taille de 4 livres 10 sous pour livre (1658) 5 cayers

CC105

- Taille de 40 sous pour livre (1661) 1 registre exacteur A. Aubert

CC 106

- Taille de 6 livres pour livre 1 registre (1667) (mauvais état) exacteurs A. Aubert et Jacques Rey

CC 107

- Taille de 9 livres pour livre 1 registre (1673) exacteur André Aubert

CC 108

- Taille de 9 livres pour livre 1 registre (1676) trésorier Jean Imbert
- Autorisations et augmentation de la taille (1677) 7 pièces

CC108 bis

- Taille de 12 livres pour livre (1678) trésorier A. Aubert : 28 mandats

CC 109

- Taille de 9 livres pour livre (1679) 1 registre et 40 mandats

CC 110

- Taille de 9 livres pour livre (1680) 1 registre

- CC 111**
– Taille de 9 livres pour livre exacteur Pierre Coudoulet (1681)
1 registre conditionné à part - quittances des paiements (36 pièces) et 2 sceaux
- CC 112**
– Remise des reliquats des tailles (1683) (14 pièces)
- CC 113
- Taille de 9 livres pour livre (1683) 1 registre
- CC 114**
– Taille de 9 livres pour livre (1684) (42 quittances des paiements de taille)
- CC 115**
– Déclarations des restes de la taille de 9 livres de l'année 1684 : 1 registre
- CC 116**
Taille de 9 livres pour livre - exacteur Antoine de St Marc – 1685 - 1 registre et 30 quittances conditionnées à part
- CC 117**
Taille de 12 livres pour livre - exacteur Claude Michel - 1686 - 1 registre
- CC 118**
Taille de 9 livres pour livre - exacteur Estienne Hedouis – 1687 – 1 registre et 44 quittances conditionnées à part
- CC 119**
Taille de 9 livres pour livre - exacteur Joseph Lheraud – 1688 – 1 registre
- CC 120**
taille de 9 livres pour livre – exacteur Pierre Tronc de Coudoulet – 1689 1 registre
- CC 121**
taille de 4 livres 10 soulds pour livre – exacteur Estienne André Bernard – 1690 - 1 registre et 45 quittances conditionnées à part
- CC 122**
taille de 12 livres pour livre – exacteur Pierre Coudoulet – 1693-1694

1 registre et 38 quittances conditionnées à part

CC 123

taille de 15 livres pour livre – exacteur Pierre Heres – 1694 1 registre et 114 quittances conditionnées à part

CC 124

Taille de 9 livres pour livre – exacteur Pierre Heres – 1695 – 1 registre et 208 quittances

CC 125

Taille de 12 livres pour livre – exacteur Jean Baptiste Jauffret – 1696 – 1 registre et 60 quittances

CC 126

taille de 12 livres pour livre – exacteur Jean François bayon – 1697 – 1 registre

CC 127

Taille de 9 livres pour livre – exacteur Jean François Bayon – 1698 – 1 registre et 66 pièces du compte

CC 128

Taille de 9 livres pour livre – exacteur Jean François Bayon – 1699 – 1 registre et 78 pièces du compte

CC 129

Taille de 10 livres pour livre – exacteur Jean François Bayon – 1700 – 1 registre ME et 166 pièces

CC 130

taille de 10 livres pour livre – exacteur Louis faye – 1703 – 1 cahier et 60 quittances

CC 131

Arriérés des tailles de 1702-1703 qui n'ont pas été perçues par l'exacteur Louis Faye – 1703 - 2 cahiers

CC 132

Affaire Communauté c/ les hoirs de Louis Faye et ses cautions au sujet du compte de la taille de 1703 – 1708-1733 – 90 p.

CC 133

Taille de 12 livres – exacteur Joseph Reynaud – 1704 – 2 cahiers

CC 134

**-taille de 15 livres pour livre – exacteur Joseph Amoureux - 1705- 1706 - 2 cahiers et 34 mandats
-2 cahiers et 106 mandats
-liste des débiteurs – 1706 – 1 cahier + 3 p.**

-taille de 1707 – 2 cahiers et 188 mandats

CC 134 bis

**-taille de 6 livres – exacteur François Simon – 1708-1709- 2 cahiers + 4 p.
+ 180 mandats**

CC 135

**Perception des arriérés de la taille de 6 livres pour livre de 1708- 1709 –
1710-1711- 1 cahier de compte rendu et 89 mandats**

CC 136

**taille de 15 livres pour livre - exacteur François Simon - 1708 – 5
cahiers**

CC 137

**Affaire communauté c/ François Simon exacteur des tailles de 15 livres
pour livre de 1708 à 1710 : les consuls contestent le compte de l'année
1708 – ils veulent aussi obtenir l'annulation du contrat pour la suite à
cause du gel des oliviers - 30 p,**

CC 138

Taille de 30 livres pour livre – 1724 – 1725 - 17 p.

CC 139

**Arrêt de la cour des comptes aides et finances portant règlement pour le
recouvrement des sommes dues aux Ctés par leurs trésoriers et pour le
paiement des arriérés de taille - 1725 – 2 fascicules**

CC 140

**taille de 1734-1735 – poursuites en paiement c/Joseph Laurens exacteur
et débiteur - 40 p.**

CC 141

Taille et capitation de 1742-1743 - exacteur Philippe Levet – 35 p.

CC 142

Taille de 12 livres pour livre – exacteur Antoine Clément – 1746- 3 p.

CC 143

**Procès c/ Ch. Bernard exacteur de la taille en 1750-51 et Gaspard
Rousier exacteur de la taille et du capage en 1753 pour dettes envers la
Cté. 14 p.**

CC 144

taille, capage, capitation, vingtième de l'industrie – procès c/ le trésorier Pierre Girard – 1756-1764 – 10 p.

CC 145

taille de 1760-1761 – 7 p.

CC 146

Taille et capitation de 1762-1763 – procès c/ Amouroux exacteur – 20 p. Affaire Communauté C/ le sieur Amouroux exacteur de la taille de 1762-63 ainsi que du capage et de la capitation, et André et Jean Baptiste David, cautions du sieur Amouroux.

A la fin du bail ils restent débiteurs envers la Cté de sommes très importantes pour le paiement desquelles la Cté engage un procès.

Il apparaît ainsi que le sieur Amouroux servait de prête-nom au sieur Bertrand exacteur en 1760-1761 et qu'il ne pouvait prétendre à cette charge en 1762-63.

CC 147

Taille de 1762 à 1765 – affaire JB. Truchement c/ les exacteurs Louis Amouroux exacteur en 1762-63, et Pierre Bertrand, exacteur en 1764-1765, débiteurs de la Cté – 44 p.

–requêtes et ordonnances des 13 décembre 1764 et 17 octobre 1765

–saisie c/ Philippe Levet, caution de P.Bertrand – 8 avril 1766

–exploit de commandement c/ les sieurs David – 23 octobre 1765

–saisie c/ Louis Amouroux et ses cautions les sieurs David – mai 1769 – 1 original + 4 copies

–exploit de commandement aux sieurs consuls et trésorier de la part du sieur Truchement, de poursuivre Berrtrand et Amouroux – 14 janvier 1765

–extrait de délibération : demande du sieur Truchement de faire rendre leurs comptes aux sieurs Bertrand et Amouroux – 19 mai 1765

–exploit de perquisition des personnes des sieurs Bertrand et Amouroux – 2 octobre 1765

–exploit de saisie des sieurs Bertrand et Amouroux – 8 octobre 1765

–dettes de Amouroux et Bertrand – 1762-1763-1764

–état de ce qui reste dû – 6 septembre 1766

–3 rolles des dépenses faites pour ces deux procès

–correspondance de M.Bellon – 15 lettres -

–honoraires d'une consultation de M. Julien – 25 mai 1765

injonction aux consuls, ,sous peine d'être déclarés responsables en leur propre nom, de faire exécuter l'arrêt de la cour des comptes du 7 décembre 1768 condamnant les sieurs David à payer les dettes d'Amouroux

CC 148

Taille de 12 livres pour livre – 1764-1765 – état des imposés et montant e leur imposition – exacteur Pierre Bertrand – 2 registres ME et 9 p.

CC 149

Taille de 1764-1765 – affaire Cté c/ Pierre Bertrand exacteur et Philippe Levet caution

–A la suite du décès de Pierre Bertrand (le 8 janvier 1766), la Cté réclame au sieur Levet les sommes qui restent à recouvrer pour 1764 et décide de donner le bail pour l'année suivante à de nouveaux exacteurs – le sieur Levet engage un procès c/ la Cté.

–Affaire Cté c/ Levet : mémoires, requêtes – 1765-1773 – 26 p.

– « « « : action du sieur Levet c/ la Cté à la suite de la nomination de nouveaux exacteurs - 1766-1772- 24 p.

–saisie des biens du sieur Levet – 1769-1787 -14 p.

–pièces comptables – 1770-1775 – 11 p.

–autres documents – 7 p.

–procès Cté C/ Pierre Dufour et Philippe Levet – 1777- 5 p.

–CC 150

–Taille et capitation de 1764-1765 – exacteur Pierre Bertrand : commandements, saisies, vente des biens saisis aux débiteurs - 103 p.

CC 151

taille et capitation 1764-1765 -exacteur Antoine Clément : perception du reste des impositions – 1766-1787 – 165 p.

CC 152

capitation de 1764 et 1765 – poursuites et diligences du sieur Richard à l'encontre des débiteurs – 112 p. imprimées

CC 153

Taille de 1764-1765

Procès soulevé par Jean Baptiste Truchement à l'effet de contraindre les consuls à poursuivre en paiement les anciens fermiers et exacteurs des tailles et impositions - 1786-87 26 p.

CC 154 Tailles de 1723 à 1777 – PV de saisies, sommations – perception des restes des impositions – 125 p.

CC 155

Taille de 1600 à 1693 – 45 p.

Taille de 1700 à 1788 :23 p.

- 1 cayer des estats de taille qui n'ont pas été exigées - + 1 table (sans date)
- commission pour examiner la prétention d'un ex fermier des tailles – 1700
 - extrait des registres de la Cour des Comptes - 1715
- bail de deux tailles et détail de l'emploi des sommes recouvrées – 1722
- enchères de l'exaction de la taille -1723
- mémoire contenant les raisons pour lesquelles la Cté de Sallon doit refuser ou accorder à Noble Pierre André Le Blanc le paiement des cottes - 1724
- 1 requête des consuls de Salon c/ les consuls de Grans pour la possession du coussou de Toupigiùre et les tailles qui en découlent – 1729
- sentence arbitrale (non datée, en latin) de l'évêque de Carpentras justifiant l'usage commun du coussou entre les Ctés de Salon Grans et Miramas et l'archevêque d'Arles – contestation de celle-ci.
- 5 acquis de taille (1736 à 1741) - 1 billet -
- article du règlement du bail délivré à l'adjudication - 1736
- 2 commandements au séquestre pour le paiement des tailles – 1742
- extrait du bail de taille pour les années 1772-1773
- saisie des biens et projet de vente de ces biens pour paiement des tailles de 1776-1777 - 1780
- Lettre du procureur général du roy aux comptes relative à l'imposition de la taille et brouillon de réponse des consuls– juillet 1781
- extrait de délibération de la ville de Sallon du 1er mai 1788
- lettre des consuls à la cour des comptes demandant d'assembler un conseil général pour l'imposition de la taille – 7 may 1788

CC 156

Capage de 1607 : 1 registre relié parchemin ME

CC 157

Capage de 1618 exacteur François Lheraud :

- 1 registre relié parchemin ME
- autorisation de lever le capage – 1619 – 1 p. parchemin
- sommation aux exacteurs afin qu'ils rendent compte de leur contrat – 1620

CC 158

Capage de 1622 exacteur Jehan félix – 1 registre relié parchemin ME

CC 159

Capage de 1623 – exacteur Jehan Fabre – 1 registre relié parchemin

CC 160
Capage de 1626 – exacteur sieur Giraud – 2 cahiers non reliés

CC 161
Capage de 1627 – exacteur Jehan Darbès – 1 cahier non relié

CC 162
Capage de 1632 – exacteur François Giraud – 1 cahier relié carton

CC 163
Capage de 1633 - 1 registre relié parchemin avec table

CC 163 bis
arrêt de déboutement c/ Jean Jourdan touchant le capage du 5 novembre 1641 – 1 cahier parchemin

CC 164
Capage d'un escu 4 sous pour chaque chef de maison exacteur Louis Trossier – 1643 – 1 registre relié parchemin ME

CC 165
Capage de 1667 – Claude Rousier – 1 registre relié carton

CC166
Capage de 1705 – exacteur sieur Ricard 1706 – liste des contribuables omis- 1 cahier

CC 167
Capage des années 1743-1746 – CR des exacteurs 1749-1772
–opposition à la levée du capage - 1743-1745 10 p.
– CR François Beauvais et Antoine Clément – 2 p.
–CR Antoine Clément – 14 p.
–CR Joseph Antoine Bertin 5 p.
–CR Jacques Laurens Giraud – 20 p.
–CR Jacques Laurens Giraud – 92 p.

CC 167 bis
Procès c/ Denis et Paul Vachier et autres opposants au capage – 1745 – 48 p.

CC 168

Capage imposé en 1748 – CR des trésoriers – 1750-52 – 25 p.

CC 169

Etat des sommes que les trésoriers de la Cté doivent exiger des exacteurs des capages – 1761-78 – 31 p.

CC 170

Liste des habitans et propriétaires forains soumis au capage – 1764-65 – 2 cahiers

CC 171

Registre contenant les états des personnes devant payer les capages de 1743 à 1746 et de 1756 à 1767 et un brouillon de la capitation ayant servi à dresser les états des capages - 1 registre ME

CC 172

arrêt de la cour des comptes aydes et finances de Provence interdisant la levée de capages par les communautés sans autorisation de la cour – 2 exemplaires, imprimés

CC 173

Compte du capage de 1784 – exacteur Charles Bernard – 1 p.

CC 174

21 documents relatifs au capage – 1596- 1775

CAPITATION

CC 175

mémoire contenant le dénombrement des habitants de la ville, leurs qualités et facultés et la capitation de 1717 – 1 cahier + 9 listes -

CC 176

Mémoire pour le dénombrement des habitans de la Cté de Sallon – 1 cahier + 2 instructions – 1765

CC 177

Dénombrement de la population – 2 cahiers – 1779

CC 178

registre de capitation – 1697-1708 – 1 registre restauré

CC 179

registre de capitation – 1709-1726 – 1 registre relié parchemin ME et 7 pièces affaire Boisson

CC 180

Registre de capitation – 1727-1737 – 1 registre relié parchemin ME ME

CC 181

Brouillon des états de la capitation depuis l'année 1764 jusques en 1765 – 1 registre relié parchemin ME

CC 182

Brouillon des états de la capitation 1740-1753 – 1 registre relié parchemin ME

CC 183

Etats de la capitation 1764-1765 – 2 cahiers

CC 184

brouillon de capitation 1768-1782 et de capage 1768-1773 – 1 registre relié parchemin ME

CC 185

Liasse de cahiers de la capitation 1783-1788 - 6 cahiers

CC 186

Etat des particuliers compris dans le rolle de la capitation et qui peuvent payer leurs taxes – 1718-1721- 5 p.

CC 187

Etat du montant annuel de la capitation et du compte-rendu du trésorier – 1724-1741- 2

CC 188

**Compte rendu par les trésoriers et récépissés attestant la remise des rolles des impositions 1725-1789
-récapitulatif du montant de la capitation de 1701 à 1741 1 p.
comptes rendus des trésoriers 161 p.**

CC 189

**Perception de la Capitation 1725-1737 et des arriérés, état des particuliers imposables 1725-1737
33 cahiers**

CC 190

Etats de la capitation des habitans de Sallon – 1733 – 1 cahier

CC 191

Lettres circulaires de MM. Les intendants fixant le montant de la capitation pour la cté de Sallon – 1734-1790 69 p.

CC 192

Capitation – exemptions et correspondance – 1726-1781 – 25 p.

CC 193

1697-1789 : 17 documents relatifs à la capitation, dont l'instruction sur le dénombrement à effectuer et devant servir à la capitation par Pierre Cardin Lebret 1704 –

CC 194 levée d'une imposition égale au 1/10e des revenus, rentes, pensions, gages, dont le produit servira à payer les frais de guerre. 1710-1712 – 11 p.

CC 195 Perception du vingtième sur tous les biens – 1750- 1 cahier

CC 196 Perception du vingtième – 1751 – 1 cahier

CC 197 Perception du vingtième – 1752 – 1 cahier

CC 198 Perception du vingtième – 1753 – 1 cahier

CC 199 perception du vingtième - 1754 – 1 cahier

CC 200 perception du vingtième – 1755 – 1 cahier

CC 201 perception du vingtième – 1756 – 1 cahier

CC 202 correspondance relative au vingtième – 1749-1750 – 6p.

CC 203 Rolle du vingtième de l'industrie - 1750-1755 – 2 cahiers TME

**CC 204 Vingtième de l'industrie - création de l'impôt par édit du Roy -
recouvrement par Antoine Bertin – 19 p. dont 2 TME – 1749-1757**

CC 205 Vingtième de l'industrie -

**–recouvrement des arriérés par Jacques Laurent Giraud 1755-1763 –
26 p. dont 1 état des particuliers qui restent devoir le 20e de l'industrie et
un cahier = compte du sieur Giraud -**

**–procès entre la Cté et les trésoriers des restes du vingtième et des capages
de 1743 à 1745 – 1772 – 14 p.**

–produit du vingtième de l'industrie - 1762-1772 – 16 p.

CC 206

**Recouvrement du vingtième des offices et droits – 1750-1756 -
8 p.**

CC 207

Droits de contrôle et insinuation :

–instructions officielles 1707-1732- 17 p.

–correspondance relative aux retards de paiement – 1714-1718 – 10 p.

CC 208

Droits de contrôle et insinuation : comptes annuels – 1708-1739 – 109 p.

CC 209

**Désignation d'un trésorier chargé du recouvrement des droits de contrôle,
Antoine Vachier - 1747-1748 7 p.**

CC 210

**Registre du petit scel de Provence pour l'enregistrement des actes depuis le
5 janvier 1706 jusqu'au 5 mai 1707 -
1706-1707 – 1 registre relié parchemin**

CC 211

**Enregistrement des baux à ferme au greffe des gens de main morte – 1725-
1743 – 12 p.**

CC 212

**Païement du taillon et des ustensiles – 1593-1764 – 20 p. + 1 cahier TME +
1 cahier**

CC 213

**païement du quartier d'hiver – du « don gratuit » pour le mariage du roi –
permission d'emprunter pour payer le quartier d'hiver et le « don
gratuit » 1643 - 1660 - 1741 - 39 p.**

CC 214

**païement des droits d'amortissement de francs-fiefs et nouvel acquet –
1641-1756
57 p.**

CC 215

taxes à acquitter lors du couronnement du roi – 1643-1645 – 5 p.

CC 216

Taxe du 6e denier sur les biens aliénés - 1677-1729 – 22 p.

CC 217

**Etats des païements effectués pour les diverses affaires extraordinaires -
1688-1720 – 5 p. (4 cahiers + 1 lettre)**

CC 218

**Edit du roy qui fixe les sommes à payer par les Ctés qui ont détourné les
rivières sans la permission de sa Majesté. 1694-1696 – 5 p.**

CC 219

Droits sur les huiles – 1713-1783 4 p.

CC 220

Affouagements successifs des terres adjacentes – 1714-1738 – 6 p.

CC 221

Impositions du 10e, du 50e et du 100e – 1726-1784 – 10 p. dt 1 TME

CC 222

**Païement d'un don gratuit pour l'avènement du Roi et pour lequel la ville
de Salon avait été exemptée – 1727-1786 - 21 P. dt 19 imprimés**

CC 223 taxes royales et quittances - 1622-1786 45 p.

CC 224

Réductions d'impôts pour insuffisance de récoltes – 1708-1768

19 p.

/CC 230/

Liasse renfermant attachés ensemble un cadastre incomplet de 1594, un compte trésoraire incomplet de 1635 – 1636, et un relevé ou contrôle du foin qui s'est consommé en 1668 au moulin des olives appartenant alors à la Cté.

**1594 – 1668
850 p.**

mauvais état

/CC 231/

**Cadastre de 1600, en un volume commençant à fol. 73 et finissant à fol. 577 ;
comporte une table.**

1600 504 p. reliure en peau

/CC 232/

Cadastre de 1617, en un volume ; avec une table.

**1617 466 p.
reliure en peau en mauvais état**

/CC 233/

Collection de feuilles qui restent du brouillon de l'ancien cadastre de 1617

/CC 234/

Registre intitulé "mains du cadastre de 1617", commençant fol. 2 jusqu'à 539.

**1617 539 p.
dont beaucoup sont déchirés, reliure en parchemin, mauvais état**

/CC 235/

Estimation des maisons de la ville en 1616.

1616 49 p.

/CC 236/

Cadastre de 1636, en un volume ; comporte une table.

1636 878 p.

/CC 237/

Registre de l'estimation générale des maisons pour le cadastre de 1636.

1636 550 p. reliure parchemin en mauvais état

/CC 238/

Registre dit batardeau du cadastre de 1636.

1636 1023 p. reliure parchemin en mauvais état

/CC 239/

Cadastre de 1642 en un registre ; comprend une table.

1642 660 p. dont 53 blanches, reliure en peau, mauvais état

/CC 240/

Cadastre de 1654 en un seul volume ; une table.

1654 772 p. reliure en peau, en mauvais état

/CC 241/

Cahiers dits mains de l'estimation pour servir au cadastre de 1661.

1661

1310 p.

/C 242/

Cadastre de 1669 en un seul volume ; une table.

1669

665 p. reliure en parchemin

/CC243/

Un registre dit mains et estimation pour le cadastre de 1668.

1668

830 p. reliure en parchemin en mauvais état

/CC 244/

Collection incomplète des feuilles qui ont servi de brouillon au cadastre de 1669.

1669

270 p. environ, dont de nombreuses déchirées

/CC 245/

Un registre incomplet d'un brouillon dit bâtardeau du cadastre de 1669, commençant à fol. 50 et finissant à fol. 1220.

1669

1170 p.

/CC 246/

**Cadastre de l'année 1673, en trois volumes ;
le premier commence au fol. 1 et finit au fol. 599 ;
le deuxième va du fol. 600 au fol. 1184 ;
le troisième va du fol. 1185 au fol. 1780 ;
Comprend deux tables.**

1673

1780 p.

/CC 247/

**Cadastre de 1673, en deux volumes (première version).
Le premier commence au fol. 517 jusqu'au fol. 551, puis du fol. 649 au fol. 1051,
plus quelques pages déchirées – volume en très mauvais état.
Le second va du fol. 1052 au fol. 2120 – reliure en parchemin en mauvais état.**

1673

1470 p.

/CC 248/

Liasse de cahiers dits mains et estimation pour le cadastre de 1687, (1685).

Une première liasse comprend 15 cahiers, et va du fol. 1 au fol. 625 ;

La deuxième liasse, de 5 cahiers, va du fol. 1 au fol. 340 ;

La troisième liasse comprend 20 cahiers, et va du fol. 1 au fol. 810, plus une table de 24 pages.

/CC 249/

Collection incomplète des feuilles d'un ancien cadastre qui paraît être intermédiaire entre le cadastre de 1673 et celui de 1708.

**1687 (?) commence au fol. 16 et finit au fol. 646
(manque très nombreuses feuilles, liasse en très mauvais état)**

/CC 250/

Cadastre de l'année 1708, en trois volumes.

Le premier commence au fol. 1 et finit au fol. 732 ;

le deuxième va du fol. 733 au fol. 1433 ;

le troisième va du fol. 1435 au fol. 2181 ;

comprend une table.

1708 2181 p. reliure en peau, en mauvais état

/CC 251/

**Registre renfermant le brouillon du cadastre de l'année 1708.
Brouillon précédé d'une table alphabétique.**

1708 1010 p. reliure en parchemin en mauvais état

/CC 252/

**Registre contenant l'estimation des maisons et jardins du cadastre de
l'année 1708**

1708 358 p. reliure en parchemin en mauvais état

/CC 253/

**Liasse de cahiers d'estimation pour le cadastre de 1708.
Cahiers de 2 à 11, commençant à fol. 49 et finissant à fol. 514**

1708

465 p.

/CC 254/

"Etat des prés, jardins, coussous, pradelles, aires et cences, recogneu en l'année 1712" .

1712

19 p.

/CC 255/ (1724/fin XVIIIè) – 1 table

Cadastre de l'année 1724, en huit volumes, plus trois tables.

Le premier volume va du fol. 8 au fol. 706 (il manque les fol. 1 à 7, et 707 à 710).

Le deuxième volume va du fol. 711 au fol. 1458.

Le troisième volume va du fol. 1476 au fol. 2077 (il manque 15 p. au début et les p. 2050 à 2067).

Le quatrième volume va du fol. 296 au fol. 2569 (il manque les fol. 2078 à 2095 et les fol. 2093 à 2095).

Le cinquième volume va du fol. 2570 à 3050

Le sixième volume va du fol. 3060 au fol. 3453 (il manque les fol. 3051 à 3059 et le fol. 3063).

Le septième volume va du fol. 3455 au fol. 3736 (il manque le fol. 3454).

Le huitième volume va du fol. 3737 au fol. 3906. Il comprend en outre environ 350 pages blanches.

Le neuvième volume est composé des trois tables du cadastre.

Tous les volumes, à l'exception du 1er et du 7ème, sont reliés en peau :
Les reliures sont en mauvais état.

.../...

/CC 256/

Un registre intitulé mains de l'estime du cadastre de 1724 – maisons

1724

193 p.

reliure parchemin

/CC 263/

Modifications apportées aux cadastres (ventes, partages) :

-cadastres de 1588, 1594, 1600	
6 p.	
-cadastres de 1617, 1661, 1687 (?), 1673	78 p.
-cadastre de 1724	42 p.

/CC 264/

Estimation des biens de certains propriétaires.

1600 – 1725	42 p.
-------------	-------

/CC 265/

Erreurs commises sur le cadastre et rectifications demandées.

1602 – 1700	21 p.
-------------	-------

/CC266/

Honoraires des personnes chargées de la rédaction des cadastres, et projet de rédaction d'un nouveau cadastre en 1758.

Correspondance	
1610 – 1761	59 p.

/CC 267/

Feuilles déchirées appartenant aux cadastres.

Sans date	8 p
-----------	-----

COMPTES DE GESTION DES TRESORIERES

/CC 268/

Mandats des trésoriers de la Cté pour lesquels il n'a pas été trouvé de compte trésoraire.

-1525 – 1548	13 p.
-1554 – 1573	21 p.
-1591 – 1602	6 p.

/CC 269/

**Compte de gestion de Jaumet Paul, trésorier ;
consuls noble Mathias Isnard et noble Antoine Viguiet.**

**De nombreux mandats ont servi à payer le logement des soldats commandés par les capitaines Granier et Pignolly.
On trouve aussi le paiement des frais engagés pour le transport de pièces d'artillerie à Sisteron.**

-1562 – 1563	68 p.
--------------	-------

/CC 270/

**Compte de gestion de Jehan Suffren, trésorier ;
consuls Laurent de Chateauneuf, sieur de Mollèges, et Raymond Suffren.**

**Paiement des frais de logement des troupes, du "rabillement de la fonteyne des arbres"
du "prisfaict du cabinet de la maison de la ville".**

On trouve aussi le paiement de la dépense engagée par Monsieur de Chasteauneuf et noble Pallamede Marc pour accompagner monsieur le Comte de Saumerive.

1563 – 1564	173 p.
-------------	--------

/CC 271/

Compte de gestion de Antoine de Cadenet, trésorier ;
consuls noble Antoine Viguier, François Suffren, Joseph Ponsard,
notaire.

-Livre des dépenses 6 p.
-mandats 8 p.

/CC 271/ (suite)

On remarque le paiement de 50 florins au maître des " escolles de la ville" , de 28 florins
au fourrier de la compagnie de monseigneur le Comte de Tende de
passage à Salon, de
24 florins pour l'achat d'une "boutte" de vin que la ville a offert à Mgr.
Le Cardinal de
St Croix "notre archevêque".

On trouve un mandat de 9 florins et deux soulds payé à monsieur de
Chateauneuf pour un voyage qu'il fit afin de s'entretenir avec Mgr. De
Carces au sujet des prisonniers "de la religion".

1568 – 1569 14 p.

/CC 272/

Compte de gestion de Jaumet Paul, trésorier ;
consuls noble Laurens de Chateauneuf, sieur de Molleges, Guillaume
Giraud, Pierre Heres.

-livre des mandats et recettes

On trouve dans les dépenses :

Mandats 17 et 24 : paiement des frais engagés par les consuls pour être
allés s'entretenir avec monsieur le comte de Carces ;

-mandat 46 : Paiement du maître d'école ;
-mandat 76 : achat de blé pour la ville à Cavaillon, Orgon et Sénas ;
-mandat 152 : achat d'une maison par la ville.

1570 – 1571 22 p.

/CC 273/

**Compte de gestion de Estienne Theric, trésorier ;
consuls Antoine Aiguesier de Feraud, Pierre Chaillol, bourgeois,
Trophime Bezaudin, marchand.**

Registre des mandats et recettes

**On remarque, p. 23, le paiement des chirurgiens "qui sont aux gaiges
de la ville" ; p. 19 celui de
"maître Jehan le relochiaire per aver adouba lou reloys" .**

**Il y a aussi de nombreux mandats ayant servi au paiement des gardes
aux portes de la ville.**

1580 – 1581

74 p.

/CC 274/

**Compte de gestion de Jehan Rix, trésorier ;
Consuls François Jehan Isnard, écuyer, Claude Suffren, bourgeois,
Barthelemy Trossier, notaire.**

-Livre des mandats et recettes.

**On trouve p. 14 un mandat de paiement adressé à Jehan Albarestier
pour avoir gardé le chemin de Marseille ; p. 16, un autre adressé à
Honoré Gounael qui a été envoyé à Mérindol se renseigner au sujet du
passage de quelques cavaliers.**

1581 – 1582

57 p.

/CC 275/

**Compte de gestion de Pierre Heres le Vieux, trésorier ;
Consuls Palamède Marc, sieur de Châteauneuf, André Sabatier,
bourgeois,
Colin Martel.**

-livre des mandats et recettes

**Signaler l'offre d'un tonneau de vin faite au grand prieur (mandat N°
105) , la réparation de l'abreuvoir des Arbres (mandat 141).**

1583 -1584

45 p.

/CC 276/

**Compte de gestion de Thomas Mourgues, trésorier ;
consuls Pierre Isnard, écuyer, Claude Théric, bourgeois, Antoine
Berthot, ménager**

-livre des mandats et recettes

**A signaler la pension servie à monsieur baron de Tres (madat 41) ;
la construction du pont du cimetière des frères Cordeliers (mandat 69) ;
le "rabilhage" de la maison commune (mandat 87) ; "prisfaict et
rabilhage de la muraille de la
ville de joigant la maison de Chailhol" (mandat 208).**

1584 – 1585

48 p.

/CC 277/

**Compte de gestion de Antoine Theric ;
consuls Claude Marc de Tripoly, écuyer, capitaine Hugues Suffren,
bourgeois Thomas Mourgues.**

-livre des mandats et recettes

**A signaler l'achat des cordes d'arquebuse destinées aux soldats envoyés
à Orgon sur ordre
de Mgr. Le Grand Prieur (mandats 30, 37 et 61) ;
la construction de murailles (mandat 203).**

1585 – 1586

40 p.

/CC 278/

**Compte de gestion de Claude Théric, trésorier ;
consuls Antoine de Feraud, sieur de Cornillon, Pierre Chaillol le Vieux,
bourgeois, Trophème Bezaudun, artisan.**

**-livre des mandats et recettes, en double exemplaire, dont un relié en
parchemin 112 p.**

-mandats 79 p.

**A signaler : l'achat de bois pour le sieur de Vins (mandat 65) ; les frais
de nourriture d'une troupe de 90 soldats (N° 70) ; d'une autre troupe de**

65 soldats de passage à Salon (N° 77) ;
le paiement de 46 soulds aux deux soldats qui ont découvert la trahison
d'Arles (N° 196) ; de nombreuses dépenses faites à l'église des frères
capucins et l'achat par la ville de la directe
de la maison des frères capucins (N° 219 à 222, - 234,235,236 – 264 –
279 – 292 – 293);
l'entrée et le séjour du duc d'Epéron et de La Valette (N° 313).

1586 – 1587

/CC 279/

Compte de gestion de sieur Barthelemy Trosyer, trésorier ;
consuls François Aiguesier, escuyer, Antoine Theric, bourgeois, Antoine
Besaudun, artisan.

–livre des mandats et recettes 108 p.

A signaler l'indemnité versée à un blessé estropié au siège de Lamanon
(N° 148) ;
celle versée aux consuls qui ont accompagné Mgr. De la Vallette à
Marseille (N°200) ;
et le paiement fait aux maçons qui ont muré la porte de St Lazare (N°
211).

1587 – 1588 108 p.
Voir CC 292

/CC 280/

Compte de gestion de Jehan Baptiste de Millan, trésorier ;
consuls Jehan Eyguesier, sieur de Confoux, écuyer, Jehan Allegret,
bourgeois, Joseph Ponsard, notaire.

–mandats du compte 35 P.

–documents de la révision de l'administration consulaire

1641 30 P. (dont 22 en parchemin)

A signaler divers mandats ayant servi à payer les frais de logement et
nourriture des troupes de Mgr. De la Valette ainsi que le paiement du
régent des écoles.

1588 – 1589 et 1641 65 P. , dont 2 en parchemin

/CC 281/

**Compte de gestion de Jehan Rix, trésorier ;
consuls nommés par Mgr de la Valette : Jehan Isnard, écuyer, Antoine
Myousson , bourgeois,
Antoine Lombard dit Garroly.**

-mandats du compte 99 mandats

**-cahiers d'inscription des mandats
140 p.**

**-livre du compte
200 p.**

**A signaler la présence des troupes de Monsieur d'Etampes (N° 18-20);
de Mgr. de la Valette (N° 39) ; les travaux de construction des tours des
"murailles neufves"(N° 47) ; la garnison installée pour la garde de Saint
Laurent (N° 79-81) ; le transport de blessés venant de l'Isle de Martege
(N° 105) ; la chute d'Orgon (N° 144-148) et de Saint Chamas (N°156) ;
la présence des troupes de Monsieur de Memoransy (N°261) au moment
du siège de la ville ; la réparation des brèches faites aux remparts par
l'artillerie ennemie (N° 437-563).**

**Il faut signaler les très nombreux mandats qui ont servi à payer les frais
de nourriture et de boissons fournies aux troupes.**

1589 – 1590

voir CC 292

/CC 282/

**Compte de gestion de Antoine Theric, trésorier ;
consuls nommés par Mgr. De la Valette : noble Jean Rix, Pierre
Chaillol,
bourgeois, Michel Arnoux dit Brunet.**

-mandats 10 p.

1590 (20 juin)

voir CC 292

.../...

/CC 283/

Compte de 1591 – 1592 ;

Trésorier , Trophime Bezaudun.

Voir examen du compte en CC 292

/CC 284/

**Compte de gestion de Elzéard Testoris, trésorier ;
consuls Philibert de Cadenet, sieur d'Entrages, François Reynaud,
Antoine Galambrun.**

-livre des mandats 92 p.

-examen du compte 24 p.

1592 – 1593

/CC 285/

**Compte de gestion de Barthelemy Trossier, trésorier;
consuls Jacques de Cordes, Jacques Testoris, Trophime Bezaudun.**

-mandats 10 p.

-livre des mandats en double exemplaire 154 p.

**A signaler le passage de Monsieur le Comte de Carces venant de l'Isle de
Martegues (5 décembre 1593).**

1593 – 1594 164 p.

Voir CC 292

/CC 286/

**Compte de gestion de Honoré St Marc, trésorier ;
consuls Pierre de Viguiier, écuyer, Jehan Baptiste de Millan,
bourgeois, Philip Trossier, marchand.**

-mandats 446 p.

-livre des recettes et dépenses 107 p.

**A signaler la présence de troupes de Berre chargées de la garde de la
porte des Arbres (N° 19) ; la réparation du pont levis de la porte d'Aix
(N°102) ; la location de la maison servant à la "fabrication de la
monnaie" (N° 169).**

1594 – 1595 553 p.

voir CC 292

/CC 287/

**Compte de gestion de Antoine Millany, trésorier ;
consuls Claude Marc de Tripoly, Jehan Allegret, bourgeois, Jehan
André, apothicaire.**

-mandats 40 p.

**A signaler les nombreux paiements effectués aux personnes chargées de
la garde des portes.**

1595 – 1596 40 p.

voir CC 309

/CC 288/

**Compte de gestion de Bertrand Peyras, trésorier ;
consuls Pierre de Cadenet, écuyer, capitaine Melchior David, Guillen
Lhéraud.**

-mandats 37 p.

-livre des recettes et dépenses 40 p.

A signaler le mandat délivré pour le paiement des "maistres massons" venus visiter la ruine de la vénérable église de St Laurent (N° 35 – 67) ; " le rabillage de la vénérable église St Laurens" (N° 120)

1596 – 1597 52 p.

voir CC 309

/CC 289/

**Compte de gestion de Claude Theric, trésorier ;
consuls François Aiguesier, Hugues Suffren, bourgeois, Melchior Arnoux, apothicaire.**

-mandats 11 p.

A signaler un mandat qui mentionne la reconstruction des remparts du bourg et un autre qui signale des travaux effectués au clocher de St Laurent.

1597 – 1598 11 p.

Voir CC 309

/CC 290/

**Compte de gestion de Paris de Millan, trésorier ;
consuls Cezard de Nostredame, écuyer, Jehan Chaillol, bourgeois,
Anthoine Tabour, marchand.**

-mandats 12 p.

1598 – 1599 12 p.

voir CC 309

/CC 291/

**Compte de gestion de Antoine Theriq, trésorier ;
consuls Jehan Eignesier, sieur de Confoux, Antoine de Millan,
bourgeois, Michel Arnoux dit Brunet.**

-mandats 100 p.

-livre des recettes et dépenses 75 p.

A signaler des travaux effectués au clocher de St Laurent (N° 205 – 206).

1599 – 1600 175 p.

voir CC 309

/CC 292/

Examen des comptes de gestion des trésoriers de la Communauté.

1587 – 1588 Barthelemy Trossier

**1588 – 1589 Jehan Baptiste de
Millan**

1589 – 1590 Jehan Rix

1590 (juin – décembre) Antoine Theric

1590 – 1591 (décembre – juin) Sébastien Pages

1591 – 1592 Trauphime Bezaudin

1593 – 1594 Barthélemy Trossier

1594 – 1595 Honoré St Marc

-fournitures faites aux troupes

1599 470 p. reliure en parchemin

/CC 293/

**Compte de gestion de Palamède Tronc de Codolet, trésorier ;
consuls noble Balthazard Marc, sieur de Chateauneuf, Elzeard
Villeneuve, bourgeois, Louis Dalmas, marchand.**

- mandats 305 mandats**
- mandats divers (paiement de dettes anciennes) 22 p.**
- correspondance 16 p.**
- livre des recettes et dépenses et documents à l'appui 114 p.**

**A signaler les frais des travaux effectués avant la visite de la Reine
Marie de Médicis (N° 139 – 141 – 145 – 171 – 182 – 204) ; et la somme de
25 écus payée à César de Nostredame pour avoir composé les
inscriptions, tableaux et décoration, figurant à l'entrée de la ville lors de
la réception de la Reine.**

Recettes	5 597 écus 8 sols 3 deniers
Dépenses	5 776 " 5 " 8 "
Reliquat	178 " 57 " 6 " dûs au trésorier

1600 – 1601

Voir CC 309

/CC 294/

**Compte de gestion de Michel Arnoux, trésorier ;
consuls noble Jacques d'Arbes, sieur de Montaud, Cérès Faulcon,
bourgeois, Mathieu d'Arles, notaire.**

- mandats 269 mandats**
- mandats divers 6**
- documents divers 32 p.**
- livre des recettes et dépenses 76 p.**

A signaler le traitement du "Régent des escolles" (N° 60) ; la dépense

faite lors de la naissance du Prince Dauphin (N° 96).

Recettes 4 786 escus 27 sols 3 deniers

Dépenses 4 554 " 15 " 3 "

1601 – 1602

/CC 295/

Compte de gestion de François Laugier, trésorier ;
consuls Baltezard Isnard, escuier, Loys Giraud, bourgeois, Palamède
Martel, marchand

–mandats 350 mandats

–livre des recettes et dépenses 60 p.

A signaler l'indemnité versée à Monsieur de Chateauneuf, conseiller du
roi en la cour de Parlement et commissaire chargé de " la visitation des
holliviers roines par le verglas " (N° 123) ; la réparation de la cloche de
St Laurent (N° 166 – 193 – 196).

1602 – 1603 60 p.

Voir CC 309

/CC 296/

Compte de gestion d'Antoine Chaillol, trésorier ;
consuls Jean Baptiste Cartier, écuyer, André Suffren, Sébastien Pages.

–mandats 280 p.

–documents divers 19 p.

–livres des recettes et dépenses 16 p.

Recettes 5 423 écus 12 sols

Dépenses 5 420 écus

A signaler les frais de construction " de la muraille de la ville fecte
bastir sur une sienne court (de monsieur Jehan François de
Chasteauneuf escuyer de Moleges) "(N° 67) ;le salaire des gardes
chargés de "garder les olives jour et nuit " (N° 156) ;

le remboursement des meubles saisis au consul Pages par les créanciers de la Cté (N° 268).

1603 – 1604

voir CC 309

/CC 297/

**Compte de gestion de Mathieu Darbes, trésorier ;
consuls noble Jehan d'Isnard, avocat, François Laugier, bourgeois,
Germain Rollin, marchand.**

–mandats	200 mandats
–documents divers	8 p.
–livre des recettes et dépenses	90 p.

A signaler : les paiements faits à Monsieur de Gadet conseiller du Roi et commissaire député à la réduction des dettes de la Cté (N° 80) ; la pose de deux grandes fenêtres au collège (N° 88) ; le procès contre la religion de Malte (N° 105)

(de nombreux mandats en très mauvais état)

Recettes 5 852 écus 29 sous

Dépenses 5 907 écus 56 sous

1604 – 1605

/CC 298/

**Compte de gestion de Armand Decroix, trésorier ;
consuls Alexandre Paul, escuyer, Palamède Tronc, bourgeois, Jehan
Peyrot, marchand.**

–mandats	174 p.
–livre des recettes et dépenses	30 p.

(en très mauvais état)

A signaler les frais d'entretien des horloges (105 et 184) ; le passage de prédicateurs (153 et 194).

1605 – 1606

voir CC 309

/CC 299/

**Compte de gestion de Jean Peyrol, trésorier ;
consuls noble Jean François de Châteauneuf, sieur de Molleges, Honoré de St Marc,
bourgeois, Pierre Constant, marchand**

–mandats environ 200 mandats en très mauvais état

–livre des recettes et dépenses 53 p. (mauvais état)

On remarque le paiement des salaires des gardes du terroir (N° 105 à 109) ; les frais de "rabilage" de la porte d'Aix (N° 227)

Recettes 13 611 livres 1 sol 6 deniers

Dépenses 13 601 livres 10 sols

1606 – 1607

Voir CC 309

/CC 300/

**Compte de gestion de Palamède Tronc Codolet, trésorier ;
consuls Claude Roux, sieur de Beauvezet, Hugues Suffren, bourgeois,
Jean Saxi, marchand.**

–livre des recettes et dépenses 60 p.

(ce document est en très mauvais état ; signalé "en lambeaux" déjà au XIX siècle).

1607 – 1608

Voir CC 309

/CC 301/

**Compte de gestion de Alexandre Michel, trésorier ;
consuls Balthazard Marc, sieur de Châteauneuf, Antoine Chaillol,
bourgeois, Jacques Tabour.**

-mandats 236 p.

-livre des recettes et dépenses 90 p.

A signaler l'achat de torches à l'occasion du passage de Madame la Princesse de Counde et de Monsieur de Mantoue, beau frère du Roi (N° 65) ; le travail fait à l'une des cloches de l'église Saint Laurent (N° 111) ; les 178 livres payées aux " massons prefachiers de la fontaine de bournou " (N° 255).

1608 – 1609

/CC 302/

**Compte de gestion de Michel Arnoux, trésorier ;
consuls Mathias Isnard, juge royal de Pourqueroles, François Abel,
bourgeois, Jean Phelip, marchand.**

**-mandats
270 mandats**

**-documents divers
8 p.**

**-livre des recettes et dépenses
112 p.**

A signaler un mandat de 3 livres pour travaux exécutés à la fontaine des arbres (N° 12 – 17) ; un autre de 2 livres pour réparation du chemin de Lurian ; un autre de 18 livres délivré à Antoine Jaumarde, tailleur de pierres pour les feuillages et enrichissements faits à la fontaine du Bourneu (N° 77) ; un autre de 14 livres pour la démolition du bastion de Bourgneuf (N° 117) ; un autre de 68 livres pour réparation de la place des arbres (N° 166).

1609 – 1610

/CC 303/

**Compte de gestion de Phelip Trossier, trésorier ;
consuls Paul de Grignan, écuyer, sieur d'Hauteville, Louis Giraud,
bourgeois, Claude Lande, chirurgien.**

–mandats 36 p.

–livre des recettes et dépenses 162 p.

A signaler le mandat ayant servi à acheter du tissu pour faire deux petits coussins pour servir aux funérailles du feu Roi Henri IV; et celui qui a servi à payer le père provincial des Capucins venu faire " en sette villo la langue funèbre du feu roy Henry IV " (p. 9 et 10) ; à signaler aussi le voyage fait à Aix par monsieur de Grignan dans le but d'emprunter 12 000 livres (p. 22).

1610 – 1611

/CC 304/

**Compte de gestion de Jacques Tabour, trésorier ;
consuls noble Paris de Milan, écuyer, Palamède Tronc Codolet,
bourgeois, Sébastien Pages, marchand.**

–mandats 310 mandats

–documents divers (dettes, pensions) 43 p.

–livre des recettes et dépenses 130 p.

recettes 30 927 livres 19 sols 4 deniers

dépenses 30 935 " 5 " 5 "

A remarquer : au chapitre des dépenses, la participation à la restauration de l'orgue du couvent St François des Cordeliers (N° 48) ;

la refonte des cloches de Saint Laurent (N° 79 – 98 – 100) ;

le récurage du fossé de la font d'Aubes (N° 82) ;

le prix fait de la fontaine de Bourgneuf (Place de l'Hôtel de Ville) (N°

107)

la visite de médecins aux malades atteints de la lèpre (N° 116 – 117) ;

la destruction des bastions, fortifications et murailles de Jutarie (N° 121 – 287) ;

le don d'un mouton aux écoliers lors de la fête de Carnaval (N° 197) ;

le paiement de 60 livres fait à dame Françoise Letellier veuve d'Etienne Hozier à compte des vacations et salaires dûs à son mari député à Paris pour les affaires de la ville (N° 225) ; les travaux de restauration de la Croix de Crau (N° 304).

1611 - 1612

/CC 305/

Compte de gestion de Claude André, trésorier ;
consuls noble Annibal d'Astre, écuyer, Jehan Colin, bourgeois,
Alexandre Michel, marchand.

- 230 mandats
- 33 p. documents divers

A signaler : une lettre de Jeanne de Rascas aux consuls de Salon les informant de la visite que doivent faire à Salon Madame la princesse de Nevers et Madame la comtesse de Carces.

- livre des recettes et dépenses 90 p.
recettes 14 990 livres 15 sous 2 deniers
dépenses 15 829 livres 11 sous 8 deniers

A signaler : le mandat délivré aux écoliers pour la représentation d'une histoire instructive pour la jeunesse (N° 42) ; le mandat ayant servi à payer le « rabillage » de la porte d'Arles et de la maison de ville (N° 45 – 129 -176) ; le mandat délivré à Barthélemy Jauffret, hôtelier du logis du Chapeau rouge pour la dépense des écoliers forains venus à Salon pour assister à la dispute des écoles (N° 47) ; les dépenses à l'arrivée du duc de Guise et du cardinal de Joyeuse à Salon (N° 174).

1612 – 1613

/CC 306/

Compte de gestion de Claude Lande, trésorier ;
consul noble Jean François de Chateauneuf, sieur de Mollégès, Hugues Suffren, bourgeois, Claude André, apothicaire.

- 230 mandats

- 16 acquits
- documents divers : 78 p. dont 6 en parchemin et 2 sceaux brisés.
- livre des recettes et dépenses 158 p.
recettes 25 375 livres 2 sous 2 deniers
dépenses 25 906 livres 10 sous 4 deniers

A signaler : le pavage de la Condamine (N° 59 – 87) ; la réparation effectuée à la tour de la porte St-Lazare (N° 66) ; le mandat délivré au capitaine Jan Seguin rentier de Mgr de Guise en la baronnie de Lambesc pour contribuer à remettre le passage à Orgon (péage) suivant l'arrêt de la Cour (voir BB 7 p. 164 et 166) ; la construction de la muraille des lisses au jardin de Monsieur l'avocat Isnard (N° 176) ; la représentation d'une pièce destinée à « exercer » la jeunesse (N° 189) ; la présence des deux pères qui ont prêché pendant le Carême (N° 197) ; un mandat de 75 livres pour 12 armoiries figurant à l'entrée de Salon lors de la venue du duc de Guise lieutenant du roi en Provence (N° 218).

1613 – 1614

/CC 307/

Compte de gestion d'André Colomb, trésorier ;
consuls César Nostredame, écuyer, Antoine Théric, bourgeois,
Caliste Raybaud, marchand.

- 250 mandats
- documents divers : 60 p.

A signaler : les documents ayant trait aux difficultés éprouvées par le premier consul César de Nostredame pour faire rendre son compte au trésorier.

- livre des recettes et dépenses : 90 p.

recettes 14 859 livres 3 sous 8 deniers
dépenses 15 044 livres 16 sous 6 deniers

A signaler : le passage de M. le Président et messieurs les conseillers de la Cour de Parlement de retour d'Arles où ils s'étaient rendus à l'occasion des funérailles de Mgr le Chevalier de Guise (N° 24 – 25 – 32 – 259 – 260 – 262) ; les travaux effectués à la toiture de l'église St-Laurent (N° 33 – 119 – 171 – 217 - 220) ; les travaux de réparation effectués aux murailles servant pour le jeu « pallemail » (N° 100 – 106) ; les frais de l'information ouverte par M. de Sigoyer, conseiller, commissaire du Parlement au sujet de la sédition populaire du 21 décembre 1614 (N° 124 et suivants) ; les paiements effectués à M. de Seillars, prévôt des maréchaux et à ses gens envoyés à Salon par le Parlement pour y occuper le château aux frais de la ville (N° 181 – 202 – 206). 1614 – 1615 voir CC 309

/CC 308/

Compte de gestion d'Henri Bernard, trésorier ; consuls noble François de Rascas, sieur de Chateaufredon, André Coiffet, bourgeois, Jean Raybaud, marchand.

-450 Mandats

-130 p. dont : emprunts faits par la Cité et un rôle journalier de ceux qui ont travaillé à la réparation des remparts.

-Livre des recettes et dépenses : registre rédigé en latin, relié en parchemin :

-recettes 10 108 livres 1 sol 5 deniers

-dépenses 9 953 livres 19 sols 3 deniers

- A signaler : fourniture de vin et de pain faites aux habitants chargés de la garde de la ville au mois d'août lors de l'émeute (N° 28 - 29 voir BB7 p. 210-211) ; l'information ouverte au sujet de l'émeute (N° 36-39) ; les travaux effectués aux remparts (N° 72 - 95 - 123 - 130 - 141);l'achat d'armes N°88) ; le paiement des hommes chargés de la garde des portes et des fournitures de bois (N° 113 - 114 - 120 - 121 - 124 - 125 - 148 -150) ; l'achat de torches lors de l'arrivée du duc de Vendôme et le feu de joie brûlé à l'occasion du mariage du roi (N° 201) ; le passage de Mgr le premier président du Vair (N°207) ; un mandat de 6 livre payé au premier consul pour « un voyage par luy fait à Aix pour scavoir de Mgr le Président quel ordre falloit tenir sur le bruit que courroit que le roi cestoit saisi de la personne de Mr. Le prince » (N°311) – voir BB 7 p. 246.

1615-1616

voir CC 309

/CC 309/

Révision des comptes de la ville par Melchior Thomas sieur de Pierrefeu, conseiller du roi en sa cour des comptes, aides et finances de Provence.

1594-1595 A. de St Marc, trésorier

1595-1596 A. De Millan

1596-1597 B. Peyras

1597-1598 C. Theric

1598-1599 A. Theric

1599-1600 P. Tronc

1602-1603 F. Laugier

1603-1604 A. Chaillol

1604-1605 M.de Croix

1606-1607 J. Peyrot

1607-1608 Tronc de Codolet

1614-1615 A. Coulomb

1615-1616 Henri Bernard

1616

380 p.

/ CC 310 /

**Compte de gestion de Jean Louis Guis trésorier ;
consuls Noble Etienne de Reynaud, écuyer, Nicolas Gandon, bourgeois,
Jean Pesseguiet, marchand**

**420 mandats
130 p. (3 en parchemin 1 sceau brisé)**

Livre des recettes et des dépenses

Recettes 46 358 livres 5 sols 6 deniers

Dépenses 44 257 livres 5 sols 6 deniers

A signaler : les sommes payées aux soldats du capitaine de Roubert installés au château (N° 3 -9 -66 - 97 - 125) ; les sommes payées à M. de Pierrefeu commissaire à la révision des comptes de la ville (N° 54 - 95) ; le paiement de la cote des eaux de la Durance (N° 64) ; la réfection du cadastre (N° 127 – 131 - 183) ; le traitement du régent des écoles (N° 200 - 292) ; la location d'un grenier destiné à entreposer le blé de la ville (N° 329) ; les frais d'un voyage fait à Arles par le consul Reynaud pour l'exécution de l'arrêt contre l'économe de la religion de St Jean de Jérusalem (N° 333-334).

**1616-1617 / 1617-1618
voic CC 311**

/ CC 311 /

**révision des comptes de gestion de Jean Louis Guis, trésorier, par
Melchior Thomas sieur de Pierrefeu, conseiller du roi en sa cour des
comptes, aideset finances de Provence.**

**1619
voir CC 310**

152 p.

/CC 312/

**Compte de gestion d'Anthoine Chaillol le vieux, bourgeois, trésorier ;
consuls Mathias Isnard, avocat, Palamède Tronc, bourgeois, Anthoine
Lhéraud, bourgeois.**

**6 documents
livre des recettes et dépenses**

145 p.

**A signaler : le paiement de très importantes pensions (N° 1-4) ; la
démolition d'un arc en pierre situé à la place des arbres et menaçant**

ruine (N°9)
recettes 21 418 livres 9 deniers
dépenses 21 021 livres 2 deniers

1618 - 1619

/CC 313/

Compte de gestion de Phelip Platet, bourgeois, trésorier ; consuls noble Paul de Grignan, écuyer, sieur d'Hauteville, Pierre Ravel notaire, Jacques Saxy, marchand.

330 mandats TME
74 documents dont 3 en parchemin

A signaler : un arrêt de la Cour de Parlement de 1619 accordant un délai à la Cté pour le paiement de ses dettes et une enquête sur l'état des chemins et les abus commis par les propriétaires riverains.

Livre des recettes et dépenses 90 p.
recettes 28 923 livres 1 denier
dépenses 29 090 livres 10 sols 5 deniers

A signaler : la subvention accordée à M. Mayol « escrivain » chargé de l'instruction de la jeunesse pour éviter qu'il ne quitte la ville à cause de la pauvreté qui y règne (N° 68 cf BB 8 p. 34) ; le procès entre la ville et le pays au sujet des auditeurs des comptes tutélaires (N° 80 - 81 - 97 -98). L'achat de blé pour l'approvisionnement de la ville (N° 104 - 105) ; l'envoi des statuts municipaux à Paris pour obtenir la confirmation du roi (N° 151) ; le rachat d'une pension pour le prix de 6 900 livres (N° 188) ; le mandat payé à l'économe du couvent des frères cordeliers « atandu leur nécessité e disete du bled » (N° 197 - 213 cf BB 8 p. 43) ; la venue de deux pères observantins chargés par leur père provincial « de visiter le lieu propre e convenable à bastir le monastere des religieuses » (N° 221 - 232 et BB 8 p. 40 « les religieuses de l'ordre de Ste Clere ont offert faire bastir ung monastere en ceste ville ») ; la distribution de pain faite « aux pauvres estangers qu'on laissoit poinct entrer en ville » (N° 243 - 256).

1619-1620

/CC 314/

Compte de gestion de François de St Marc, marchand, bourgeois, trésorier ; consuls Jan d'Isnard, écuyer, Amand Decroix, notaire royal, Claude Lande, chirurgien.

150 mandats

84 documents (5 en parchemin ; 2 sceaux brisés)

livre des recettes et dépenses

recettes 5 483 livres 15 sols 6 deniers

dépenses 5 510 livres 8 sols 3 deniers

A signaler : les réparations faites au grand chemin d' Avignon qui avait été « gasté et ravagé depuis le lieu dict Pont d'Avignon jusqu'à St-Lazare par les grandes et continuelles pluies de la Toussaint » (N° 63) ; le mandat payé à la personne chargée d'aller à Orgon chercher le bassinoir d'argent lors du passage à Salon de Mgr de Guise gouverneur de la province (N° 79) ; le voyage effectué à Arles par les consuls Lande et Decroix au sujet de la construction du monastère des religieuses qui désiraient s'installer à Salon (N° 84 – cf CC 313) ; la construction de « deux confessions pour l'église des pères Capucins qui ont eu mandement de notre Saint père le Pape de confesser attendu la nécessité de confesseurs qu'il y avait à la ville « (N° 93) ; le remboursement à Jan Lheraud apothicaire des torches achetées pour l'arrivée de Monsieur le Duc d'Ansois et du feu de joie de la paix (N° 126) ; le remboursement à Elzeard Tamisier hôte du logis des trois rois du prix de vin dont la ville avait fait présent à Mgr le Duc de Guise et aux seigneurs de sa suite à leur passage à Salon (N° 128).

1620-1621

/CC 315/

Compte de gestion de Jehan Lheraud apothicaire, trésorier ; consuls noble André de Guinot, écuyer, Jean Faulcon, bourgeois, Jean Martel, marchand.

195 mandats

206 documents dont 6 en parchemin

livre des recettes et dépenses

recettes 12 134 livres 18 sols 3 deniers

dépenses 12 160 livres 4 sols 2 deniers

A signaler : de nombreuses constitutions de pensions ; une permission d'emprunter 3 000 livres du 15 juin 1621 ; un arrêt de la Cour de Parlement accordant un délai pour le paiement des créances, 12 novembre 1621 ; un extrait des registres du Conseil d'Etat concernant des fournitures de blé faites aux troupes commandées par le comte de Carcès lors des guerres de religion (23 décembre 1621). Les dépenses engagées pour faire garder les portes de la ville et interdire l'entrée aux personnes suspectées de maladie lors de l'épidémie de peste qui sévissait à Martigues (N° 33 -34 – 40 -41 – 56 - 58 – 83 - 86 -173) ; l'interdiction faite de tenir la foire de St Laurent (N° 48) ; la visite rendue par les consuls « à ceux quy font quaranteyne à Eyguières (N° 59) ; le séjour

du gouverneur du pays de Provence à Salon de retour de la Cour (N° 186 -187).
1621-1622

/CC 316/

« Registre ayant servi pour le paiement aux habitants des mandats qu'ils détiennent depuis les guerres civiles » - délibération du 24 mai 1620
1620 210 p.

/CC 317/

Registre des mandats de 1610 dûs aux particuliers et payés de 1610 à 1621.
1610-1621 158 p

/CC 318/

compte de gestion de Pallamède Tronc, bourgeois, trésorier ; consuls Louis Isnard, écuyer, Jehan Coullin, bourgeois, Alessandre Michel, marchand.
170 mandats
4 documents dont 2 en parchemin
livre des recettes et des dépenses
recettes 30 572 livres 12 sols 13 deniers
dépenses 30 620 livres 11 sols 10 deniers

A signaler : les 8 829 livres payées par la ville comme participation aux 100 000 écus exigibles sur les terres adjacentes et accordées à sa Majesté par les Etats du pays (N° 42 - 43 – 84) ; le passage du duc d'Allouis (N °88 -90 – 91) . les dépenses faites lors du passage du roi Louis XIII à Arles, et de son séjour à Salon avant de se rendre à Aix , puis de sa deuxième entrée de retour d'Aix (N° 95 -125 – 130 à 140 – 143 – 149 - 151 – 157 – 158 – 164 – 172 -173 – 177) ; le passage à Salon du prince de Condé (N° 150) ; l'envoi de bétail au camp de Montpellier par ordre du roi (N° 155 -196) ; le paiement de la taxe revenant à la ville pour les arrosages du Gresc (N° 214 -230) ; la participation de la ville aux travaux effectués au couvent des pères capucins (N° 245).

1622- 1623

/CC 319/

compte de gestion de Pierre Tronc, notaire, trésorier ; consuls noble André de Chateauneuf, sieur de Molleges, Louis Chailhol, bourgeois, Jacques Sauvaire, marchand.
90 mandats
73 documents (achats de pensions, acquis, paiements)
livre des recettes et dépenses (plus un brouillon de 42 pages)
recettes 36 428 livres 5 deniers

dépenses 36 549 livres 17 sols 5 deniers

A signaler : les travaux effectués aux fontaines de la ville (N° 63 à 66) ; la visite rendue à Mgr le duc de Guise, gouverneur du pays à son retour de la cour (N° 77 à 80) ; le paiement des gages du régent des écoles (N° 87 -111) .

1623 -1624

/CC 320/

compte de gestion d' Antoine Dalmas, bourgeois, trésorier ; consuls noble Mathias d'Isnard, juge de Pourqueirolles, Antoine Chaillol, Jacques Tabour.

200 mandats TME

53 documents

livre des recettes et dépenses TME

recettes 40 072 livres 19 sols 8 deniers

dépenses 39 717 livres 3 sols 2 deniers

A signaler : le voyage fait par les consuls à Aix et Marseille afin d'obtenir le départ des soldats du régiment de Picardie cantonné à Salon (N) 38) ; le procès contre les communautés de Miramas et Grans au sujet du coussoul ou paty de Toupiguières (N° 47 – 105 – 109 à 111- 121 – 151 – 137 à 139 – 162 – 175) ; le paiement effectué à la personne chargée de compter les brebis en Crau et en ville à la suite de l'imposition votée par le conseil (N° 149) ; la construction d'une muraille dite campanette (N° 180 -192).

1624 – 1625

/CC 321/

Compte de gestion de Louis Rollin, trésorier ;

consuls noble Paris de Milan, sieur de Cornillon, François Garjanne, bourgeois, Jean Rousier, marchand.

170 mandats

20 documents dont 2 en parchemin (paiement de pensions, autorisation de lever un capage, permission d'emprunter)

ME

livre des recettes (pas de résultat du compte)
parchemin

38 p. - reliure en

1625-1626

/CC 322/

Compte de gestion d'Antoine Lhéraud, Me apothicaire, trésorier ;
consuls noble Gauchier Paul, écuyer, André Coiffet, Pierre Roumillon,
marchand.

100 mandats TME
pas de livre des recettes et dépenses.

1626-1627

/CC 323/

Compte de gestion de Philippe Platet, bourgeois, trésorier ; consuls noble
Jean d'Isnard, écuyer, Jean Ponsard, bourgeois, Jean Louis Rousier,
marchand.

125 mandats
21 documents
livre des recettes et dépenses : 90 p.
recettes 5 815 livres 18 sols 4 deniers
dépenses 5 875 livres 18 sols 4 deniers

A signaler : le paiement fait à Jean Laugier de Fayense, sculpteur de la ville
d'Aix, des plans de la tour de l'horloge, et le différend qui oppose la ville aux
maçons chargés de sa construction (N° 7 -9 -11 – 19 -137 - 152 – 180) ; le
paiement des frais de recherche de papiers relatifs aux procédures faites
contre ceux qui ont des fontaines particulières (N° 15 -28 -196) ; le paiement
de 410 livres à Jacques et Céris Sautel à compte des frais de construction de la
tour de l'horloge (N°29) ; la conduite à Aix d'un prisonnier de la Religion
ainsi que la capture de Jacques Guerrier de la Religion (N° 17 -20 -21) ; le
paiement des frais exposés pour faire exécuter l'ancienne transaction avec la
Cté de Grans relative au relargagi (= pâturage) du coussou de Taupiguières
(N° 31 -33 – 36 -43 – 47 – 48 -50 - 64 – 66 - 99 – 164 -165) ; le paiement fait à
Paul Roche arpenteur pour deux jours d'arpentage employés à fixer les
nouveaux confins de Grans (N° 221).

1627-1628

/CC 324/

Compte de gestion de François de St Marc, bourgeois, trésorier ; consuls
noble André de Guinot, écuyer, Jacques Coulomb, bourgeois, Louis Rollin ,
marchand.

260 mandats
3 documents

livre des recettes et dépenses et double de celui-ci (38 p.) 80 p. - reliure
en parchemin
recettes 10 199 livres 18 sols 10 deniers
dépenses 10 241 livres 19 sols 4 deniers

A signaler : la garde des portes de la ville pour empêcher l'entrée des gens suspects de peste (N° 26- 44 - 47) ; la procédure engagée contre les « Sautelx » au sujet de la construction de la Tour de l'Horloge ou tour des arbres (N° 36 -58) ; les frais de récurage du fossé de Durance (N° 52) ; l'achat de poudre de guerre nécessaire pour « faire la bravade et réjouissance de l'heureux succès que notre roy a eu a la réduction de la Rochelle » (N° 60 – 61) ; les frais d'un feu de joie pour le même événement (N° 64) ; les mulets envoyés à Fréjus pour le service du roi (N° 93 - 94 – 95 -97) ; les dépenses occasionnées par le passage et le séjour de plusieurs régiments (N° 104 à 118 et 145 à 156) ; le deuxième acompte versé aux maçons chargés de la construction de la tour de la porte des arbres (N° 162) ; le passage de Mgr de Figuières maréchal de camp (N° 174) ; le passage à Orgon de la cavalerie du roi et les fournitures faites par la ville de Salon sous peine de crime de lèse-majesté (N° 176 à 182 – 185 – 186 – 188 à 190 – 194 à 200 -203 à 209 -212 à 214 -220 -224 à 226 -228 à 234 -241 à 243 – 245 à 246 – 257 -268).

1628-1628

/CC 325 /

Compte de gestion de Jean Ponsard, bourgeois, trésorier ; consuls noble Laurent de Suffren, écuyer, Philippe Platet, bourgeois, Barthelemy Tabour, marchand.

370 mandats + 1 doc en parchemin
livre des recettes et dépenses 98 p.
recettes 9 425 livres 6 sols
dépenses 9 509 livres 4 sols 10 deniers

A signaler : le voyage fait aux Baux, Aix, Arles, St Chamas, par le consul Tabour afin de s'informer sur la rumeur qu'il y avait plusieurs cas de peste (N° 45 -53 – 54 – 58 – 60 à 63 – 68 – 71 à 74 – 86 à 90 - 106 -114) ; un nouvel acompte versé à Sautel pour la construction de la tour des arbres (N° 105) ; le voyage fait à la barrière d'Aix par le premier consul afin de savoir si la Cour de Parlement de Provence viendrait tenir ses séances à Salon, et dans ce cas prier ses membres de « faire quarantene » (N° 171 à 180) ; l'achat de trois flambeaux lors de l'arrivée des membres de la Cour de Parlement (N° 186 -313 – 315 – 380) ; l'installation de barrières aux portes de la ville afin d'empêcher l'entrée des personnes étrangères suspectées d'être atteintes de la peste (N° 207) ; un dernier acompte payé pour la construction de la tour de l'horloge (N° 246 – 261 – 320 – 347) ; location d'une maison pour loger les membres de la Cour de parlement réfugiés à Salon à cause de la peste (N°334) ; les frais de logement de monsieur le président de St Jean

président de la Cour lors de son séjour à Salon (N° 344).

1629-1630

/ CC 326 /

Compte de gestion de Jean Martel, marchand, trésorier ; consuls noble Mathias d'Isnard, juge, Palamède Tronc de Codolet, bourgeois, Antoine Dalmas, bourgeois.

480 mandats

39 documents

livre des recettes et dépenses

210 p.

recettes 39 685 livres 6 sols 10 deniers

dépenses 39 742 livres 9 sols 10 deniers

A signaler :

la fourniture de mules pour les guerres du Piémont (N° 12) ; les présents de raisons et fournitures de vin faits à messieurs de la Cour de Parlement siégeant à Salon (N° 64 – 69 – 79) et à messieurs de la Chambre de Pertuis lorsqu'ils sont venus à Salon (N° 81) ; l'achat de 300 charges de blé pour la Cté (N° 93 -111) ; les honoraires du sieur Gandon, médecin, et de Charles Turin, chirurgien (N° 94) ; le départ de messieurs de la Cour pour Aix (N° 97) ; les sommes dépensées pour la réception du prince de Condé à son passage à Salon (N° 244 – 256 – 267 – 268 – 277) ;

le voyage fait par le premier consul à Eyguières pour s'informer sur la rumeur qu'il y avait une épidémie de peste (N° 371) ; le paiement des gages des intendants et des gardes établis pour préserver la ville de la contagion de peste (N° 392 -398 et suivants)

1630- 1631

/CC 327/

Compte de gestion de César Lande, marchand, trésorier ; consuls noble Nicolas de Cadenet, sieur de la Penne, André Chaillol, bourgeois, Claude Lhéraud, apothicaire.

566 mandats

livre des recettes et dépenses en deux exemplaires

297 p.

recettes 34 625 livres 9 sols

dépenses 41 926 livres 15 sols 1 denier

A signaler : le mandat ayant servi à payer deux pères capucins installés aux infirmeries pour s'occuper des pestiférés (N° 6) ; les frais d'une députation à l'archevêque d'Arles pour lui « fere asavoir le fléau duquel dieu nous vizittoit » (N° 9) ; les frais de construction de cabanes pour les suspects de contagion (N° 10 – 16 -29) ; les gages des personnes s'étant chargées « a servir de courbeaux dans l'infermerie » (N° 4 – 18 – 56 -359) ; l'achat de soufre pour désinfecter les maisons (N° 30- 34) ; la décharge de 4005 écus au

troisième consul qui avait assuré l'intérim du trésorier Lande retenu malade aux infirmeries des pères cordeliers (N° 108) ; les gages des diverses personnes qui ont travaillé aux infirmeries pendant la période d'épidémie (N° 110 et suivants) ; la désinfection des meubles et du linge (N° 99 – 142 – 167) ; la pose de barrières interdisant l'accès à la rue d'Oulivière dès le début de l'épidémie (N° 262) ; la démolition des cabanes « des suspects et de ceuls quils ont fait quaranteine (N° 281) ; les frais d'un voyage des consuls à Aix pour aller demander « l'entrée de santé a nosseigneurs du parlemant » (N° 275 – 286 , 6 février 1632) ; les gages payés aux gardes placés à la croix de St Pierre de Canon et au quartier de Val de Cuech pour empêcher les gens d'Aurons et de Vernègues d'entrer au terroir de Salon (N° 322 -323 – 374 – 375) ; un mandat de 206 livres pour une lampe d'argent votée en l'honneur de St Roch en l'église et couvent de la Ste Trinité à Arles (N° 409) ; achat par la ville d'un jardin destiné aux dames de Ste Ursule (N° 474) ; le mandat payé à Hierosme Bec maître brodeur pour le prifaict de la nostre dame des sept douleurs » (N° 547) .

1631-1632

/CC 327 bis /

Compte de gestion de Claude Lhéraud, consul et trésorier extraordinaire remplaçant pendant deux mois le trésorier César Lande atteint de peste.

171 mandats

livre des recettes et dépenses

36 p.

recettes 13 415 livres 10 sols

dépenses 10 655 livres 9 sols 6 deniers

La grande majorité des mandats a servi à payer les fournitures faites aux infirmeries (pain, eau, vin, viande) et les personnes qui y travaillaient pour s'occuper des malades ou surveiller l'entrée du terroir, les gages des « corbeaux » (N° 54 -55) ; la désinfection des meubles et vêtements (N° 119-121- 122 – 123) . Du 6 août au 15 octobre 1631.

1631 -1632

/CC 327 ter /

Procès Cté c/ Claude Lhéraud me apothicaire, ancien consul et trésorier de la Cté : il avait fourni diverses drogues pendant l'épidémie de peste et avait fortement augmenté la quantité dans le compte remis à la Cté.

1632-1635

/CC 328/

Compte de gestion de François Garjanne, bourgeois, trésorier ; consuls

noble Charles de Cadenet, sieur d'Entrages, Pierre Tronc, notaire, Jacques Tabour, marchand.

230 mandats

50 quittances

9 documents

livre des recettes et dépenses (en double exemplaire) 176 p.

recettes 19 503 livres 4 sols 3 deniers

dépenses 19 409 livres 1 denier

A signaler : un mandat de 3 livres données à une bande d'Egyptiens de passage à Salon afin de les empêcher d'entrer dans la ville (N°1) ; les gages de dix maîtres maçons et charpentiers mis à la disposition du maréchal de Vitry gouverneur de Provence (N° 61-72) ; le voyage fait à Aix par le sieur Giraud afin d'obtenir la permission de Mgr l'archevêque de tenir la foire de St Laurent malgré l'épidémie de peste qu'il y avait à Grans (N° 74) ; le passage de Mgr le maréchal de Vitry gouverneur de Provence (N° 130 – 186 et suivants) ; les frais d'une délégation envoyée à Arles auprès de Mgr l'archevêque pour le supplier « d'avoir soin à la conservation des privilèges de la ville » (N° 162).

1632-1633

/CC 329/

Compte de gestion de Jacques Rollin, bourgeois, trésorier ; consuls noble Alexandre d'Astres, écuyer, Philippe Jean, bourgeois, Etienne Bernard, marchand.

230 mandats

livre des recettes et dépenses 40 p.

recettes 21 516 livres 19 sols

dépenses 21 243 livres 2 sols 1 denier

A signaler : les frais de recherche effectuée à Arles pour retrouver tous les titres et privilèges de la Cté (N° 33 -36 -37 -44) ; le paiement des impositions levées par le roi sur les terres adjacentes (N° 52 – 81 -166) ; le paiement d'une lettre de change adressée à monsieur de la Penne député à Paris pour la Cté (N° 112 -184 – 235) ; le « rabillage des sollières de la tour de l'orloge »

(N° 137) ; le mandat payé aux dames de Ste Ursule « pour avoir fait récurer le conduit de la ville puis son couvent jusqu'au dehors proche les murailles de la ville » (N° 187) ; les frais de construction d'un pont à l'embranchement des chemins d'Eyguières et d'Avignon (N° 209 -210 -219).

1633-1634

/CC 329 bis /

Révision des comptes de la communauté

135 p.

1618- 1634

/CC 330 /

Compte de gestion d'Antoine Tronc de Codolet bourgeois, trésorier ; consuls noble Louis d'Isnard, écuyer, Jean Faulcon, bourgeois, Pierre Petit, marchand.

235 mandats et acquits

livre des recettes et dépenses et brouillon

120 p.

recettes 27 315 livres 1 sol 6 deniers

dépenses 27 172 livres 18 sols 11 deniers

A signaler : un mandat de 165 livres à Me Piq orfèvre d'Arles « pour la façon de l'image de St Roch et le pied destail d'icelle » (N°4) ; le paiement de la part revenant à la Cté dans l'imposition levée sur les terres adjacentes (N° 23 -74 – 139) ; le voyage fait à Aix et Marseille par le premier consul « pour rendre les compliments au nom de la Cté à Mgr de St Chaumont gouverneur de cette province » (N° 73 - 76) ; les gages d'un porteur de lettres (N°109) ; les frais de rabilhage et nouvelle bessougne des classes dans la messon de ville » (N° 116) ; un nouvel acompte pour les frais de construction de la tour des arbres (N° 117) ; les dépenses engagées lors de la réception de Mgr de St Chaumont nouveau gouverneur pour le roi en Provence (N° 120- 132 – 136 – 140 – 147 – 157 à 159) ; les frais du voyage fait par les consuls à ND de Grasse afin de porter « la chassuble et accomplir le feu fet par la susdite delibération » du 7 juin 1631 – cf BB 8 p. 237 (N° 175) ; les frais d'un voyage de plusieurs jours du premier consul et du capitaine de la ville pour aller à la rencontre du maréchal de Vitry revenant de la Cour (N° 180 – 183 – 192).

1634- 1365

/CC 331 /

Compte de gestion de Jean Lhéraud, trésorier ; consuls noble Jean baptiste de Milan, écuyer, François de St Marc, bourgeois, Antoine Daumas, bourgeois.

280 mandats

10 documents

livre des recettes et dépenses

17 p.

recettes 25 135 livres 19 sols 1 denier

dépenses 25 458 livres 10 sols 5 deniers

A signaler : les frais du procès contre Monsieur de Tripoly (N°1 et suivants) : ce procès faisait déjà l'objet de nombreux mandats dans le compte précédent) ; les frais de nourriture des troupes (N° 14 à 24 – 53 à 57) ; les gages du régent des écoles (N° 27 - 100 – 174) ; les frais de remplacement de la croix placée à la rue du Mouton (N° 83 - 85) ; les frais de fourniture de cent gabions ordonnée par Mgr le gouverneur pour la défense de la forteresse de Bouc (N°118 – 124 – 125 – 141 - 142 -171 – 176 – 237) ; les frais d'un voyage fait à Aix par le premier consul pour « fere expliquer a de maistres de la mathematique et jometrie sur le mot des paumes consernant les arrosages des gres » (N°191) ; le voyage fait à Arles par plusieurs personnes afin « de rendre les compliments que la ville doibt a monsieigneur l'archevesque d'arles estant venu de la cour » (N° 200 à 205). cf CC230

1635 -1636

/CC 332/

Compte de gestion de Etienne Bernard marchand, trésorier ; consuls noble Paul de Grignan, écuyer, sieur d'Hauteville, Barthelemy Testoris, bourgeois, Philippe Lute, marchand.

330 mandats

11 documents

pas de livre des recettes et dépenses

A signaler : la participation de la Cté (1842 livres) aux frais de subsistance d'un régiment séjournant « aux isles d'Hyères » (N° 15 – 174) ; une nouvelle somme de 2000 livres payée pour la subsistance des troupes (N°119) ; un mandat de 2770 livres coomme contribution de la Cté à l'imposition levée sur les terres adjacentes (N° 124) ; la levée d'une compagnie que la ville doit envoyer à Cannes et Fréjus (N° 127 -130 – 132 – 174) ; les dépenses de logement de gens de guerre ayant séjourné à Salon (N° 270 à 300).

1636- 1637

/ CC 333/

Compte de gestion de Pierre Tabour, bourgeois, trésorier ; consuls Jean d'Isnard, écuyer, Jacques Coulomb bourgeois, Barthelemy Tournaire, marchand.

400 mandats

livre des recettes et dépenses + brouillon.
recettes 26 014 livres 10 sols 9 deniers
dépenses 25 908 livres 7 sols 1 denier

130 p. - relié en parchemin

A signaler : les frais de subsistance du régiment du sieur de Farron (N° 8 -11 à 13) ; les frais de subsistance de « soldats ayant quitté l'armée navale et faits prisonniers » (N° 17) ; les frais de révision des comptes de l'année 1599 (cf CC 291) (N° 25 -27 -28) ; le transport d'un frère observantin malade venant de Paris à St Pierre des Canons (N° 34) ; les frais d'un voyage du consul Coulomb avec M. de Grignan pour faire consulter sur les titres et privilèges de la ville contre la prétention du seigneur archevêque d'empêcher les habitants de Salon de chasser, de peser et de mesurer eux-mêmes leurs récoltes et marchandises (N° 63) ; les gages payés à M. Blanc, docteur en médecine et régent des écoles (N° 68) ; le paiement d'un terme de la pension servie à la « révérende mère dame Sibille de Vinores habesse du monastère de Ste Ursule de ceste ville » (N°71) ; un mandat de 1000 livres délivré aux pères capucins pour réparer les dégâts causés à leur couvent par un incendie (N°119) ; la visite de Mgr le comte d'Allais gouverneur pour le roi en Provence et les dépenses effectuées pour préparer son entrée (N° 167 à 173 – 175 – 180 à 186 – 197- 198) ; l'achat d'un tapis de Turquie en « or, soy et pae » offert à Mgr le comte d'Allais (N°211) ; la démolition d'une « canne des murailles de la ville pour esviter que tout le reste ne tombe » (N° 152 -210 -220) ; l'élargissement du pont sur la Touloubre sur le chemin d'Aix pour permettre le passage des carrosses (N° 231 -232) ; l'achat de six fioles de vin pour être offertes au prince Casimir (N° 304) ; l'achat de dix livres de poudre de guerre « fournies pour la garde du prince Casimir » (N° 321 – 340 - 342 -347) ; l'achat de flambeaux pour la surveillance du prince Casimir (N°346) ; la fourniture de vin lors de l'arrivée de Mgr le gouverneur et du prince Casimir de Pologne (N° 353 -355) ; les frais de subsistance des soldats de Mgr le gouverneur assurant la garde du prince Casimir de Pologne prisonnier au château (N° 361) ; le voyage du premier consul à Aix pour supplier le comte d'Allais de décharger la ville de 9 compagnies du régiment de Vaillac en garnison à Salon d'après son ordre (N° 377-379 -387) (cette démarche avait déjà été entreprise quelques mois auparavant et semblait être un des principaux soucis des consuls devant la charge très importante que cela représentait).

cf CC 334 et EE 100 pour le prince Casimir de Pologne.

1637-1638

Compte de gestion de César Lande, trésorier honoraire ; consuls noble Laurent de Suffren, sieur de Canau, Antoine Autheman, bourgeois, Antoine Maureau, marchand.

351 mandats et acquis

livre des recettes et dépenses

130 p. relié en parchemin

recettes 26 044 livres 16 sols

dépenses 25 880 livres 10 sols

A signaler : les dépenses, à l'auberge du Rosier, des sept archers du capitaine Chantereine préposés à la garde du prince Casimir de Pologne détenu au château de Salon par ordre du roi (N°3 -23 -27 – 28 - 37 – 46 - 47 -53) ; les fournitures de bois pour le chauffage du prince de Pologne, ses gens et ses gardes (N° 5 -36 -38 -39 – 67 - 69 -70 -81 -93) ; le port des paquets adressés par le capitaine Chantereine, chargé de la surveillance du prince de Pologne, au comte d'Allais (N° 6 – 7 -21 – 30 -45) ; la réparation des remparts « du couste du jeu de mail et c'est pour estre d'autant plus assuré en la garde qu'il fait du prince de Pologne » (N° 8- 10 – 24 -26) ; les frais d'achat de 50 mousquets et de 50 piques (N° 57 – 59 - 60) ; la participation aux frais des fortifications des places de la province (N°74 -123) ; les frais de fermeture en maçonnerie de cinq portes au château « pour l'assurance de la personne de son altesse de Pologne » (N° 97 – 370) ; les frais d'un feu de joie « pour la rejouissance de la naissance de mgr le prince daufin » (N° 99 -104) ; l'argent fourni aux sept gardes chargés de la surveillanbce du prince Casimir (N° 103) ; les frais d'un voyage de M. Antoine de Suffren, député par le comte d'Allais pour aller faire mettre en liberté la galère gènoise capturée et retenue à la Tour de Bouc lors de l'arrestation du prince de Pologne (N° 130) ; les frais d'une députation au comte d'Allais pour aller le prier de décharger la ville « de la garde et grande fatigue et despance que la ville souffre à l'occasion de la garde du prince de Poulougne » (N° 131 -134) ; la promesse faite par le gouverneur de Provence d'envoyer « cent hommes du régiment de la tour fere la garde de son Altesse de Poulougne » (N° 143) ; les démarches entreprises par les consuls pour éviter l'envoi à Salon de la compagnie de gens d'armes de monsieur le marquis de Tavanés (N° 186 -191 – 192 -202) ; les frais de subsistance des troupes de M. le marquis de Tavanés envoyées à Salon (N° 206 -209 à 211 -216) ; un mandat de 110 livres payé au capitaine Chantereine pour frais de garde jusqu'au 9 février jour du transfert du prince Casimir frère du roi de Pologne à la citadelle de Sisteron (N° 233) ; le départ des hommes du régiment de la Tour (N° 236) ; la réparation de la « muraille du cimetièrre de MM. De la religion prétendue réformée (n° 342-394) ;

cf CC 333 et EE 100
1638-1639

/CC 335/

Compte de gestion d'Alexandre de St Marc, bourgeois, trésorier ; consuls noble Gauchier de Paul de Lamanon, écuyer, Henri Decroix, notaire, Louis Tabour, marchand.

285 mandats et quittance

livre des recettes et dépenses

230 p. relié en parchemin

recettes 21 721 livres 13 sols

dépenses 21 825 livres 12 sols 5 deniers

A signaler : un voyage fait à Aix par le premier consul afin d'obtenir que la Cté fut « reçue au nombre des Ctés impuissantes et payer en biens et donner nos fermes en payement », et aussi pour chercher la personne qui pourrait prêter 4000 livres pour payer certaines dettes au sieur Maurel de la ville d'Aix (N° 6 – 8 – 9- 18) ; un mandat de 4 154 livres payé au sieur Maurel « procédant de l'imposition faicte par sa majesté sur le courant des pentions que les Ctés de ceste province font à ses créanciers » (N° 20 – 63 – 77) ; les fournitures faites aux pères capucins lors du passage de leur « révérand père général » (N° 76) ; le présent de gibier fait à Mgr le gouverneur et à monsieur le comte de Carcès lors de leur passage à Salon (N° 94 - 115) ; la subvention accordée aux pères capucins pour les travaux à réaliser dans leur couvent (N° 99 -111 -139) ; les travaux effectués aux fenêtres du « colege dessus la maison de ville » (N° 156) ; le voyage du premier consul à Grans et Miramas pour y faire assembler et délibérer les conseils généraux de ces deux communautés au sujet du coussou de Toupigières (N° 173).

1639-1640

/CC336/

Compte de gestion d'Etienne Pesseguier, bourgeois, trésorier ; consuls noble Robert d'Aubes, sieur du Touret, Joseph Chaillol, bourgeois, Laurent Rousier, marchand.

380 mandats et acquis

livre des recettes et dépenses

recettes 12 968 livres 9 sols 9 deniers

dépenses 12 968 livres 9 sols 9 deniers

A signaler : les fournitures de « puillailhes et chasse et fruits pour le disner de Mgr l'archevesque de Bourdeaux et son train passant en ceste ville » (N° 11-12-14) ; le voyage fait par le premier consul à Tarascon « ayant accompagne Mgr le comte d'Alles nre gouverneur... pour voir Mgr le prince de Condé et lui protester de la fidellite et obeissance de la ville au service du roy » (N°15) ; les fournitures faites pour « la table de Mgr l'archevesque de Bourdeaux et son train » lors de leur séjour à Salon (N° 142 -320) ; le voyage

fait à Marseille par les premier et deuxième consuls pour « aller rendre les devoirs à Mgr le cardinal de Lion » (N° 188 – 211 -230) ; les travaux effectués au chemin d'Aix (N° 232 à 237 – 239 -242 – 244 – 252 à 254 et suiv.) ; les frais de la garde établie en cordon sanitaire à l'entrée du territoire d'Eyguières pour empêcher toute communication avec cette ville soupçonnée de peste (N° 257 – 265 – 271 – 305 -306) ; le passage de Mgr le gouverneur et de l'intendant de justice (N° 323-324).

1640-1641

/CC 337/

Compte de gestion de Pierre Audier, marchand, trésorier ; consuls noble Louis d'Isnard, écuyer, Antoine Verd, notaire, Jacques Sauvaire, marchand.

192 mandats et acquis

livre des recettes et dépenses

165 p. relié en parchemin

recettes 19 900 livres 1 sol 6 deniers

dépenses 20 316 livres 3 sols 6 deniers

A signaler : la participation de la Cité à l'imposition sur les terres adjacentes : mandat de 3 303 livres (N°44) ; la recherche « dans les écritures de feu Me Roche de contracts au profit d'icelle Cité contre le sieur Craponne » (N° 87) ; le passage de soldats de la brigade de monsieur de Forcalquier se rendant en Catalogne (N° 169) ; le séjour des troupes commandées par monsieur le marquis de Gordes (N° 181) ; le voyage fait à Arles par monsieur Cartier afin de prier monsieur le grand vicaire « de loger monsieur le prince de Mourgues dans le chateau » (N° 215) ; un mandat de paiement pour le vin fourni « hors du passage de monsieur le prince de Mourgues » (N°220).

1641-1642

/CC 338 /

Compte de gestion de Jean Coiffet, notaire, trésorier ; consuls noble Alexandre d'Astres, écuyer, André Chaillol, bourgeois, Honoré Martel, marchand.

270 mandats et quittances

livre des recettes et dépenses

recettes 9 885 livres 11 sols 6 deniers

dépenses 9 845 livres 6 sols 11 deniers

A signaler : le paiement de 12 livres à Joseph Chaillol, Antoine Petit et Etienne Sarraire, bourgeois, « pour estre allés à la chasse des perdreaux suivant l'ordre de Mgr le gouverneur » (N° 38 -40) ; les 6 livres payées au

sieur consul Martel pour un voyage de deux jours fait à Martigues « sur la nouvelle qu'on avoit heue que l'armée d'Espagne estoit à la Tour de Bouc » (N°44) ; le passage à Salon du baron de Forcalquier (N° 83) ; les fournitures faites aux prisonniers espagnols de passage à Salon (N° 187 à 190 – 194 à 198 – 201 à 203 – 205 à 263).

1642- 1643

/CC 339 /

Compte de gestion de Jacques Roux, bourgeois, trésorier ; consuls noble Jean baptiste de Milan, écuyer, germain Christol, notaire, Pierre Martel marchand.
220 mandats et quittances
« journalier de l'enregistrement des mandats »
livre des recettes et des dépenses

recettes 7 584 livres 10 sols 11 deniers
dépenses 7 563 livres 10 sols 3 deniers

A signaler : un secours et aumône aux pères trinitaires de passage à Salon conduisant à Paris 60 esclaves rachetés (N°24) ; un mandat de 19 livres pour les « funérailles de feu notre bon roy Louis treize le juste d'heureuze memoyre » (N° 26) ; les démarches entreprises par les consuls, continuant ce qu'avaient intenté leurs prédécesseurs pour être déchargés des frais de subsistance de la garnison d'Entrevaux (N° 35 -36 -44 -49 -82 – 84 -86 – 127 -137) ; la fourniture de chevaux à cinq officiers accompagnant le gouverneur qui allait à Arles avec l'intendant « pour une grande querelle que y estoict arrivée entre les habitants (N° 151) ; le prêt d'une somme de 72 livres à Jacques Ailhaud « maître thuilhier pour dresser une thuilhière en ceste ville » (N°157) ; le mandat de paiement « des espices * pour la santance que monsieur le juge de Suffren a donnée sur l'opposition que fist monsieur Louis d'Isnard écuyer à la création des conseillers de la maison commune (N° 169).

1643-1644

•espices, épices : ce qui est dû aux juges pour le jugement d'un procès par écrit : autrefois, les épices étaient volontaires et se payaient en nature, d'où ce nom.

/CC 340 /

Compte de gestion d'Antoine Meilleur, marchand, trésorier ; consuls noble Paul de Grignan, sieur d'Hauteville, Claude Tronc, notaire, Antoine Bertot, marchand.
260 mandats et quittances

16 documents
livre des recettes et dépenses
recettes 45 818 livres 3 sols 9 deniers
dépenses 46 252 livres 1 sol 9 deniers

A signaler : le paiement du quartier d'hiver grâce à deux emprunts contractés le même jour (N° 31 -75 – 119) ; les frais de subsistance de la garnison d'Entrevaux (N° 32 - 66 -92) ; le remboursement des meubles détériorés pendant le séjour au château de Mgr le comte d'Auvergne (N° 98 – 103 -104 -105 – 108 – 110 - 124 – 132- 133) ; le recouvrement du droit de confirmation des « previlleges foires marches et enceinte de muraille deub a sa majeste à l'euvenement sde la couronne » (N° 176) ; le rachat des arrosages du Gresc : mandat de 2200 livres (N° 230 -232).

1644-1645

/CC 341/

Compte de gestion d' André Guis, bourgeois, trésorier ; consuls noble Nicolas de Cadenet, sieur de la Penne, Claude Tronc, notaire, Antoine Bertot, marchand.

240 mandats
27 quittances
livre des recettes et dépenses
recettes 15 520 livres 16 sols 3 deniers
dépenses 15 398 livres 8 sols 3 deniers

A signaler : les dépenses et voyages faits pour défendre la Cté sur l'appel et l'opposition du sieur de Grignan au sujet des élections consulaires (N° 12 et suivants) ; un mandat de 315 livres pour dépenses faites à l'occasion d'un nouveau règlement consulaire et de l'élection de deux nouveaux consuls (N°20) ; la venue de monsieur le conseiller d'Antelmy pour procéder à l'élection de deux nouveaux consuls (N°27) ; l'indemnité payée à deux hommes « pour avoir couché quinze jours a la maison de ville... pour empêcher que personne n'entre aux archives » (N°29) ; les travaux effectués à l' »oreloge de St Michel » (N° 101) ; l'acquisition des « arrosages du Gresc et garigues » pour la somme de 7077 livres 8 sous et qui appartenaient à feu Claude Marc de Tripouly (N° 106) ; l'achat de gibier destiné à être offert à Mgr le gouverneur pour le remercier d'avoir « deschargé la Cté de la contribution de la garnison d'Entrevaux » (N° 154) .

1645- 1646

/CC 342/

Compte de gestion d'Antoine Theric, sieur de Cabardeau, trésorier ; consuls noble Laurent d'Isnard, écuyer , François Garjanne, bourgeois, Antoine Augier, apothicaire.

175 mandats
26 quittances
18 courriers

livre des recettes et dépenses
recettes 10 020 livres 12 sols 5 deniers
dépenses 10 044 livres 13 sols 10 deniers

A signaler : la surveillance des portes de la ville afin d'empêcher « la sourtie des bleds » (N° 32) ; la pension faite aux « dames religieuses de Ste Ursule de ceste ville » (N° 39) ; le pain fourni aux « egiptiens estants refugiés à St Roc » (N° 123).

1646-1647

/CC 343/

Compte de gestion de Jean Louis Rousier, marchand, trésorier ; consuls noble Balthazar d'Eyguesier, écuyer, Pierre Tabour, bourgeois, Jacques Rey, marchand.

201 mandats
20 quittances
livre des recettes et dépenses
recettes 11 108 livres 11 sols 11 deniers
dépenses 10 656 livres 14 sols 9 deniers

A signaler : le mandat payé à « Louis Sautel et Anthoine Gymon Me masson pour anthier payement du prisfaict de la fontayne de Juttarye » (N° 21) ; un procès « pour l'affaire des fourts contre François Martyn » (N° 12 à 16 – 24 -25 -119) ; l'achat « d'ung basin heiguiere dargent... confitures et flambeaux... pour faire presant a monseigneur larcheveque darlles a son antree dans ceste ville » (N° 45-46) ; l'achat « dun quintal quinze livres de poudre... pour servir a l'antree de Mgr l'archeveque » (N° 53) ; le procès entre la Cté et « les hostes et cabaretiers touchant l'antree du vin » (N° 117-118-133) ; un mandat de 3501 livres pour le quartier d'hiver (N° 136).

1647-1648

/CC 344/

Compte de gestion de Jacques Roux, bourgeois, trésorier ; consuls noble Louis de Suffren, sieur d'Aubes, Jean Baptiste Imbert, bourgeois, Pierre Audier marchand.

185 mandats
20 quittances
livre des recettes et dépenses (manquent les pages 70 à 100)
recettes 8 893 livres 16 sols 6 deniers
dépenses 8 576 livres 10 sols 6 deniers

A signaler : un mandat de 3 515 livres pour le second cartier de ladite année du cartier d'ivert » (N° 6) ; la fourniture de « plattes pour les joyes du jour de St Laurent faite par me Barthélemy Thopin poutier » (N°22) ; les presents faits à monsieur levesque de St Pol et messieurs le conte de Grignan et au marquis et baron de la garde venus en ceste ville vers Mgr l'archeveque d'Arles » (N°38) ; les frais d'un voyage fait à Aix pour obtenir « nouvelle

comission pour assembler ung conseil général pour fere le reste des officiers et conseillers de la maison commune » (N°48) ; les gages des personnes qui ont assuré « la garde aux portes pour empecher la vendange estrangere » (N° 62 à 65) ; les réparations faites « au couvert des chambres du plus hault de la maison de ville quy estoit entierement en ruynes » (N° 87) ; le paiement au « sieur Claude Lheraud Me apothicaire des mediquements par luy fournis au temps de la contagion » (N°119).

1648-1649

/CC 345 /

Compte de gestion de César Rosier, bourgeois, trésorier ; consuls noble Alexandre d'Astres, gentilhomme de la Chambre du roi, Philippe Jean, bourgeois, Antoine Maureau, bourgeois.

250 mandats

13 quittances

livre des recettes et dépenses

recettes 19 329 livres 15 sols 1 denier

dépenses 15 165 livres 6 sols 6 deniers

A signaler : d'importants travaux de réparation faits aux remparts de la ville (N° 4 à 8 – 14- 20 -21) ; la location d'une maison qui a servi « pour le cor de la garde de la porte d'Aix du temps de la guerre » (N°137) ; le voyage du consul Philippe Jean et autres à Aix « pour voir messieurs du pârlemant faire offre de services attendu le soupçon de mal contagieux estant à Aix » (N°144) ; la location de maisons ayant servi « pour le cor de garde des portes de Saint Lazare et d'Arles » (N° 159-160) ; les dépenses engagées pour le transfert des prisonniers d'Aix à Salon où s'était réfugiée la Cour de Parlement à cause de l'épidémie de peste qui sévissait à Aix (N°195).

1649-1650

/CC 346/

Compte de gestion de François Giraud, marchand, trésorier ; consuls noble Claude de Cartier, écuyer, Etienne Pesseguier, bourgeois, Jean Rousier, marchand.

250 mandats

17 quittances

- « livre journalier de la vente du ble faite par François Giraud marchand trésorier de l'ordre de messieurs les consuls »

130 p. - relié en parchemin

- livre des recettes et dépenses (il manque le rapport du compte, des pages manquent à la fin du registre)

120 p. - relié en parchemin

A signaler : les frais de port de lettres de Salon à Pertuis afin de prévenir les procureurs du pays de Provence qui s'y étaient réfugiés à cause de l'épidémie de peste, de l'arrêt du parlement siégeant à Salon qui prononce l'interdiction de tout rapport avec Marseille contaminée de peste, et les gages d'un autre porteur chargé de prévenir les consuls de Marseille de cette interdiction (N°3-15) ; le paiement d'un mandat de 28 livres à « Pierre Cornette mestre chirurgien pour avoir pancé dans leurs maisons et ceux qui estoient en des huttes attains de charbons » (N° 37 – 41) ; l'expulsion de plusieurs familles de la ville à la suite du décès de plusieurs de leurs enfants (N° 44 -45) ; le mandat payé à « Jean Anthoine Martin pouthier pour advoir fait et verny vingt quatre plates estain pour le jour de saint Laurens » (N°53) ; les frais du voyage des consuls à Aix afin de « randre le complimans à M. D'Aigues Bonnes commandant (gouverneur) pour sa Majesté en ce pays de Provance » (N° 128 à 131) ; plusieurs mandats d'un montant total de 9030 livres nécessaires à l'achat de blé par les consuls (N° 156 à 173) ; de nouveaux mandats, l'un de 1268 livres, l'autre de 128 livres et un autre de 425 livres pour achat de blé (N° 175 -177 -181) ; le voyage du consul Cartier à Arles et Tarascon pour « prier MM. Les consuls desdites villes de nous vendre du blé ou permettre la sortie » (N° 199 à 201) .

1650-1651

/ CC 347 /

Compte de gestion de Mathieu Gajot, bourgeois, trésorier, consuls noble Nicolas de Cadenet, sieur de La Penne, Pierre Tempier, bourgeois, Alexandre Michel, marchand.

-mandats	238 mandats
-quittances	12 p.
- livre des recettes et dépenses	146 p. relié en parchemin

(il manque le rapport du compte).

A signaler : les frais des présents faits à « Monsieur l'Archeveque de Saint Pol, Marquis et Chevalier de Bues (?), Marquis et Baron de la

Garde... consistant en douze grandes bouettes fruit candy, dragée meslée, escorses de citron et autres fruits et six flambeaux blancs de trois livres piece (N° 52) ; un mandat de 150 livres payé au « révérend père Toussaint Bonnafoux supérieur des pères de l'oratoire établis en ceste ville pour le premier cartier de la régence des escolles » (N° 67 – 126) ; les frais d'une information faite à la requête des consuls « contre divers particuliers ensuite de l'émotion populèrè touchant le capage » (N° 93) ; des achats de terrains nécessaires pour la construction du nouveau chemin d'Avignon (N° 103 – 105 à 112) ; les frais des présents faits à « Monsieur d'Aiguebonne, commandant pour le roy en ceste province et à sa suite » lors de leur séjour à Salon (N° 114 à 118) ; un mandat de 6 livres payé à « maître Julhen menuisier pour le théâtre qu'il a fait pour les pères de l'oratoire » (N° 151) ; un mandat de 3 livres payé à « la bande des viollons de ceste ville pour avoir joué au jeu que les pères de l'oratoire ont fait jouer par les escolliers appelle ledict jeu la virginité persécutée de sainte Delphine dédié à Messieurs les Consuls » (N° 153) ; la pension que la « Cté paie tous les ans à Monseigneur le Cardinal Mazarin cessionnère des dames Carmélites de la ville d'Aix » (N° 164) ; les frais du voyage fait à Aix par les consuls pour aller saluer M. de Mercoeur nouveau gouverneur de Provence (N° 218 à 223).

1651 – 1652

/CC 348/

Compte de gestion de Jean Astren, notaire, trésorier ; consuls noble François Roux, sieur de Lamanon, André Chailhol, bourgeois, Annibal Ripert, chirurgien,

-mandats	230 mandats
-quittances	12 p.
-livre des recettes et dépenses	129 p.
	- reliure en parchemin
recettes	47 607 livres 11 sols 8 deniers
dépenses	47 560 " 8 " 4 "

A signaler : « les présents faits à Monseigneur le comte de Grignan » (N° 117) ; les frais d'achat de pain destiné « aux pauvres passants à la porte attendu qu'ils ne les vouloint laisser entres » (N° 121) ; le remplacement " d'une grand porte de bois posce à la porte dicte d'Aix » (N° 125) ; le mandat payé aux experts nommés par le juge de la ville pour « la vesite de la chute de la maison de ville » (N° 205) ; le remboursement du capital d'une pension d'un montant de 2 500 livres (N° 219) ; un mandat de 4 000 livres payé à la Cité de Mondragon « pour la subsistance des gens de guerre... par ordre dud. seigneur gouverneur » (N° 250) ; le remboursement d'une dette ou pension d'un montant de 18 000 livres (N° 251),

1652 – 1653

/CC 349/

Compte de gestion de Philippe Lutte, marchand, trésorier ; consuls noble Pierre de Suffren, écuyer, André de St Marc, bourgeois, Jean Martinon, orfèvre.

-228 mandats

-quittances et autres documents 16 p. dont 3 en parchemin

A signaler : un devis descriptif pour la construction de " la meson que veullent faire bâtir messieurs de la ville de Sellon " accompagné d'un croquis sommaire – 349 (1)

-livre des recettes et dépenses

80 p. reliure en parchemin

(le parchemin servant de reliure est le contrat de vente d'une maison passé en 1555).

recettes 50 722 livres 8 sols

dépenses 51 045 " 18 " 2 deniers

A signaler : le paiement d'un mandat de 7 livres à Pierre Arnaud "mestre masson pour avoir fait le dessein et dresse le plan de la constitution de la maison de ville " (N° 2) ; un mandat de 8 livres à Pierre Meffre menuisier pour " avoir fait le plan de maison de ville " (N° 50) ; les dépenses à l'occasion de la visite de Mgr de Mercoeur gouverneur de la province (N° 88 – 89 – 91 – 98 à 104 – 106 – 109 – 115) : un montant de 20 000 livres pour le quartier d'hiver (N° 142) ; le mandat payé à "mestre armentary Carbonnel et son fils mestre masson pour estre venu en ceste ville visiter le clocher de St Laurens " (N° 213) ; un mandat payé à " messire Thomas Imonier curé de ceste ville pour avoir publyé un monytoire contre ceux qu'ils ont de papiers de la ville " (N° 243).

1653 – 1654

/CC 350/

Compte de gestion de Palamède de St Marc, bourgeois, trésorier ;
consuls noble Paul de Grignan, sieur d'Hauteville, Jacques Roux,
bourgeois, André Aubert, marchand.

- 272 mandats

- quittances 15 p.

- livre des recettes et dépenses 55 p.

recettes 22 103 livres 9 sols

dépenses 21 108 livres 8 sols 3 deniers

A signaler : l'achat de 300 eymines de chaux pour la construction de la maison de ville (N° 2) ; le mandat de 6 livres payé à « mre Pierre Arnaud masson pour le plan et le dessein qu'il a dressé de la maison de ville » (N° 25) ; le voyage fait à la foire de Beaucaire par le trésorier chargé d'acheter « du bois de rosne pour la fabrique de la maison de ville » (N° 44) ; le mandat payé à « Barthelemi Grangier mre sculpteur de Cavailhon adsisite de Louis Sautel et Pierre Arnaud mres massons et ce a bon compte du prix fait qu'ils ont pris a faire de la maison de ville » (N° 47) ; un mandat payé à « messire Minville mre sculpteur de Marseille pour avoir fait le plan et figure pour la fabrique de la maison de ville » (N° 51) ; le mandat de 150 livres payé à « Lazarin d'Isnard sacristeng en l'église de St Laurens pour un don que la ville luy a fait pour la fabrique des orgues qui ont este fait audict St Laurens » (N° 107) ; les frais d'un feu de joye pour le prinse d'arras (N° 117) ; les mandats payés aux régents des classes du college de ceste ville » (N° 144 à 147 – 213 – 214) ; un mandat de 200 livres payé à « mre Bathelemy Grangier mre sculpteur a bon compte du prix fait de la fabrique de faire la maison de ville » (N° 215) ; la location d'une partie de la maison de feu sieur Chasteauneuf « sen servant la ville pour maison de ville » (N° 217) ; l'aide apportée « a de pauvres familles angloise et escosoise passent en ceste ville recoumande par monseigneur larchevesque » (N° 226) ; la pose d'une pistole sous la première pierre de la maison de ville (N° 232) ; l'achat d'une maison « pour agrandir et embelir la maison de ville que lon fait neuve » (N° 242) ; un mandat de 6 livres payé à « monsr. Thomas curé pour avoir publie ung monitoire pour faire randre de papiers et livres de la ville qui sont esgares » (N° 268) ; l'achat d'une « maison ruinee que led. Bernanrd a vendeu a la ville joignant la maison de la ville neuve que la ville fait faire » (N° 294).

1654 - 1655

/CC 351/

Compte de gestion d'Antoine Martel, bourgeois, trésorier ; consuls noble Jacques de Cadenet, Henri Decroix, notaire, Pierre Audier, marchand.

-218 mandats

-quittances et documents divers 25 p. (2 en parchemin)

-livre des recettes et dépenses 50 p. - reliure en parchemin

(sur le parchemin servant de reliure, il y a un acte de vente, rédigé en latin et daté de septembre 1496)

recettes 19 827 livres 8 sols 5 deniers

dépenses 19 781 livres 3 sols 9 deniers

A signaler : les présents faits au duc de Vendôme lors de son séjour à Salon (confitures, un veau, vin, coqs d'Inde) (N°3 – 6 – 12 – 16) ; le paiement du premier tiers du quartier d'hiver, 6666 livres (N° 21) ; les divers paiements faits à Grangier, Sautel et Arnaud « presfachiers de la nouvelle maison de ville (N° 74 – 153 – 193) (mandats de 300, 380, 280 livres) ; l'achat de bois pour la construction de la nouvelle maison de ville (mandat de 780 livres) (N° 101) ; les frais de recherche engagés « pour treuver de platre au cartier de la val d'hugon » (N° 114) ; le mandat payé à « Anthoine Manuel, Louis Sautel et Pierre Arnaud mres massons pour avoir vizitte la muraille du faux bourg menassant ruyne » (N° 113) ; un mandat de 30 livres pour « acquit de la plus vallue de l'exchange de neuf cannes e demi en carre d'ung coin de sa maison pour randre regulier ung des membres de la maison de ville » (N° 42) ; l'installation d'une troisième cloche à l'église St Laurent (N° 194 – 196 – 205)

1655 - 1656

/CC 352/

Compte de gestion de Pierre Tabour, bourgeois, trésorier ; consuls noble Jean Baptiste de Milan, Mathieu Gajot, bourgeois, Bernard André, marchand.

270 mandats

-quittances 22 p. (1 en parchemin)

-livre de recettes et dépenses 75 p.
recettes 59 930 livres 12 sols 11 deniers

dépenses 59 743 livres 6 sols 8 deniers

A signaler : des réparations aux remparts « proche de la tour du tambourin long du jeu de mail » (N° 4) ; un mandat de 6 livres 6 sols pour « l'achept de la cherpe qu il se baille pour la cource au jour et feste St Laurens » (N° 45) ; le mandat payé à « Anthoine Martin pouitié pour achept de cinquante cinq livres estain qu il a fourni le jour de la saint Laurent (N° 92 – 98 – 139) ; un mandat de 9000 livres pour le paiement du quartier d'hiver (N° 109) ; le paiement pour « les dix grosses pièces de pierres taillées pour faire la fontaine aux arbres » (N° 4 – 145 – 247 – 259 – 263) – voir aussi CC 471 et un plan (dans le dossier des plans) ; un mandat de 1100 livres et deux charges d'huile données à « monsieur de Boussuel segrestaire de monseigneur le duc de mercure pour nous deslivrer des gens de guerre et pour nous faire retrancher la taxe du carttier d'hiver » (N° 178 – 179) ; un mandat de 202 livres payé à Claude Peironre maître fondeur d'Avignon » pour avoir reffaict la troisième cloche de l'église St Laurens » (N° 1 p. 72)

1656 – 1657

/CC 353/

Compte de gestion d'Etienne Bernard, marchand, trésorier ;
consuls noble Jean François de Grignan, sieur d'Hauteville, Laurent
Ponsard, bourgeois, Louis Maureau, marchand.

272 mandats

-quittances 30 p.

-livre des recettes et dépenses 100 p. -
reliure en parchemin

(il manque le rapport du compte)

A signaler : un mandat de 140 livres pour achèvement et couverture du nouveau canal des fontaines (N° 27) ; la construction d'une fontaine « a quatre canons au cartier jutarie avec sa vidange pr amener le reffus dans le jardin », et le paiement du prixfaict (N° 29 – 31 – 32 – 63 – 72) ; deux mandats payés à Louis Sautel, Barthelemi Grangier et pierre Arnaud « massons, preffachiers a la fabrique de la meson de ville et ce a compte de 8950 livres que se monte ledit prisfaict... reste encore deub

2688 livres » (N° 44 – 45 – 79) ; l'installation d'une barrière de santé porte d'Arles (N° 54 – 91) ; un mandat de 36 livres payé à Pierre Arnaud maçon pour l'achat de plâtre « pour fer promptement achever ladite meson de ville a cause du mauvais logement des papiers quy se perdent presque tous et perisent » (N° 99 – 100 – 108 – 113 – 114) ; le paiement « des espisses de la santance randue par monsieur le juge entre la communauté et le sr Jean deymard pr reson du simetiere de ceus de la religion prethendue » (N° 105) ; la fourniture de flambeaux et d'armoiries « qu'ils ont este employés aux funeraillhes de feu monsr de Grignan premier consul » (N° 119 – 120) ; des mandats payés pour « continuer le travailh et fabrique de la meson de ville » (N° 126 – 127 - 162 – 163 – 174 – 175 – 183 – 216) ; un mandat de 45 livres payées au sr de G rignan et ce pr rante de meson que la ville se sert a pnt de meson de ville (N° 202) ; la recherche des titres de la Cté contre les prétentions des archevêques et de l'église d'Arles (N° 203 – 225) ; la démolition « de la murailhe mestresse de la rue Cazalette... pour l'élargissement de la rue » (N° 214 – 224 – 227 – 265) ; un mandat de paiement aux menuisiers chargés de la fabrication des portes et fenêtres de la maison de ville « en bois de sapine pour les remettre et convertir en bos de noyer » (N°226).

1657 - 1658

/CC 354/

Compte de gestion de Guillaume Lhéraud, apothicaire, trésorier ; consuls noble Alexandre de Paul de Lamanon, sieur de St Jean, Antoine Villeneuve, bourgeois, Barthélémy Tournaire , bourgeois.

-246 mandats

-quittances et documents divers 55 p. (3 en parchemin)

-livre des recettes et dépenses 94 p.

recettes 40 229 livres 3 sols 3 deniers

dépenses 36 562 livres 11 sols 3 deniers

A signaler : une dépense de 1446 livres et une autre de 24 livres pour frais de logement du régiment d'Ouzon (?) « loge en ceste ville suivant l'ordre de messieurs de parlement pour les ade causes mantionnées en sa parcelle... quittance publique recue par me Tronc notaire le vingt deux septamb dernier (N° 74 – 90) ; un mandat de 111 livres payé aux pères de l'Oratoire de Jésus chargés du collège de la ville pour l'enseignement et pour la location d'une maison aux hoirs de Jehan d'Isnard attendu que « la maison appartenant a la comunauté au devant la maison du sieur

de Cadenet est tout a fait en ruine » (N° 93 et BB 9 fol 276 et 287) ; un mandat de 110 livres payé au secrétaire de mgr l'archevêque d'Arles « pour les fournitures qu il a fait pour obtenir de sa majesté la confirmation des privilèges de la ville » (N° 131);les travaux de réparation au chemin d'Aix (° 139 à 146 – 153 – 166 – 168 – 200 à 202 – 174 – 177) ; le mandat payé à « Paul raynaud et noel daucet mestres mesnuiziers et louis honnore mre serrurier pour raison de la visite par eux faite a la maison de ville » (N° 157) ;les frais d'un emprunt de 9000 livres contracté auprès « de la dame de Cournillon » (N° 214) ; le dernier paiement du prix fait de la maison de ville : 285 livres (N° 310).

•Procès entre la Cté et le fermier des grignons : 1 cahier en parchemin

1658 - 1659

/CC 355/

Compte de gestion de Pierre Tempier, bourgeois, trésorier ; consuls noble Charles de Cadenet, seigneur d'Entrages, Jean Lhéraud, bourgeois, Jean Rousier, bourgeois.

-300 mandats

-quittances et documents divers

-livre des recettes et des dépenses
parchemin

27 p.

100 p. - relié en

recettes 22 726 livres 18 sols 4 deniers

dépenses 22 481 livres 2 sols 8 deniers

A signaler : les différentes dépenses occasionnées par la venue du roi Louis XIV et de la reine à Salon le 16 janvier 1660 (N° 122 – 124 à 130 – 134 – 135 – 141 – 148 – 149 – 158 – 164 – 167 à 169 – 171 – 178 – 181 et suivants) ; la somme de 296 livres payée « aux massons et autres hommes envoyés a la fabrique de la sitadelle de marseille » (N° 217) ; les réparations faites aux chemins après le passage du Roi et de ses troupes (N° 244 à 246 et suivants).

1659 – 1660

/CC 356/

Compte de gestion de Philippe Lutte, marchand, trésorier ; consuls noble Marc de Sade, sieur de Braïs, Antoine Hérès, bourgeois, Antoine Augier, apothicaire.

-330 mandats

-documents divers 2 p.
-livre des recettes et des dépenses 80 p. - relié en parchemin

recettes 56 425 livres 1 sol
dépenses 56 245 livres 6 sols 11 deniers

(le parchemin servant à relier le livre du compte a servi à la transcription de la localisation d'une propriété – acte passé en 1556).

A signaler : un mandat de 10 285 livres représentant le paiement du premier tiers du quartier d'hiver (N° 25) ; un feu de joie pour le mariage de sa majesté (N° 72) ; deux mandats de 10 266 livres pour le quartier d'hiver (N° 78 – 126) ; un mandat de 18 livres payé à Jean Lhéraud « bourgeois pour le reste de la rente du collègue » (N° 311).

1660 - 1661

/CC 357/

Compte de gestion de Jean Coiffet, bourgeois, trésorier ;
consuls noble Paris de Milany, écuyer, François Roux, bourgeois,
Jean Bonnet, chirurgien.
- 385 mandats

livre des recettes et dépenses 245 p. - reliure en parchemin

recettes 26 486 livres ----- 2 deniers
dépenses 26 512 livres 10 sols 2 deniers

A signaler : la présence lors de l'élection du nouvel état consulaire du conseiller de St Marc envoyé par la Cour de Parlement (N° 2) ; des réparations faites à la poissonnerie (N° 15) ; un voyage du consul Roux à Aix dans le but d'emprunter 8000 livres « pour subvenir aux affe de la Cté » (N° 31) ; un procès contre l'archevêque d'Arles « pour raison des ancheres et presseance de ses officiers » (N° 68 – 171 – 178) ; un procès intenté « par Trossier et Bernard pour raison de mon eslection en la charge de trésorier »

(N° 69) ; le feu de joie lors de la naissance « de monseigneur le dauphin » (N° 175 – 191 à 195) ; un mandat de 18 livres payé à « Jean Compagnon mre arquebusier qui a la conduite de l horloge » (N° 176 – 258) ; des réparations aux chemins d'Avignon (N° 233 à 241) ; de très nombreux déplacements faits à Aix par les consuls et le trésorier pour obtenir une modération de l'imposition du vingtième denier (N° 245 à 250 et de nombreux autres avant) ; le remboursement des meubles saisis aux consuls et au trésorier (N° 295 – 297) ; un mandat de 12 livres payé à me Martinon notaire « pour avoir rellie et rabilhé le cadastre et le livre du conseil qui se perdoient touts » (N°369) ; des travaux de réparation à la « murailhe vieille de la ville » (N°381 à 383).

1661 – 1662

/CC 358/

**Compte de gestion de Pierre Audier, marchand, trésorier ;
consuls noble Jean Baptiste de Paul de Lamanon, Louis coiffet, bourgeois,
Etienne Sauvaire, marchand.**

- 420 mandats
- documents divers 5 p. (1 en parchemin)
- livre des recettes et dépenses 60 p.

recettes 66 025 livres 18 sols
dépenses 64 135 livres 2 sols 7 deniers

A signaler : un emprunt de 2400 livres contracté auprès « des dames religieuses dudit Lambesc » (N° 22 – 23) ; la surveillance exercée aux portes de la ville pour empêcher l'entrée des raisins « forains » (N° 81 - 83 – 85 – 92) ; les frais supportés par la Cté lors du passage et séjour du sieur Castellet conduit prisonnier à Aix puis ramené à Tarascon (N° 124 à 132 – 150 -151) ; les frais de pose des bancs, portes et fenêtres « aux claces du coulege de la maison de ville » (N° 149) ; un mandat de 120 livres payé à « Mr Guiguiet prêtre et régent du colege » (N° 166 – 264) ; un mandat de 564 livres que la Cté a été condamnée à payer dans le procès des « enchères » l'opposant à mgr l'archevêque d'Arles (N° 169 – voir CC 357) ; deux mandats de 384 livres payés aux hommes fournis par la Cté sur ordre de Mgr le duc de Mercoeur et chargés de la surveillance des « batheau de Noves et de Malemor » (N° 232 – 233) ; un mandat de 37 640 livres payé à « dame marquize de pieulen dame de cournilhon pour afranchimant des pensions que la Cté lui fezoit » (N° 268) ; un mandat de 120 livres payé à Jean Desmeaux trésorier des rentes de « l'hospital confrérie de nostre seigneur et autres » (N° 375) ; des travaux de réparation au canal des fontaines (N° 297 à 300 – 302 à 306 – 311 – 321 à 327 – 341 – 348 à 354 – 358 à 360 – 378 – 381 à 385 – 391 à 414).

1662 – 1663

/CC 359/

**Compte de gestion de Louis Tronc de Codolet, bourgeois, trésorier ;
consuls noble Jacques de Cadenet, écuyer, Jacques Rey, bourgeois,
Sauveur Chastrons, orfèvre.**

- 328 mandats
- documents divers 1 p.
- livre des recettes et dépenses 100 p. (reliure en parchemin)

recettes 56 270 livres 5 sols 6 deniers

dépenses 55 921 livres 17 sols 6 deniers

(Le parchemin servant de reliure est un acte de vente d'une vigne située « in territoris Sallonis loco dicto in violges », passé dans l'étude de Ludovicus Chabaud, notaire, le 5 février 1506).

A signaler : l'escorte fournie par la ville pour conduire à Aix les personnes qui avaient été arrêtées à Salon (N° 25) ; un mandat de 150 livres aux pères cordeliers pour réparations à faire à leur couvent et églises (N° 37 – voir BB 10 p. 31) ; un procès devant le Parlement de Toulouse contre l'archevêque d'Arles (N° 61) ; un mandat de 258 livres payé à monsieur l'avocat Verd « depute par la Cté a granoble pour poursuivre le proces contre monseigneur l archeveque » (N° 79) ; les travaux « pour vouter le canal de durance qu il passe dans la ville » (N° 142) ; un mandat de 300 livres payé à Joseph Rollan, serrurier, « a conte du prifet de l orloge », ce qui, joint aux 258 livres pour le prix de 28 quintaux de fer que le « trelis ou sarrazine de la porte de bourneuf a pese fait en tout 580 livres que le preffachier avoit reçu a compte du priffait » (N° 197) ; un mandat de 266 livres payé à Pol de Campis « pour le tiers de la somme de 800 livres que la Cté leur a accorde luy bailler pour le prix fait de la tour de l orloge » (N° 200) ; un mandat de 9330 livres payé à l'archevêque d'Arles pour « les arreirages de lods des piesses franches » (N° 226) ; un mandat de 150 livres payé à Pierre et Joseph Roullen me serrurier pour le prix fait du dôme de l'horloge (N° 245) ; un mandat de 4138 livres, somme due à monsieur le procureur général des Gautes (N° 247) ; un autre mandat de 4898 livres pour remboursement d'un emprunt (N° 250) ; un mandat de 12 livres payé à Joseph Allibert « mre fondeur d'Avignon pour les enchères de la cloche de l orloge » (N° 268) ; les dépenses faites par la Cté lors du passage de Mgr le Cardinal légat (N° 282 à 284 – 286 – 288 – 289 – 292 – 293) ; un mandat de 266 livres payé à Pol de Campis « pour la seconde peie du prifet de la tour de l orloge » (N° 311).

1663 -1664

/CC 360/

Compte de gestion de Jacques Bernard, bourgeois, trésorier ; consuls Marc Antoine de Cadenet, sieur d'Entrages, Jean Louis Rousier, Honoré Martel, marchand.

- 480 mandats

- quittances et documents divers

33 p.

livre des recettes et dépenses

82 p. -

reliure en parchemin

recettes 49 154 livres ----- 8 deniers

dépenses 49 102 livres 3 sols 9 deniers

A signaler : des mandats de paiement pour la construction du « domo du horloge » (N° 84 – 85 -196 – 205 – 208 – 216 – 251 – 319 – 340 – 391) ; l'interdiction de la tenue de la foire de saint Michel « attendu le soupçon de peste quil y a à Toulon » (N° 108) ; un mandat de 250 livres payé à Pol de Campis pour son travail « de la tour du horloge » (N° 132) ;

les voyages faits à Aix par les consuls pour « avoir permission d'avoir l'entrée de la ville » à la suite du décès d'un homme soupçonné d'être atteint de peste (N° 157 à 160 et 162 à 168) ; un mandat de 2 livres payé à Anthoine Manuel « masson comme expert pr fe la reception de la tour du reloge » (N° 176) ; la vente d'un coussou à mr de Suffren (N° 187 – 189 – 274) ; les frais d'un théâtre « du jeu que les enfans du college on fait dans la meson de ville » (N° 300) ; les mandats payés à Germain Daignah « fondeur de Nismes pour la cloche du horloge » (N° 251 – 320 – 335 – 392 – 395 – 396 – 417 – 443 – 447 – 448) ; un mandat payé à Claude Quinrand « a compte du mouvement du horloge » (N° 363) ; deux mandats payés aux consuls pour leur voyage à Aix dans le but d'informer le gouverneur et d'empêcher « que un seigneur comisere ne vienne pour fe les consuls sur le bruiet quy il a heu dans la ville sur la querelle de messieurs de Cadenet et de Grignan » (N° 484 – 487).

1664 - 1665

/CC 361/

Compte de gestion de Dominique Coulomb, marchand, trésorier ; consuls Antoine de Brunet, sieur de Confoux, Guillaume Lhéraud, bourgeois, Jean Audier, marchand.

- 340 mandats

- livre des recettes et dépenses
parchemin

80 p. - reliure en

(il n'y a pas de rapport des auditeurs du compte)

A signaler : un mandat de 6 livres payé à Pol Sautel maçon pour fournitures à la tour du grand orolloge »(N° 5) ; divers paiements faits à Claude Quintran horloger de Lambesc pour le prix du mouvement de l'horloge de la place des arbres (N° 8 – 52 – 102 – 331) ; le mandat payé à « mre brocquard horolloger de lion habitant a arles et cest pour etre venu visiter le mouvement du grand orrologe » (N° 26 – 27) ; un procès intenté à Germain Daignac « mre fondeur de nismes » au sujet des cloches de l'horloge (N° 49 – 60 – 62) ; le voyage fait par « george camellin horrollogeur de la ville d'avignon pour visiter le mouvement de

l'orologe » (N° 78 et délib. Du 5 juillet 1665) ; les acomptes versés à Joseph Rouland pour la construction du dôme de l'horloge (N° 84 – 172) ; un mandat payé à Claude Quintran maître horloger pour travail fait à la petite horloge de St Michel (N° 87) ; un mandat de 30 livres payé à Charles Couchon peintre « en deduction et a compte du prix fait des montres et de dorer les lunes du nouveau horloge posé à la tour de la place des arbres » (N° 183) ; Cinq mandats de remboursement d'emprunts et de paiement de pensions d'un montant total de 14 135 livres (N° 221 à 225) ; un mandat payé aux révérends pères de St Pierre des Canons pour aumône (N° 242) ; le mandat payé aux fondeurs d'Apt « quils avoient envoye querir pour visiter la cloche du grand horloge (N° 347 et délibération du 31 août 1665) ; plusieurs mandats pour fournitures diverses pour la construction de la tour de l'horloge (N° 32 – 81 – 98 – 113 – 167).

1665 – 1666

/CC 362/

**Compte de gestion de François Roux, bourgeois, trésorier ;
consuls noble Pierre de suffren, écuyer, Jacques Suffren, bourgeois,
Pierre Maillard, marchand.**

- 415 mandats

- quittances et documents divers 12 p. - 1 en parchemin

- livre des recettes et dépenses 90 p.

recettes 25 924 livres 1 sol 3 deniers

dépenses 26 692 livres 17 sols 8 deniers

(la pièce N° 1 est une transaction passée entre la Cté et les sieurs Souchet et Daignac au sujet des cloches de la tour de l'horloge ; la Cté est condamnée à leur payer la somme de 3508 livres 15 sols 8 deniers).

A signaler : l'action en justice contre les fondeurs chargés des cloches de la tour de l'horloge (voir ci-dessus – N° 1 – 15 – 18 – 28 – 30 à 33 – 47 – 48 – 52 – 82 – 230 – 291 – 292 – 367 et voir délibération du 24/02/1667) ; un mandat de 90 livres payé au sieur Couchon peintre pour travail exécuté aux deux « montres de la tour de l'horloge » (N° 121) ; un mandat de paiement au maçon chargé de « fermer les trous au plancher de la maison de ville » (N° 168 – 191) ; l'achat de sable pour « fermer l'ouverture de la tour de la porte de pelissanne » (N° 207) ; divers mandats ayant servi à payer la croix de mission faite par mr Grangier sculpteur de Cavaillon et placée place Bourgneuf (N° 117 – 128 – 133 – 148 – 362 – 376) ; un mandat ayant servi à payer l'extrait des lettres patentes données à la ville de Salon en 1564 par le roi Charles IX autorisant l'élection de trois consuls qui « porteront chaperons » au lieu

de 2 et un assesseur jusqu'à cette date (N° 250) ; le mandat payé à monsieur « le prevost de Laurans pour la prethandue taxe des archers » (N° 53 – 66 – 274) ; le passage de Mgr le Cardinal de Rez (N° 316 – 319 – 321 – 340 – 353) ; un mandat payé à monsieur le curé pour « la publicaon du monitoire contre les détenteurs des papiers de la maison de ville » (N° 406) ; un dernier paiement fait à Pol de Campis l'un « des prix fachiers de l eslevaon de la tour du orologe » (N° 411).

1666 – 1667

/CC 363/

Compte de gestion de Jean Astre, notaire, trésorier ;
consuls noble Jean Baptiste de Milan, écuyer, Antoine Villeneuve,
bourgeois, marchand.

- 240 mandats
 - quittances 8 p.

 - livre des recettes et dépenses 120 p. - reliure en parchemin
- recettes 37 092 livres 5 sols 4 deniers
dépenses 37 171 livres 13 sols 11 deniers

A signaler : des frais payés par la Cté pour le procès qui l'oppose au sieur Souchet fondeur des cloches de l'horloge (N° 26) ; un mandat payé au porteur de « l'ordonnance de la paix antre nostre bon roy et le roy dangleterre » (une affiche) (N° 92) ; le voyage fait par les consuls à Aix afin d'obtenir une diminution du quartier d'hiver pour lequel la Cté avait été taxée de 32 812 livres. Cette somme fut ramenée à 14 000 livres (N° 124 – 125) ; un mandat payé à mr Antoine Marc docteur en médecine et premier régent des écoles de la ville (N° 192).

1667 - 1668

/CC 364/

Compte de gestion de Claude Tronc, notaire, trésorier ; consuls noble Mathias d'Aymard, écuyer, Jacques Bernard, bourgeois, Jean Maureau, apothicaire.

- 390 mandats
- quittances 3 p.

- livre des recettes et dépenses 122 p. - reliure en parchemin

recettes 72 953 7 sols
dépenses 71 924 livres 7 sols 11 deniers

A signaler : un mandat de 1350 livres payé à Mgr l'archevêque « pour la moitié de sa pension des fours » (N° 22) ; un mandat de 33 livres payé à « Anthoyne Raffeu nostre arquibusier pour la conduite du grand orroge des arbres et du petit orrologe de St Michel » (N° 34) ; un mandat de 3233 livres payé au sieur Souchet « pour le capital du prix des cloches du orologe » (N° 162) ; un mandat de 2350 livres pour pension due à Mgr l'archevêque (N° 195) ; un mandat de 559 livres payé au secrétaire de monsieur le gouverneur pour l'ordonnance de réduction de la taxe du quartier d'hiver (N° 213) ; divers mandats de paiement destinés aux « régents des escolles » (N° 217 à 219 – 305 – 311 – 323) ; les frais de logement de plusieurs régiments arrivant en Provence (de Bretagne, de Contet, de mousquetaires du roi, d'Alcourt, de St Vallier...) (N° 36 – 42 – 46 – 51 – 55 – 215 – 286 – 287 – 290 – 294 – 296 – 299 – 300 à 304 – 318 – 319 – 344) ; les dépenses faites pour la surveillance et nourriture des prisonniers turcs détenus à Salon (N° 314 – 382 à 385 – 392 à 398 – 407) ; la venue « d'un garde et d'un capitaine de la garde des gallères pour nous descharger des turcs qui estoient en nostre ville » (N° 389).

1668 – 1669

/CC 365/

Compte de gestion d'Henri Bertot, bourgeois, trésorier ; consuls noble Jacques de Cadenet, écuyer, Mathieu Gajot, bourgeois, André Michel, bourgeois.

- 354 mandats
- livre des recettes et dépenses 80 p. - reliure en parchemin

recettes 33 287 livres 3 sols 4 deniers
dépenses 32 194 livres 18 sols 2 deniers

A signaler : les frais engagés pour conduire à Marseille un turc « qu avoit este laissé malade » (N° 67 – 70 – 71) ; la contribution aux frais de levée du régiment que le roi avait créé sous le nom de Notre St Père le Pape (N° 86 à 91 – 100 à 102 – 105) ; les mandats de paiement des « deniers ordonnes sur les terres adjacentes » (N° 178) ; les honoraires de deux chirurgiens chargés de l'examen d'un malade soupçonné d'être atteint de lèpre (N° 271) ; les frais engagés pour retrouver les auteurs du vol du « saint scivoire et soleil à leglize St laurens » (N° 287 – 291 – 303) ; plusieurs mandats repartis sur toute l'année pour des procès oppoant la Cté, d'une part au sieur de Tripoly, d'autre part au sieur de Canaux.

1669 – 1670

/CC 366/

Compte de gestion d'Antoine Astre, bourgeois, trésorier ; consuls Louis de Châteauneuf, seigneur de Mollégès, Jean Garjanne, bourgeois, André Aubert, marchand.

- 240 mandats
- acquits 28 p.

-livre des recettes et dépenses 96 p. - reliure en parchemin

(pas de résumé du compte)

A signaler : un présent constitué de vaisselle d'argent fait à Mgr le comte de Grignan gouverneur de Provence et d'une valeur de 2200 livres (N° 4) ; un mandat de 1960 livres pour les deux derniers cartiers des deniers du roi (N° 63) ; les frais engagés pour obtenir un prêt de 4000 livres (N° 68-69) ; un mandat de 88 livres aux « sieurs marguerit et chambard pour avoir fait la visite de noz oliviers et fait rapport de la qualité d'iceux suivant le décret de monsieur le premier présidant doupede » (N° 79) ; un procès de la Cté contre les « hostes et cabaretiers » (N° 87 – 88 – 94) ; un mandat de 1480 livres pour la « dernière paye des fours banals » (N° 138) ; les frais de nourriture du bétail saisi à la requête du sieur de Canaux (N° 176 – 219 – 226 – 227).

1670 - 1671

/CC 367/

compte de gestion de Jean Audier, marchand, trésorier ; consuls noble Paris d'Isnard, écuyer, Guillaume Lhéraud, bourgeois, Jean Martinon, marchand

- 450 mandats
- livre des recettes et dépenses 110 p.

(pas de résumé du compte)

A signaler : un mandat de paiement aux docteurs en médecine et chirurgien qui ont visité le sieur Granier atteint de lèpre (N° 44) ; des dépenses dans le procès opposant la Cté au sieur de Canaux (il est fait mention de la sentence du 1er juin à « l'avantage de la Cté ») (N° 47 – 48 à 52 – 119) ; un mandat de 50 livres aux prieurs de notre dame de

Cuech pour « employer au rabilhage du chemin allant a Ste Croix » (N° 56 – 85) ; des réparations aux murailles de la ville (N° 83) ; les frais de nettoyage « des immondices de la rue de Condamine jusque au mouton » et pavage des rues (N° 143 – 155 à 157 – 164 – 166 – 167 – 173 – 175 – 202 – 212 – 216 – 233 à 237 – 246) ; un mandat de 1000 livres payé à Mgr l'archevêque pour « sa pension feudalle » (N° 204) ; les dépenses engagées lors de la visite de Mgr le coadjuteur (N° 308 – 312 – 319 à 332 – 336 – 338) ; un mandat payé au sieur Jean Constans « arpenteur pour avoir cane le pave des rues » (N° 370) ; le paiement des gages du viguier (N° 392) ; des mandats de 150 et 120 livres payés à Louis et Pol Sautel maçons » a compte du prisfait de la fontaine de juterie » (N° 401 – 449 – 450) ; un mandat de 14 103 livres payé au sieur Astoin commis à la recette du quartier d'hiver (N° 453).

1671 – 1672

C 368 /

Compte de gestion de Vincent Jauffret, marchand, trésorier; consuls noble Pierre de Suffren, écuyer, Jean Astre, notaire, Antoine Augier, apothicaire.

- mandats	150 mandats
- quittances	18 p.
- livre des recettes et dépenses (pas de résumé du compte)	42 p.

A signaler : un nouveau cas de lèpre (N° 45) ; un mandat payé au secrétaire du gouverneur pour services rendus à la Ctè (N° 123) ; les mandats payés à Pol Sautel et Jean Toureau maçons pour le prix fait de la muraille faite à la terre de monsieur le général de Cornillon proche la porte d' Aix (N° 128 – 129 – 151) ; un mandat de 1000 livres payé à Mgr l' archevêque « pour sa pansion feudalle » (N° 169).

1672 - 1673

/ CC 369/

Compte de gestion de François Roux, bourgeois, trésorier ; consuls noble Scipion d' Astre, écuyer, Barthélémy Jean Colin, bourgeois, Louis Rousier, bourgeois.

- mandats	215 mandats
-----------	-------------

- livre des recettes et dépenses 68 p. - reliure en parchemin
recettes 18 953 livres 14 sols 6 deniers
dépenses 18 697 " 10 " 5 "

A signaler : au mandat N° 5 les frais d'intervention de la Cte dans le procès entre le chapitre St Laurent et le sieur Augier prêtre qui veut obtenir la désunion du chapitre de St Laurent, du prieuré de Mérindol duquel il tirait une grande partie de ses revenus (N° 5 et BB 10 fol. 354 et 355) ; les mandats payés aux personnes qui ont « garde les portes et empesche la vandange avant la St Michel » (N° 82 – 84 – 85 – 87) ; un procès entre la Cte et le sieur Troussier au sujet de l'introduction de chèvres sur les terres gastes et la destruction du bois destinés aux fours à pain (N° 96 et 108) ; le mandat payé au garde de monseigneur le compte de Grignan qui a apporté l'affiche de la « déclaration. du roy pour la guerre contre l'Espagne » (N° 115) ; les voyages faits à Aix pour s'informer sur les ordres donnés par le roi d'assiéger le château d'Orange (N°120 – 121) ; le mandat payé à Louis et Jean Darbon et André Lyon « pour avoir coupe les roches du chemin allant à Aix puis la chapelle du sr.Trossier jusques au verger du sr. Bernard » (N° 126) ; un mandat payé à la personne qui a apporté l'ordonnance royale « portant abolition du crime de désertion » (N° 153) ; un mandat de 1 500 livres payé à messire Jean Baptiste Adhemar de Montel de Grignan archeveque de Claudiopolis et coadjuteur de l'archeveque d' Arles son oncle pour les frais du voyage à Paris afin de plaider une diminution de l'imposition du cartier d'hiver sur les terres adjacentes (N° 164 - BB 10 fol. 368 –369) . le mandat payé au curé pour la « publication dun monitoire contre ceux qui avoient pris le livre des rapors (...) les personnes qui scauront quelque chose de le dire et reveler a peine d'excommunication. » (N°202)

1673 - 1674 AFFICHES (N° 115 - 153)

/ CC 370 /

Compte de gestion de Jacques Bernard, bourgeois, trésorier; consuls noble Pierre de Suffren, neveu, écuyer, Laurent Ponsard, bourgeois, Jean Pierre Tisanty, apothicaire.

- mandats 240 mandats
- acquits 10 p.
- livre des recettes et dépenses 40 p. - reliure en parchemin

recettes 34 683 livres 17 sols 10 deniers

dépenses 34 684 " 17 " 7 "

A signaler : les dépenses des réjouissances lors de la prise de Besançon et de Dolle (N°22 – 32 – 33 – 38 – 39) ; l'achat de plats d'étain pour les joyes ou prix de fête patronnale de St Laurent (N°63) ; les feux de joie pour la victoire remportée par le maréchal de Turenne sur les troupes de l'Empereur près de Strasbourg (N° 120 – 121 – 122 -172) ; une ordonnance de "modération du cartier d'hiver" (N° 147).

1674 - 1675

/ CC 371 /

Compte de gestion de Jacques Rey, bourgeois, trésorier ; consuls noble Alexandre de Paul de Lamanon, Louis Pességuier, bourgeois, Jean Gondard, marchand.

- mandats 185 mandats

- quittances 6 p.

- livre des recettes et dépenses 37 p.

recettes 26 673 livres 18 sols 2 deniers

dépenses 26 798 " 6 " 5 "

A signaler : les frais d'un emprunt de 6 000 livres (N° 25) ; le feu de joie brûlé à l'occasion de la victoire des armées royales "commandées par le roi en personne" remportée sur les troupes réunies par le prince d'Orange (N°47) ; un mandat de 1350 livres payé à Mgr l' archevêque pour sa pension des fours (N° 67) ; un mandat de 1 224 livres pour la taxe des arts et métiers concernant la Cté (N° 108).

1675 - 1676

/ CC 372 /

compte de gestion de Jean Audier, marchand, trésorier ; consuls noble François de Roux de Beauvezet, Jean Garjanne, bourgeois, Etienne Michel, marchand.

- mandats 250 mandats
 - livres des recettes et dépenses 37 p.
 recettes 19 035 livres 11 sols 4 deniers
 dépenses 19 576 " 7 " 1 "

A signaler : un mandat de 78 livres pour "lescherpe et plates pour les joies du jour St Laurans" (N° 47) ; le "louage de chevaux pour le jour St Laurans" (N° 58) ; les réparations du four de bourg neuf (N° 34 – 35 – 57 – 67 – 91 -104) ; un mandat de 359 livres pour achat de "blé et consegal lequel bled et consegal avons distribué aux mesons estant en nesesite dans la ville atandu la grande rigueur de liver ne pouvant le monde travailler" (N° 126) ; le mandat payé à monsieur Alexandre de Paul sieur de Lamanon et St Jean pour " le contenu du Touret de saint jean qu'il a laisse a la comunaute pour le relargage du bétail venan de la montagne" (N° 174) ; de très nombreux mandats de paiement pour logement de gens de guerre.

1676 - 1677

/ CC 373 /

Compte de gestion de Jean de St Marc, bourgeois, trésorier ; consuls noble Jacques de Cadenet, écuyer, Palamède de St Marc, bourgeois, André Aubert, marchand.

- mandats 250 mandats
 - quittances 28 p.
 - livre de recettes et dépenses 70 p.
 recettes 40 428 livres 19 sols 6 deniers
 dépenses 40 416 " 4 " 3 "

A signaler : le mandat de paiement de la moitié du prixfait "des degres alan au chasteau proche monsieur le conselier de Suffren" (N° 103 - 126) ; le paiement de la taxe du huitième denier se montant à 10 200 livres (N°118 0 120); le mandat payé à "me Quitran horlogeur de Lambes pour avoir acomode le petit horologe de St Michel" (N°143) ; le mandat payé au porteur de la lettre adressé à la Cte par le comte de Grignan pour l'informer de la prise de Fribourg et demander "de faire des jeux, tirer le canon.."(N° 144) ; les frais de signification de l'ordonnance obtenue par la Cte et lui accordant un sursis de 6 mois pour le paiement de ses créances (N°145) ; un mandat de 7 500 livres

pour "la double estancille de cinq compagnies de gens de guerre qui devoit passer en cartier dhiver pendant 150 jours en nostre ville et pour esviter le logement" (N° 198) ; de très nombreux mandats pour le logement de troupes.

1677 - 1678

/ CC 374 /

Compte de gestion de Louis Tronc de Codelet, bourgeois, trésorier ; consuls noble Jean Baptiste de Paul de Lamanon, Jacques Bernard, bourgeois, Mathias Aillaud, marchand.

- mandats	250 mandats
- quittances et documents divers	40 p.
- livre des recettes et dépenses	50 p.

A signaler : la location de chevaux pour les " joyes" de la fête St Laurent (N° 57) un mandat de 336 livres payé au secrétaire de Mgr le Comte de Grignan pour obtenir une réduction du quartier d'hiver (N° 164) ; un montant payé au porteur de l'affiche "justifien la peix de la france avec lespaigne" (N° 171) ; un mandat de 200 livres ditribué sur ordre des consuls aux pauvres de la ville (N° 177) ; un mandat payé au consul Aillaud pour son voyage à Arles afin de voir Mgr l'archevêque et l'entretenir " sur la querelle qu'il y a eu en cette ville dud. de Cadenet et Suffren affin deviter de plus grande suite"(N°230) un autre voyage du consul Aillaud à Aix pour voir Mgr l'Intendant " sur le désordre qu'il avoit en ceste ville sur le rebais de monnoie de piесе de quatre soulds le peuple ne voullant pas le prandre" (N° 231 et délib. Du 7 mai 1679) ; un présent d'un montant de 450 livres composé "d'orangers et autres choses que les sieurs consuls et Cté ont fait porter à Paris pour le bien et utillite des affaires d'icelle" (N° 247)

1678 - 1679

AFFICHE (N° 171)

/ CC 375 /

Compte de gestion de Pascal Cartier, bourgeois, trésorier ; consuls noble Mathias d'Aymard, écuyer, Jean Louis Roussier, bourgeois, Philippe Coiffet, chirurgien.

- mandats	240 mandats
- quittances	30 p.
- livres des recettes et dépenses	46 p.

recettes	35 133 livres	9 sols	4 deniers
dépenses	20 522 "	12 "	10 "

A signaler : des travaux à la fontaine des arbres (N° 26 – 30 – 48 – 121) ; un mandat de 3 355 livres payé à Mgr le coadjuteur pour les dépenses qu'il a faites à Paris pour défendre les intérêts de la Cté (N° 56) ; un présent de confitures aux dames de Grignan accompagnant M. Le Marquis de Seney de passage à Salon (N° 126) ; les frais de démolition de maisons à la rue Neuve et d'un rocher à celle de Jutarie "pour faire passer le carrosse de monseigneur l'archevêque" (N° 179 – 181 -182 – 188 – 194 – 195 – 210 – 211 – 229 – voir aussi BB 10 p. 500 , délib. Du 27 août 1679).

1679 - 1680

/ CC 376 /

Compte de gestion de Mathias Aillaud, marchand, trésorier ; consuls noble Alexandre de Paul de Lamanon, Claude Tonc, notaire, Antoine Ripert, chirurgien.

- mandats	290 mandats
- quittances	49 p.
- livre des recettes et dépenses	57 p.

A signaler : une ordonnance de l' Intendant accordant un moratoire de 6 mois pour le paiement des dettes "plus de quarante mille livres... l'extreme pauvrette des habitants de lad. ville au moyen de la dizette des ollives qui est le principal revenu de lad. ville" (N° 52) des travaux à la rue neuve du Puech (N° 58 – 59 – 84 – 91 - 128 – 130 – 132 – 133 – 192 – 272) ; les mandats de paiement pour la construction de la fontaine de Bourgneuf (N° 98 – 101- 122- 123- 150- 154- 182 – 289) ; les travaux de nivellement "au fousse de Craponne" (N° 121) ; les frais d'une procession que les pères Capucins ont faite "pour la pluie" (N° 172).

1680 - 1681

/ CC 377 /

Compte de gestion de Mathiad Gajot, bourgeois, trésorier ; consuls Louis de Châteauneuf, sieur de Mollegés, François Roux, bourgeois,

Claude Astre, marchand.

- mandats	260 mandats
- quittances	9 p.
- livre des recettes et dépenses	49 p.

A signaler : des travaux de " demolition et cruzement de la crotte du fosse de Crapone a la place des arbres" (N° 11 - 20 - 31 - 32 - 34 - 38 - 39 - 43 à 46 - 57 à 60) ; un mandat de paiement adressé aux hommes qui ont gardé pendant 4 jours et 4 nuits "la martelière de Lamanon pour y garder leau que messieurs darles nous pranent" (N° 52) ; le voyage que les consuls ont fait à la Roque "pour voir e visiter l'estat des travaux qu'ont faisoit pour fere venir d'eau attendu la grande necessite" (N° 53 - 54) ; les travaux de réparation de la muraille du "mailh" (N° 51 - 63 -73 - 77 - 108) ; la destitution des sous-fermiers des séquestrations royales "pour les oppressions des habitants attendu les plaintes journallieres qui ont este faictes aud. sr.Gourdon" (N° 98 - 119) ; des processions faites par les pères Capucins "pour la pluye a la requisition de tout le peuple" (N° 102) ; une ordonnance de modération du cartier d'hiver "attendu la misere et impuissance de la Cté" (N° 114 - ramené de 28 753 livres à 16 690) ; le travail fait au mur de clôture du cimetièrè St Laurent (N° 128); un emprunt de 25 090 livres pour payer le cartier d'hiver et autres dettes (N° 158) ; l'achat de deux cents quintaux de chaux et deux cents charges de sable destinés "a la batisse du fosse des arbres et au soustrait des murailles long du jardin des R.P. Capucins" (N° 215 à 217 - 222 à 225 - 228 - 231 - 233 - 237 -248 à 250 - 239 et BB 11 fol. 2 - 3 - 4) ; les travaux de réfection du balcon de la maison de ville (N° 229 - 236) ; la démolition " du revelin (?) de la porte d'Aix et aidé a chargé les grosses pierres qui se sont treuvees en la dite muraille" (N° 230) ; un voyage fait à Aix par le greffier de la Cté "pour assister a fere le nouveau reglement par ordre de messieurs les consuls" (N° 247 - 252 - et BB 10 fol. 546 à 554 , et BB 11 fol. 2, 4, 6 - voir aussi BB 31 et 32).

1681 - 1682

/ CC 378 /

Compte de gestion de Pierre Hérès, bourgeois, trésorier ; consuls François de Cadenet, sieur de la Penne, Claude Théric de Cabardeau, bourgeois, Antoine Augier, apothicaire.

- mandats	270 mandats
-----------	-------------

- quittances					30 p.
- correspondance					15 p.
					(dont une lettre annonçant la naissance du duc de Bourgogne)
- livre des recettes et dépenses					88 p.
recettes	23 626 livres	15 sols			
dépenses	22 475 "	18 "	7 deniers		

A signaler : la levée de deux compagnies de gentilhommes (N° 15) ; des mandats payés à Aubert et Bicheiron pour avoir joué du "flajolet et du tambour pendant huit jours pour la feste St Laurens et pour le feu joye de monseig. le duc de bourgogne" (N° 25 – 26) ; la visite faite par les docteurs en médecine à une femme soupçonnée d'être atteinte de peste (N° 58) ; la location des chevaux utilisés par les consuls "pour les joyes de St Laurens et autres dépenses (N° 146 – 159 -176) ; une gratification de 340 livres à mr. Amphosy secrétaire de Mgr l'Intendant pour l'aide qu'il a apportée à la Cte dans l'affaire de la modération du cartier d'hiver (N° 162) ; l'autorisation de la délibération "qui eslit deux archisvaires pour la garde des papiers de la commte." (N° 232 et délib. du 23 août 1682 BB 11 fol. 36 et 38 et fol. 55 et 56) ; un mandat payé au greffier qui a dressé la liste des gentilhommes appelés à servir le roi (N° 260 et BB 11 fol. 22 à 27 – lettres du roi et liste des gentilshommes qui se sont présentés)

1682 - 1683

/ CC 379 /

Compte de gestion de Claude Michel, bourgeois, trésorier ; consuls noble Jean Cadenet, écuyer, Honoré Chailhol, bourgeois, Jean Cournet, bourgeois.

- mandats					290 mandats
- quittances					21 p.
- livre des recettes et dépenses					50 p.
recettes	23 085 livres	6 sols	10 deniers		
dépenses	23 231 "	11 "	7 "		

A signaler : les mandats payés pour "les funérailles de la feuë reine" (N° 46 – 47 – 49 – 50 – 77 – 78 – 97 – 103 – 109 – 225) ; la levée, sur l'ordre de Mgr le comte de Grignan , de "cent hommes de milisse" (N°47 – 48) ; la fourniture de contrats ou extraits "pour le souttien de laffaire contre la compagnie de Craponne ou il justifie que le palme est un pan" (N° 65 – 72) ces deux mandats manquent - 99 – 101) ; des travaux faits au fossé de Craponne (N°118 – 121 – 122 à 140 – 156 - 157 – 189 – 199 - 252 – 253 - 273 – 275 – 293 - il manque les mandats 118 et 123 à 140 – 189) ; le paiement d'un don gratuit "une fois pour toutes à l'arrivée de monseigneur le gouverneur" (N° 151) ; le "jeu de joye a l'ocasion de la naissance de monseigneur le duc danjou" (N° 184 – 223 – 259).

1683 - 1684

/ CC 380 /

Compte de gestion de Nicolas Roux, bourgeois, trésorier ; consuls, Jacques Hérés Giraud, sieur de Lamanon, Palamède de St Marc, bourgeois, Etienne Michel, marchand.

- mandats	340 mandats
- quittances	50 p.
- livre des recettes et dépenses	55 p.

A signaler : les frais d'un feu de joie lors de la prise de Luxembourg (N° 65) ; un mandat de 25 livres payées à "me. louis arnoux greffier et archivere de la communaute pour la moitié de ses gages" (N° 66) ; le mandat de paiement pour "avoir loue douse chevaux le jour de St Laurent qui ont este montes par les habitants de la ville a la course de la cherpe et huit sols pour le sercle qui a suspandu les trois plattes et la barre qui a suspandu lescherpe avec lattache" (N° 71) ; un mandat payé à Pierre Barles "pour avoir compté avec les experts comis par la cour des comptes les olliviers morts au terroir de cette ville" (N°101 – 140 – 142 – 160 – 171 – 174 – 179 – 199) ; les frais du nouveau cadastre (N° 238 – 255 – 257 à 260 – 265 - 268 - 269 – 273 - 279 - 281 – 286 – 291 - 306 – 309 à 311) ; le legs fait par ms. de Beauvezet pour doter tous les ans plusieurs filles pauvres à marier (N° 300) ; les frais de construction des "banquets le long du canal de Craponne despuis labreuvoir jusques au pont au dessous la maison de madame dastre" (N° 312) ; les mandats payés à Mgr l'archevêque pour "la rante des fours" (N° 331 – 341 – 342 – 343 – 344 – 345 – 356 soit un total de 3 107 livres).

1684 - 1685

/ CC 381 /

**Compte de gestion de Marc Antoine Villeneuve, bourgeois, trésorier ;
consuls noble Jean de Cadenet fils, écuyer, Honoré Chailhol,
bourgeois, Jean Cournet, marchand.**

- mandats	280 mandats
- quittances	43 p.
- livre des recettes et dépenses	52 p.

A signaler : un emprunt de 4 000 livres pour payer les "créanciers de la Cte qui sont à Aix " (N° 15 – 18) ; les frais engagés pour le baptême " de trois enfans masles come estant de droit a mrs. les consuls de les faire baptiser suivant la coustume des villes et lieux de cette province" (N° 49) ; le paiement d'intérêts de trois emprunts d'un total de 19 700 livres (N° 66 – 67 – 74) ; les mandats payés grâce au legs de monsieur de Beauvezet "pour les pauvres filles à marier" (N° 150 - 169 – 176 – 178 – 191) ; le travail fait par Pierre Reynaud "a esperier le chemin de la calanque" (N° 146 – 174 – 186 – 192) ; un présent de "douze poct de vin a monseigneur le Cardinal de Bouilhon" (N° 216) ; les frais de surveillance pour "avoir gardé a garde dix huit personnes de la religion pretandue reformée qui sestoient refugiés a Marseille" et qu'ont devait remettre aux consuls de Beaucaire (N° 239) ; le mandat payé "au commis des ports de lettres" (N° 258) ; un mandat de 1 000 livres payé à Mgr l'Archevêque " pour la pention feodalle" (N° 285)

+ un procès contre les Recteurs de l'hôpital d' Aix.

1685 - 1686

/ CC 382 /

**Compte de gestion de Joseph Lhéraud, bourgeois , trésorier ; consuls
Jean Baptiste de Paul de Lamanon, Alexandre Faulcon, bourgeois,
Antoine Ripert, chirurgien.**

- mandats	87 mandats
- mandats payés par le trésorier de la taille	39 "

- quittances 26 p.

- livre des recettes et dépenses 36 p.

A signaler : les gages des régents du collège (N° 25 – 32 – 78) ; le voyage fait par le premier consul à Aix afin d'obtenir "le deslogement des officiers qui estoient venus en cette ville avec mr. Marguerit receveur du cartier dhiver pour estre paye de 8 800 livres que la comnt. luy devoit" (N° 59 – 60) .

1686 - 1687

/ CC 383 /

Compte de gestion d'André Attenoux, bourgeois, trésorier ; consuls Jean Baptiste de Paul de Lamanon, Roland Aprilis, bourgeois, André Bonnet, chirurgien.

- mandats 260 mandats

- quittances 30 p.

- livre de recettes et dépenses 52 p.

A signaler : l'arrestation de plusieurs personnes dont deux femmes accusées " de mauvaise vie" (N°35) ; des dépenses engagées pour la fête de St Laurent (N° 93) ; un mandat payé aux pères capucins "pour achepter du vin a cause que nous sommes a la riere saison et fin de la recolte et que ces pères nen trouvent point par aumosne" (N° 108) ; un mandat payé "au campanier de leglise de St Laurans pour avoir sone les cloches pendant le jour et la veille que lon solamnisa la feste de la convalessance du roy (N° 116 – 121 – 122 – 168 – 182 – 206) ; l'intérêt d'un emprunt de 10 000 livres contracté pour acquitter le cartier d'hiver (N° 118) ; le mandat payé à Jean Compagnon dit Aaron arquebusier "pour la conduite des deux horloges"(N° 145) ; une fourniture de quarante pots de vin aux pères Capucins (N° 163) ; la participation de la ville à "la fonte d'une cloche de leur clocher qui estoit cassée" dans l'église des pères Cordeliers (N°167) ; les frais de lecture d'un arrêt du "prive conseil du roy portant inhibitions a tous personnes de tenir aucun bestail chevrun ny couper aucun bois d'haute fuste" (N° 178) ; les depenses engagées par la venue à Salon de la princesse de Médinaceli (N° 195 – 204 – 205) ; les armoiries faites pour "servir a lantrée qu'il faudra faire a Monseigneur de Lebret Intendant de la Justice police et finances" (N° 208) ; les gages du "commis au bureau du port des lettres" (N° 228) la

publication d'une ordonnance de Mgr le Comte de Grignan "portant deffances de continuer les assemblées et mascarades dans cette ville contre les habitants a paine de desobeissance" (N° 231 – 233) ; un mandat payé à celui qui accompagne à Arles "une pauvre femme qui avoit abjuré lherisie de Calvin" (N°246).

1687 - 1688

/ CC 384 /

Compte de gestion de Trophine Astre, bourgeois, trésorier ; consuls noble Mathias d' Aymar, écuyer, Barthélémy Jean Colin, bourgeois, Pierre Giraud, procureur.

- mandats	260 mandats
- quittances	36 p.
- billets de logement de soldats	130 p.
- livre des recettes et dépenses	48 p. - reliure en parchemin
- mandats payés par l'exacteur de la taille voir CC 119	53 p.

recettes	18 152 livres	5 sols		
dépenses	18 791 "	8 "	5 deniers	

A signaler : les emprunts nécessaires au paiement du cartier d'hiver (16 800 livres), (N° 25 – 26 – 27 – 29 – 55) ; les dépenses pour la fête de St Laurent (N° 45 – 49) ; des processions faites pendant neuf jours par les pères capucins pour "obtenir de la pluye" (N° 101) ; la publication d'une ordonnance royale demandant " à ceux de la religion pretendue reformée qui se sont convertis depuis cinq ans" de remettre leurs armes, poudre et mèches aux autorités locales (N° 124) ; les frais engagés "pour la conduite de soldats holandois" de passage à Salon en route pour Toulon et venant de la Rochelle où ils étaient détenus après avoir été faits prisonniers avec leurs navires (N° 145 à 148 – 170 – 172 – 173 – 228 – 252) ; le passage à Salon de la compagnie de Grignan de Craponne du régiment de Picardie (N° 176) ; les frais engagés lors du décès de Mgr François Adheimar de Montel de Grignan archevêque d'Arles (N° 191 à 199 – 205) ; le mandat payé aux soldats de la milice et une ordonnance royale de création de la milice (N° 210 – 217 – 218 – 223 - 225 - 231 – 255) ; une ordonnance royale "pour empêcher les assemblées des nouveaux convertis dans les provinces de son royaume" (N° 220) ; une ordonnance royale déclarant la guerre à l'Espagne (N° 236).

1688 - 1689

/ CC 385 /

Compte de gestion de Jean Cournet, bourgeois, trésorier ; consuls noble Jacques de Cadenet, écuyer, Jean Baptiste Jauffret, bourgeois, Antoine Martinon, orfèvre.

- mandats	280 mandats
- livre des recettes et dépenses	45 p.

A signaler : un mandat payé pour "despanse faite par deux espions que nous avons arreste en cette ville et loges au logis de la magdalaine" (N° 82) ; les frais d'un présent fait "a monseigneur le prince de Monaco" de passage à Salon (N° 83) ; les frais de surveillance des "officiers et matelots anglois et holandeis prisonniers de guerre" de passage à Salon (N° 101 – 105 – 106) ; la solde des soldats de la milice (N°115 – 122 – 132 – 142) ; un mandat de 1 200 livres payé pour "les ustencilles des soldats quy sont sur les frontieres" (N° 150) ; la publication d'un arrêt du Conseil d'Etat "interdisant aux communautés de garder les chevres attendu que les forêts de Provence sont dans un très mauvais état par le desordre quelles y font " (N° 187) ; le mandat payé pour les officiers de la milice (N° 229 à 235 – 237 à 248 - 254 à 256 – 260) ; le paiement du traitement d'Antoine Marc "docteur en médecine et régent de la premiere et seconde classe du college" (N°258).

1689 - 1690

/ CC 386 /

Compte de gestion d' Etienne Rey, bourgeois, trésorier ; consuls Alexandre de Paul de Lamanon, Louis Pesseguier, bourgeois, Guilhem Jauffret, marchand.

- mandats	210 mandats
- quittances	49 p.
- livre des recettes et dépenses	30 p.

A signaler : un mandat de 4 134 livres payé au commis à la perception "des deniers imposés sur les terres adjacentes" (N° 39) ; les démarches entreprises pour être déchargés d'une taxe de 400 livres destinée au rachat d'un esclave détenu à Alger et se disant de Salon (N° 54) ; les dépenses pour organiser un feu de joie à la suite de deux victoires militaires (N° 107 – 110 – 122 – 123 – 128) ; sous le n° 214 le

paiement du huitième des frais d'entretien et du récurage du canal de Canourgues dit du moulin des 4 tournants conformément à la transaction de 1571.

Toutes les années, la commune de Salon payait cette contribution comme ayant droit pour ses arrosages au huitième des eaux du fossé des 4 Tournants; et cependant la cour d'Aix, par son arrêt de 1875, a exclu la commune de sa participation aux eaux de ce fossé en disant que la transaction de 1583 avait abrogé celle de 1571. Elle a réformé quant à ce le jugement rendu en 1874 par le tribunal de 1ère instance d'Aix qui avait formellement refusé d'admettre une pareille interprétation de la transaction de 1583 muette sur les droits et les charges de l'auteur de la commune de Salon.

Malheureusement la Cour de Cassation, par un défaut regrettable de notre législation est impuissante pour réformer ou casser les interprétations arbitraires des contrats de la part des cours inférieures) Louis Gimon.

Les dépenses engagées pour organiser des feux de joie à la suite des victoires militaires remportées par les armées du roi (N° 254).

1690 - 1691

/ CC 387 /

Compte de gestion de Jacques Romegat, bourgeois, trésorier.

A la suite de l'Edit du Roi du mois d'avril 1691 portant création d'un trésorier particulier dans chaque ville du royaume, Me. Pierre Louis, bourgeois de Paris, avait été nommé à la régie de Salon, et par délégation Jacques Romegat avait été nommé trésorier de Salon.

Consuls François de Roux, seigneur de St Laurent et de Rieux, Honoré Chailhol, bourgeois, André Astier, marchand

- mandats 280 mandats

- livre des recettes et dépenses 54 p.

recettes 46 065 livres 12 sols 3 deniers

dépenses 45 266 " 14 " 8 "

A signaler : l'enregistrement des arrêts "d'installation du sr. Romegat trésorier" (N° 136) ; les dots attribuées aux filles pauvres grâce au legs de monsieur de Beauvezet (N° 144 – 146 – 149 – 182 – 335 – 353) ; un mandat de 7 134 livres pour le tiers du cartier d'hiver (N° 211) ; un mandat de 1 200 livres payé pour "les ustancilles des soldats de la province" (N° 281) ; un deuxième mandat de 6000 livres pour le

cartier d'hiver (N° 282) ; les frais d'achat "d'une espee et mousquet pour un nouveau soldas quil a faleu faire pour la milice" (N° 286) ; des travaux effectués à la fontaine de la place des arbres (N° 287 – 290) ; un mandat de 1 323 livres "payées a divers particuliers qui ont logé des soldats en cette ville" (N° 349) ; le mandat payé " aux experts jurés qui ont procédé au mesurage de la largeur et profondeur du fossé de craponne puis l'abreuvoir de la porte d'arles jusques au logis dit la porte darles" (N° 351).

1691 - 1692

/ CC 388 /

Compte de gestion de Joseph Raynaud, notaire, trésorier ; consuls Laurent de Damian, seigneur du Vernégues, Nicolas Roux, bourgeois, Antoine Ripert, chirurgien.

- mandats	210 mandats
- quittances	90 p.
- documents divers	6 p.
- correspondance	19 p.
- livre des recettes et dépenses	74 p.

A signaler : les frais d'un feu de joie pour les fêtes de St Jean et pour la prise de Namur (N° 20 – 50) ; un mandat payé aux révérends pères de St Pierre des Canons "en recognoissance de leurs bontés et charittés pour le public ayant fait procession pour la pluye" (N° 33) ; des indications sur les salaires des hommes et des femmes pour un travail exécuté au grand fossé (N° 60 – 66 -72) ; des travaux réalisés à "la crotte et espaliere de la fontaine dicte des maires quelle estoit extremement ruynee" (N° 98) ; le mandat payé à la personne chargée pendant 20 jours "de la recherche des rapilleurs d'olive" (N° 105 – 106 – 108 – 117) ; une pension payée " au supérieur de la chapelle nostre dame de la val de Cuch" (N° 148) ; des travaux de menuiserie effectués dans la maison de ville (N° 158).

1692 - 1693

/ CC 389 /

Compte de gestion de Nicolas Roux, bourgeois, trésorier ; consuls noble Jean de Cadenet, écuyer, Pierre Hérés, bourgeois, Etienne Blanc

, marchand.

- mandats	348 mandats
- quittances	38 p.
- livre des recettes et dépenses	50 p.

A signaler : le voyage fait par le premier consul à Arles "pour aller conférer avec sa grandeur touchant l'office de la mairie" (N° 22 – 81) ; les feux de joie pour la prise d'Eydelbert et pour celle de Rosc (N° 31 – 38 – 80) ; la réquisition de mulets destinés à être envoyés à la Seyne (?) et l'arrestation des propriétaires qui refusaient de donner leurs mulets (N° 88 – 91 – 96 – 101 à 106) ; les frais engagés pour faire chanter un Te Deum pour "la victoire remportée en Flandres en présence de Monseigneur le comte de Grignan et Mgr de Carcassonne" (N° 97 – 98) ; le mandat de paiement délivré à Pierre Mouton " pour avoir fait dix canes de banqueris avec une douzaine de bouquet pour les surporter servant pour faire asseoir les enfants dans le collège" (N° 143) ; les frais d'un voyage à Aix dans le but de présenter une requête à Mgr l'Intendant "pour indemniser monsieur Jean Baptiste de Lamanon au sujet de la charge de maire" (N° 144 – 157) ; un mandat de 400 livres payé au receveur des terres adjacentes (N° 269).

1693 - 1694

/ CC 390 A /

Compte de gestion de Mathieu Gajot, trésorier et de son successeur Gabriel Attenoux, bourgeois, trésorier.

Consuls Jean Baptiste de Paul de Lamanon, maire perpétuel remplaçant noble Joseph de Cornillon fils, consul qui refusa la charge pour cause de non allivrement au cadastre.

Etienne André Bernard, bourgeois, Mathias Michel, bourgeois.

- mandats du trésorier Gajot	140 mandats
- livre des recettes et dépenses	45 p.
- documents divers	12 p.
- quittances	37 p.

Recettes 10 842 livres 16 sols

A signaler : le mandat payé à Charles Martin "pour avoir fait battre la caisse et joue des flajoulés pendant sept jours avant la feste de St Laurent" (N° 25) ; l'achat de "dix sept cannes ruban bleu et jaune qui ont este donnés et portés par les tambours fifres et valés de ville le jour de St Laurent" (N° 75) ; l'achat de "six chaires de saule pour l'usage de nostre communauté dans la maison commune" (N° 81) ; les frais engagés pour la nourriture "du bestail lanud de monsieur de st andiol au logis du merle ayant esté arreste comme bestail forain" (N° 83) ; le mandat payé à Pierre Mouisson et Louis Castellas "pour estre allés dans la maison de pol darles pour esteindre le feu" (...) aucune autre personne n'ayant osé faire cet office a cause du grand embrasement (...) ayant enlevé trois jeunes enfans qui estoit dans une chambre ou le feu estoit" (N°86).

1694 - 1695

/ CC 390 B /

Compte de Gabriel Attenoux, successeur de Mathieu Gajot ;

- mandats 80 mandats
- livre des recettes et dépenses 22 p.

A signaler : le paiement des rentes des fours (de Juterie, de Condamine, de Bourgneuf des arbres, de dernier château et du Puech) à Monseigneur l'archevêque (N° 3 à 8) ; un mandat de 1040 livres en paiement du taillon royal (N° 20) ; le voyage de monsieur Paul de Lamanon maire perpétuel à Aix afin d'obtenir un délai de paiement des dettes de la Cte à la suite de la "mortalité des oliviers" (N° 44) ; le paiement des "gages pour la conduite des deux horloges" (N° 89).

1694 - 1695

/ CC 391 /

Compte de gestion de Joseph Raynaud, notaire, trésorier ; consuls François de Marc Tripoly de Châteauneuf, Antoine de St Marc, Claude Michel, marchand.

- mandats 120 mandats

- livres des recettes et dépenses	38 p.
- mandats	44 p.
- livre des dépenses	6 p.
- mandats divers	6 p.

(le compte de Joseph Raynaud se divise en deux parties comprenant l'une les mandats numérotés de 1 à 144 et un livre des recettes et dépenses de 38 pages, et l'autre les mandats numérotés de 1 à 44 et un livres des dépenses de 6 p.).

A signaler : la participation aux frais de réparation du canal de Craponne à la suite de "la rupture qui est arrivée au cartier de Canourgues" (N° 26) ; l'arrêt autorisant de doubler les fermes de la Cté (N° 25 – 29) ; la pose d'une "croisière a la chambre de la maison de ville au second cours habittée par alexandre charpin"(N° 62) ; un mandat payé au menuisier "pour avoir acomode deux portes a la grand salle de la maison de ville plus la chaire pour le collège" (N° 68).

1695 - 1696

/ CC 392 /

Compte de gestion d'Antoine Imbert, bourgeois, trésorier ; consuls noble d'Hostagier, de Marseille, Jean de St Marc, bourgeois, André Attenoux, bourgeois.

- mandats	150 mandats
- quittances, acquits	142 p.
- livre des recettes et dépenses	66 p.

A signaler : deux mandats payés pour "lutancille des gens de guerre" d'un montant de 1 500 livres (N° 1 – 2) ; un autre mandat de 1 500 livres pour "lutancille de linfanterie des gens de guerre" (N° 11).

1696 - 1697

/ CC 393 /

Compte de gestion de Roland Isoard, marchand, trésorier ; consuls Jean Baptiste de Paul de Lamanon, Joseph Rousier, bourgeois, Jean Cournet, bourgeois.

- mandats	190 mandats
- quittances	105 p.
- livre des recettes et dépenses	38 p.

A signaler : le mandat payé "aux batteurs de tambours et joueurs de fifre pour avoir joué la veille de la feste de St Laurent et le jour de lade. Feste" (N° 44) ; le feu de joie fait "pour la paix faite avec l'engleterre l'Espagne et les Etats de France" (N° 109 – 111 – 148) ; les dépenses engagées pour la cérémonie au cours de laquelle fut prononcée l'oraison funèbre de feu monseigneur l'archevêque d'Arles (N° 112 – 116).

+ Procès entre le trésorier et la Cité – 1 cahier en parchemin.

1697 -1698

/ CC 394 /

Compte de gestion d'Etienne Hedouis, bourgeois, trésorier;

Consuls Louis Isnard, écuyer . Jacque Garjanne, bourgeois ; Jean Isoard, marchand.

- mandats	270 mandats
- quittances	67 quittances
- mandats remis par le fermier du marc des boucheries	19 p.
- mandats remis par le fermier du marc des olives	20 p.
- documents divers	8 p.
- livre des recettes et dépenses	54 p.

A signaler : les travaux effectués pour "fermer la porte ditte coucou"

(N° 104) ; le mandat payé aux musiciens qui ont joué "du tambour, de la quaisse et du fifre pour le triomphe dudit saint (laurent)" (N° 130) ; des travaux de menuiseries "dans l'hostel de ville soit en bancs pour faire sierger les écoliers que fenestres qui manquoit aux membres bas dudit hostel" (N° 136) ; un mandat payé au valet de ville qui a gardé "la porte de la ville ditte portal coucou pendant trois nuits pour hoster aux mal facteurs les resines quil desrobent a la campagne" (N° 141) ; l'achat d'un "bassin et une eyguiere d'argen surdosé pour faire présent a monseigneur de mailly archevesque de la ville darles" (N° 155 – 163 – 167 – 168 – 184 – 190 – 225) ; les dépenses engagées lors de la venue de l'archeveque d' Arles (N° 179 à 182 – 185 à 192 – 195 – 199 à 201 – 203 – 204 - 205 – 209 – 210 – 215 – 218 – 219 – 227 – 237 – 243 – 248).

1698 - 1699

/ CC 395 /

Compte de gestion de Pierre Audier, marchand, trésorier ; consuls Laurent de Dalian seigneur de Vernégues, Louis Pesseguier, bourgeois, Antoine Ripert, chirurgien.

- mandats	232 mandats
- quittances des divers fermiers	93 p.
- quittances des deniers royaux	7 p.
- livre des recettes et dépenses	54 p.

(On remarque une requête présentée à Monseigneur le Premier Président et Intendant demandant l'autorisation d'emprunter la somme nécessaire pour l'achat par la Cté de l'office du maire).

A signaler : un mandat de 5 000 livres "pour la charge d'auditeur de compte et pour le petit sceau" (N° 40) ; un mandat de paiement du pain fourni au prisonnier "acuse de larsin de chevilhe" (N° 84) ; un mandat payé à l'économé du couvent de l'observance " de St Pierre de Canon les Aurons pour estre venu du dit couvent en cette ville et a nos requisitions e celle des plus aparens de la ville avoir fait trois proucessions pour obtenir du ciel la pluye necessaire pour la terre" (N° 92) ; un mandat payé "au sieur Boulet et autres regens du college" (N° 99 / 56/ et 132 / 89/ et 194 / 151 / et 229 / 186 /) le mandat payé au vitrier pour divers travaux effectués dans la maison de ville (N° 268 / 226/).

L'inscription des mandats sur le registre est fausse : le mandat N° 1 figure au registre sous le N° 44.

1699 - 1700

/ CC 396 /

Compte de gestion de Mathias Michel, bourgeois, trésorier ; consuls noble Jean François de Grignan, Simon Bernard, notaire, Joseph Félix, chirurgien.

- mandats 142 mandats
- livre des recettes et dépenses 45 p.
- mandats de la ferme du piquet de la farine 25 p.
- mandats divers 6 p.

A signaler : un mandat de 335 livres pour "accomodage des chemins" (N° 28) ; suivi de plusieurs autres concernant le même sujet (N° 29 à 40) ; la "despance faite a la premiere visite episcopale de monsgr. l'archevesque Darles" (N° 59 à 65) ; des mandats payés aux régents du collège (N° 96 – 128 – 137) ; l'achat de flambeaux "cire blanche livrés à l'occasion de la venue de Nosseigneurs les princes" (N° 129) ; l'achat d'un "baril de poudre usé a loccasion du passage de messeigneurs les princes servant au feu dartifice" (N° 170) ; un mandat de 67 livres pour participation aux fortifications d'Antibes (N° 174).

1700 - 1701

/ CC 397 /

Compte de gestion d'Etienne Blanc, marchand, trésorier ; consuls Jean François de Paul de Lamanon, François Tronc, bourgeois, Antoine Dalmas, chirurgien.

- mandats 260 mandats
- quittances du trésorier de la taille 80 p.
- livre des recettes et dépenses 64 p. reliure en parchemin

A signaler : les dépenses effectuées lors de la réception et du séjour des ducs de Bourgogne et de Berry (N° 12 – 15 – 16 – 29 – 32 – 124 – 274 – 278) ; les dépenses effectuées lors de la réception de la Reine d'Espagne (N° 18 à 23 – 25 – 26 – 28) ; le mandat payé à " Barthelémy Charpin comis au bureau des lettres" (N° 88) ; le mandat payé à Mlle de Rolin " pour avoir loüie une chambre p^o. faire la derniere classe depuis le temps que nous avons comencé a travailler a lestat de la taille jusques à St Michel" (N° 129) ; les frais de remplacement de deux

cordes "qui ont servi pour les gros contre-poids du grand horloge" (N° 150) ; les travaux réalisés au seuil de la porte de Pelissanne et au moulin des quatre "virans" pour "empescher que les eaux nentrent plus en sy grande quantité dans la ville et esviter linnondation des maisons de la rue de condamine et du mouton" (N° 168) ; les dépenses pour "la procession de l'action de graces que le peuple fait tous les ans le jour de St Valantin a loccasion de la cessassion du mal contagieux"(N° 200) ; le paiement d'une "pention féodalle a monseigr. l'archeveque" de 1 170 livres (N° 285) ; un mandat de 300 livres "fait present a une puissance a paris pour estre exempts du logement de gens de guerre" (N° 289 298) ; les travaux entrepris pour trouver du plâtre (N° 288 – 292 – 295 - 319) ; les frais d'approvisionnement de la glacière (N° 300 – 301 -302 – 341) ; les frais de plantation de 60 arbres au cours du chemin d'Arles (N° 315) les frais de publication d'un arrêt du Conseil qui "prohibe de tuer des agneaux" (N° 325).

1701 - 1702

/ CC 398 /

Compte de gestion de Palamède Tronc de Codolet, bourgeois, trésorier ; consuls Louis Capissuchy de Bologne, Alexandre Faulcon, bourgeois, Claude Michel, bourgeois.

- mandats	320 mandats
- livre des recettes et dépenses	40 p.

A signaler : un mandat de paiement pour participation aux frais de fortification d'Antibes (N° 2) ; un mandat payé à l'envoyé de Mgr le comte de Grignan chargé d'apporter l'ordonnance annonçant " la declaration de la guerre contre les anglois, ollandois et ses associés" (N° 48) ; un mandat payé à Alexandre Charpin "pour port de lettres" (N° 57) ; les diverses dépenses effectuées lors de la réception du Roi d'Espagne le 2 décembre 1702 (N° 61 – 64 – 72 – 103 – 109 – 117 -119 – 122 – 131 -135 – 136 – 139 – 141 – 144 – 152 – 182 – 186 – 189 – 198 – 201 – 214 – 221 – 224 – 229 – 232 – 234 à 240 – 256 – 318 – 320) ; la publication de la déclaration du Roi pour "empescher limpretion des ecrits qui renoulevent les anciennes contestations consernant la doctrine de Jansenius" (N° 248) ; les mandats payés au receveur de la capitation pour un total de 4 900 livres (N° 297 – 298 – 299) .

1702 - 1703

/ CC 399 /

Compte de gestion de Louis Faye, trésorier ; consuls François de Roux, seigneur de Beauvezet et de Lamanon, Etienne Bernard, bourgeois, Hugues André, marchand.

- mandats, quittances 14 p.
- livre des recettes et dépenses 34 p.
- état des pièces remises par les consuls 4 p.

Examen des comptes de Louis Faye, trésorier de la taille des années 1701 – 1702 et 1703, et trésorier de la communauté en 1703 - 1704 70 p.

recettes 20 738 livres 5 sols 5 deniers
dépenses 24 501 " 6 " 7 "

L'absence des mandats ne permet pas de faire ressortir certaines dépenses comme il a été fait pour les autres comptes. Leur inscription sur le livre des recettes et dépenses figurant sous la mention "pour causes énoncées au mandat".

1703 - 1704

/ CC 400 /

Compte de gestion d' Etienne Roussier, trésorier ;

consuls noble Louis d' Isnard, écuyer, Etienne André Bernard, bourgeois; Honoré Augier, bourgeois.

- mandats 237 mandats et quittances
- quittances, exploits 18 p.
- correspondance 10 p.
- livre des recettes et dépenses 46 p.

recettes 27 632 livres 5 sols 2 deniers

A signaler : le mandat payé au menuisier chargé " d'acomoder la porte de la maison de ville du coste du grand escalier plus la porte de la chambre du conseil" (N° 78) ; le mandat payé à "l'estalonneur et reguetier pour estaloner les poids et mesures des habitants dudit Sallon (N°90) ; l'achat de "chandeles quil a fourni a cette comnte. au subject de la réjouissance de la naissance de monseigr. le duc de Bretagne" (N° 164) ; des réparations faites à la maison de ville "avoir réparé les trous de la montée de la maison de ville... achat de bois qui a servi pour retenir le plastre de quelques trous qui estoit au courroir alan a la grand salle" (N° 193).

1704 - 1705

/ CC 401 /

Compte de gestion de Etienne Bernard, bourgeois, trésorier ; consuls noble Jean de Cadenet, écuyer, Jean de St Marc, bourgeois, Jean Lambert, apothicaire.

- mandats	290 mandats
- quittances	75 p.
- livre des recettes et dépenses	75 p.

A signaler : des mandats payés aux "cordiers qui sont alles a Tholon pour travailler a la corderie du Roy" (N° 36 – 41 – 43 – 54 – 60) ; la dépense d'une garnison établie à Salon pour faire payer le solde du prix des offices de lieutenant de maire et d'assesseur (N° 51) ; un mandat payé à "barthelemy charpin pour port de lettres" (N°73) les travaux réalisés à la rue Condamine (N° 109 – 138) ; la dépense pour le "feu de joye de la prise de nice" (N° 216 – 217) ; la participation aux frais de construction "du nouvel arsenal des galeres" à Marseille (N° 274).

Mandats payés par le fermier du poids de la farine ; la dépense faite "sur la moittie du couvert de leglise St michel de l'endroit des chapeles depuis le presbitaire jusques a la grande porte" (N° 14).

1705 - 1706

/ CC 402 /

Compte de gestion de François Petit, notaire, trésorier ;

consuls nobles François de Milany, écuyer, Antoine Imbert, bourgeois, Pierre Martel, chirurgien.

- mandats	250 mandats
- quittances des fermes	44 p.
- livre des recettes et dépenses	33 p.
recettes	27 254 livres 19 sols 4 deniers
dépenses	27 862 " 14 " 8 "

A signaler : la dépense pour réparation du puits de Jacob (N° 6) ; la dépense engagée pour "ferme une ouverture aux murailles de la ville visant a la traverse des peres cordeliers" (N° 31) ; la construction d'une fontaine "au devant leglise St Ursulle" (N° 47 à 49) contrat me. Petit à Salon, du 26/10/1705) ; les frais de nourriture fournie "aux muletiers que nous avons mis en prison a cause de leur desobeissance a donner leurs mulets pour le service du roy" (N° 104 – 105) ; les frais de déplacement d'un ingénieur venu d' Aix pour examiner le projet de construction d'un moulin de grignons à l'enclos du sieur d' Astres que la cmte. voulait faire construire (N° 147) ; les frais de construction d'une "contre muraille à la glaciere" (N° 191) ; l'acquisition par la Cté d'une maison appartenant au sieur de Beauvezet "située dans l'enclos de cette ville cartier de la dougue pour faire une rüe utile au publicq" (N° 220).

1706 - 1707

/ CC 403 /

Compte de gestion d' Antoine Blanc, marchand, trésorier ;

Consuls noble Gaspard de Paul de Lamanon, Nicolas Roux, bourgeois, Jean Laurent Rollin, bourgeois.

- mandats et quittances des fermiers	341 p.
- livre des recettes et dépenses	50 p.
recettes	27 181 livres 15 sols 6 deniers
dépenses	27 177 " 19 "

On remarque un mandat de 204 livres ayant servi en partie au paiement des travaux effectués aux murailles de la ville (N°12) ; l'argent fourni pour sa subsistance à " Don Juan Maria Alfieri prisonnier que nous gardons par ordre de Mgr le comte de Grignan" (N° 100 – 115) (fin des "dépenses municipales"). Un mandat payé pour "travail fait pour la communauté à la traverse neuve dite de Beauvezet long de la Dougue" (N° 31 – 76) ; des mandats payés à "mr. Millen inspecteur aux réparations faites aux murailles de la ville" (N° 32) et aux travailleurs qui ont réalisé ces travaux (N° 34 – 36 – 37 – 39 à 43 – 47 – 59 - 60 – 68). (fin des mandats du piquet de la farine).

1707 - 1708

/ CC 404 /

Compte de gestion de Jean de St Marc, bourgeois, trésorier ; consuls noble François de Milan de Cornillon, Roland Aprilis, bourgeois, Jean Baptiste Imbert, chirurgien.

- mandats	206 mandats
- mandats et quittances des fermiers	106 p.
- documents divers	5 p.
- livre de recettes et dépenses	40 p.

A signaler : les dépenses supportées par la Cté lors du séjour du régiment de Conflans : 2 895 livres (N° 80 - 82) ; la "réparation du chemin long des murailles depuis la tour dite de tabourin jusque a celle par dessous" (N° 189) ; la construction d'un pont "appelle d'avignon" pour la somme de 1 251 livres (N° 197).

1708 - 1709

/ CC 405 /

Compte de gestion d' Etienne Abeille, notaire, trésorier ;

consuls noble François de Roux sieur de St Laurens, Pierre Heres, bourgeois, Antoine Lieutard, marchand.

- mandats 127 mandats

- quittances 42 p.

- livre des recettes et dépenses 34 p.

recettes 24 502 livres 3 sols 9 deniers

dépenses 24 500 " (environ)

A signaler : les dépenses supportées par la Cté chargée de la surveillance et subsistance du colonel Alfieri, du comte Bajar et de son épouse, prisonniers de guerre espagnols (N° 9 – 25 – 35 – 42).

1709 - 1710

/ CC 406 /

Compte de gestion de Nicolas Roux, bourgeois, trésorier ;

consuls Louis Isnard, écuyer, Etienne Rousier, bourgeois, Joseph Felix, chirurgien.

(après le décès du sieur Nicolas Roux, trésorier, Etienne Rousier le remplacera).

- mandats 125 mandats

- quittances 42 p.

- livre des recettes et dépenses du sieur Roux 24 p.

Compte d' Etienne Rousier :

- mandats 20 mandats

- livre des recettes et dépenses 6 p.

Recettes (compte Nicolas Roux) 3 729 livres 10 sols 11 deniers

Dépenses 6 691 " 1 " 3 "

Recettes (compte Etienne Rousier) 386 livres 1 sols 6 deniers

Dépenses 450 " 1 " 2 "

A noter : un mandat de 5 livres "pour les intherest que cette commte. fait ennuellet. pour lagrandisset. de la boulangerie de Toulon" (N° 3 chapitre des pensions) ; l'achat d'une table et de quatre chaises " pour mettre dans les archif de la communautté pour y sieger lorsqu'il sagit de conferer des affaires de la communautté" (N° 28 – 33) ; le mandat payé aux sergents qui ont " pendant quatre jours consécutifs esté suivre les rues de cette ville pour en faire oster les fumiers et les saisir après avoir publié larrest de nos seigneurs de parlement qui deffand lesd. fumiers" (N° 92).

1710 - 1711

/ CC 407 /

Compte de gestion de Jean Sabatier, notaire, trésorier ;

consuls noble Jean François de Grignan, Palamède Tronc de Codelet, bourgeois, Honoré Augier, bourgeois.

- mandats	190 mandats
- quittances du piquet de la farine 1710	37 p.
- quittances du piquet de la farine 1711, des deux liards pour livre, du souquet des vins et des fours	94 p.
- documents du contrôle des actes des notaires	14 p.
- livre des recettes et dépenses	50 p.

Recettes	81 652 livres	5 sols	1 denier
Dépenses	81 241 "	9 "	2 "

A signaler : les mandats payés pour la participation aux travaux de fortification de Toulon et d' Antibes (N° 1 et 2 des deniers royaux) ; l'achat de bougies pour "esclerer le logement du roy dangleterre passant par cette ville" (N° 59 – 66). Mandats piquet de la farine 1710 : un mandat payé aux gardes placés aux portes de la ville pour empêcher "lantrée du pain que les habitants apportent journellement en cette ville des villages circon-voisins" (N° 5).

1711 - 1712

/ CC 408 /

Compte de gestion d' Etienne Rousier, bourgeois, trésorier ;

consuls noble Paul de Suffren, sieur d' Aubes, Antoine de St Marc, bourgeois, François Sauvaire, bourgeois.

- mandats	175 mandats
- quittances	26 p.
- quittances du fermier du sizain	19 p.
exploits contre les fermiers et autres débiteurs	20 p.
- livre des recettes et dépenses	28 p.

Recettes 49 698 livres 7 sols 5 deniers

Dépenses 49 851 "

A signaler : les frais de recherche d'arrêt rendu par la Cour de Parlement entre le Cté. Et l'archevêque d' Arles au sujet de l'entretien et la réparation de l'église St Laurent. L'arrêt est du 17 mai 1600 (N° 30) ; le mandat payé au maçon chargé d'ouvrir une fenêtre "que nous avons fait faire aux archives du costé du midy"(N° 64) ; le mandat payé à l'envoyé du comte de Grignan chargé d'apporter le texte de deux conventions signées à Utrecht entre le Roy de France et le Duc de Savoie portant cessation des hostilités en Italie et en Catalogne (N°140 - AFFICHE -; les dépenses engagées pour diverses réparations à faire dans la maison de ville (N°141 et délibération du conseil du 30 mai 1712 – BB 13 fol. 109) ; un deuxième mandat pour réparations faites dans la maison de ville (N° 162 à 164 et délib. Du 23 avril 1713 – BB 13 F° 138-139).

1712 - 1713

/ CC 409 /

Compte de gestion d' Antoine Blanc, marchand, trésorier ;

consuls Paul de Suffren sieur d' Aubes et de St Tropez, Joseph Tronc de Codelet, bourgeois Jean Lambot, apothicaire.

- mandats	190 mandats
- quittances des deniers royaux	6 p.
- quittances des pensions	27 p.
- quittances de la ferme du sixain	14 p.
- quittances de la ferme du piquet	17 p.
- livre des recettes et dépenses	50 p.

Recettes 52 185 livres 9 sols 7 deniers

Dépenses 52 177 " 8 " 9 "

A signaler : le mandat payé par me. Petit notaire aux ouvriers qui ont travaillé à la réparation de la maison de ville (N° 68 et délib. du 23 avril 1713 – BB 13 fol. 109 et 138 – 139) ; construction d'un plancher à la tour de l'horloge "ou lorlogeur se repose lorsqu'il monte les contre pois" (N° 78) ; les frais de réparation du clocher de St laurent contrat passé chez me. Petit notaire à Salon le 24 novembre 1713 (N° 89) ; réparation du clocher et escalier de St Laurent (N° 92 et délib. Du 30 mai 1712 – BB 13 fol. 111 – N° 107 – 116 – 121 – 132 – 134 – 144 – 169 – 172 – 177 – 178 – 186) ; un mandat payé au serrurier qui a fait "un cercle de fer pr. entourer le clocher de St Laurens entre le vieux et le nouveau ouvrage" (N° 180) (voir aussi BB 13 fol. 166 "le clocher de leglise collegiale St Laurens de cette ville dont la cheutte devient tous les jours plus dangereuse").

1713 - 1714

/ CC 410 /

Compte de gestion de Joseph Felix, chirurgien, trésorier ;

consuls noble Louis d' Isnard, écuyer, Philippe Gajot, notaire, Jean Baptiste Imbert, chirurgien.

- mandats	168 mandats
- paiement des pensions	21 mandats
- mandats de la ferme du sixain	18 p.
- mandats de la ferme du piquet de la farine	22 p.

- mandats divers	7 p.
- rôle des dépenses dans le procès opposant la Cté à Jean Honoré Bonfihon	16 p.
Livre des recettes et dépenses	40 p.
Recettes	42 920 livres 7 sols 10 deniers
Dépenses	42 885 " 19 " 6 "

A signaler : diverses dépenses lors de la réception et du séjour à Salon de la reine d' Espagne (N° 87 – 88 à 93 – 104) ; un mandat payé au régent du collège (N° 108 – 140) et le paiement de la location "de deux chambres dans la maison dud. sr. Arnoux dans lesquelles chambres les deux régents assamblent les jeunes gens de cette ville pour leur enseigner le lattin" (N° 112) ; un mandat payé pour la réparation du clocher et de l'escalier de l'église St Laurent (N° 126) ; ferme du piquet de la farine : un mandat de 600 livres pour la réparation du clocher et escalier de l'église St Laurent (N° 4) .

1714 - 1715

/ CC 411 /

Compte de gestion d' Antoine Michel, bourgeois, trésorier ;
consuls noble Louis d' Isnard, écuyer, Philippe Gajot, notaire, Jean
Baptiste Imbert, chirurgien.

(les consuls ont été maintenus pour un deuxième mandat par arrêt du
Conseil de Sa Majesté du 14 mai 1715)

- mandats	105 mandats
- paiement des pensions	19 "
- mandats de la ferme du sixain	37 p.
- mandats de la ferme du piquet de la farine	21 p.
- mandats divers	14 p.
- livre des recettes et dépenses	30 p.

Recettes 36 043 livres 19 sols 4 deniers

Dépenses 36 004 " 7 " 2 "

A signaler : le paiement du traitement d'un des régents du collège (N° 15 – 26) ; un mandat payé pour le portrait de Sa Majesté Louis XVI mis dans la salle basse de la maison de ville, portrait peint par les plus habiles ouvriers de la ville d' Aix (N° 40) ; un mandat payé pour réparation du clocher de St Laurent (N° 52) ; le paiement du loyer des deux classes du collège (N° 69) ; un mandat payé à Guillaume Escarrat qui a " dresse le mosolee dans leglise St Laurens pour le service funebre que nous avons fait faire a locasion de la mort du Roy Louis quatorzieme ... "(N° 84 – 85) ; l'achat de quatre croix " pour donner et faire porter aux escoliers du college qui occupent la première place de leur classe et cest pour leur donner a touts demulation ... (N° 92).

1715 - 1716

/ CC 412 /

Compte de gestion de Joseph Tronc de Codolet, bourgeois, trésorier ; consuls Louis de Capisucchi de Bologne, Roland Aprilis, bourgeois, Joseph Tiranty, apothicaire.

- mandats de paiement des deniers du roi	18	mandats
- mandats de paiement des pensions	23	"
- mandats dépenses ordinaires	135	"
- mandats de la ferme du sixain	15	"
-mandats de la ferme du piquet de la farine	25	"
- livre des recettes et dépenses	32	"

Recettes 45 793 livres 1 sol 6 deniers

Dépenses 45 654 " 11 " 4 "

A signaler : divers mandats payés à diverses personnes pour les "dommages qui ont souffert lors du siege de Toulon" N° 6 – 8 – 9 – 13 – 15 à 18) : deniers royaux ;
Des mandats payés pour les fortifications de Colmars, Antibes (N° 6 – 7) , de la ville de Seyne (N° 20) : pensions ;
Un mandat payé à des paysans "pour avoir gardé la martelière de

Lamanon leau de Crapoune qui avoit manqué depuis trois semaines et les jardiniers du terroir darles voulant en priver cette ville et sestant atroupés a lad. marteliere " (N° 69) ; la réparation faite à la tour de l'horloge (N° 88) "la réparation faite a la maison clostrale" (N° 103) ; le traitement des régents du collège (N°106 – 107 - 124) ; des travaux effectués à "l'hostel de ville" (N°113°) ; Un dernier paiement pour les travaux effectués au clocher et escalier de St Laurent (N° 116) : dépenses municipales ; Un mandat de paiement pour les travaux effectués à St Laurent (N°10) : ferme du piquet.

1716 - 1717

/ CC 413 /

Compte de gestion de Joseph Lieutard, marchand, trésorier ;

consuls Jean Baptiste de Paul de Lamanon, Jean Sabatier, notaire, Jean Laurent Rollin, bourgeois ;

- mandats des fermiers (terres adjacentes, pensions, sixain) 45 p.

- mandats des fermiers (augmentation de la taille, piquet de la farine, souquet du vin, reve du poisson, mesures de l'huile)
39 p.

- mandats des dépenses municipales 117 p.

- livre des recettes et dépenses 28 p.

Recettes 43 113 livres 15 sols 2 deniers

Dépenses 43 100 " 19 " 7 "

A signaler : le paiement de divers mandats à des personnes "pour le damage soufer lors du siege de toulon" (N° 2 – 3 – 5 à 9) : premier chapitre; Des travaux faits "aux deux monstres de l'horloge de cette ville et avoir faict quelques travaux aux caches ou se trouvent les lunes" (N° 53 – 57) ; " la réparation de la muraille de la ville derrier Saint Laurent" (N° 112-117) ; dépenses municipales.

1717 - 1718

/ CC 414 /

Compte de gestion de Jean Lambot, apothicaire, trésorier ;

consuls Jean Claude de Baldoni, Etienne Bernard, bourgeois, Nicolas Coiffet, apothicaire.

- mandats de paiement des pensions	39 p.
- mandats des dépenses municipales	136 mandats
- mandats de la ferme du sixain	20 p.
- mandats des deniers royaux	6 p.
- mandats de la ferme du piquet de la farine	10 p.
- livre des recettes et dépenses	30 p.

Recettes 63 164 livres 19 sols 7 deniers

Dépenses 63 161 " 9 " 10 "

A signaler : les frais de reconstruction "de cinquante sept cannes muraille de la ville que led. aillaud a fait du costé de leglise St Laurens abattue par un grand vent" (N° 24) ; l'achat de "trois plattes estain pour la feste St Laurens" (N° 35 – 37) ; un mandat payé à Joseph Allemand "pour le pavé de la grande rue" (N° 69) ; "la réparation faite à la maison clostrale" (N° 77) d'un montant de 140 livres ; BB 13 fol. 324 – 325) ; des travaux de restauration " aux murailles de la ville depuis le logis apelé de Ste Marthe jusques a la porte de la ville qui sestoit abattue" (N° 101).

1718 - 1719

/ CC 415 /

Compte de gestion de Guillaume Martinon, notaire, trésorier ;

consuls Gaspard de Paul de Lamanon, Trophine Astre, bourgeois, François Sauvaire, bourgeois,

- mandats	230 mandats
- " estat des fermes, rantes et revenus de la communauté"	8 p.

- livre des recettes et dépenses 34 p.

Recettes 39 433 livres 8 sols 10 deniers

Dépenses 39 564 " 17 " 4 "

A signaler ; les dépenses engagées pour la fourniture de mulets pour l'armée du roi en Espagne (N° 31 à 36 – 45) ; des réparations faites au "couvert de leglise parroissiale St Michel" (N°63) ; une dépense "a locasion dune sédition" (N° 121 – 143 – 157) ; les frais d'une escorte fournie à "l'executeur de la haute justice" (N° 176) ; un mandat de 10 600 livres payé pour le cartier d'hiver (N° 212 -213 – 216) ; un mandat de 2 168 livres pour la capitation (N° 215).

1719 - 1720

/ CC 416 /

Compte de gestion d' André Attenoux, notaire, trésorier ;

consuls François de Damian sieur de Vernégues, Pierre Hérés, bourgeois, Jean Lambot, apothicaire.

- mandats 300 mandats

- "dépenses journalières a cause de la contagion ..." 52 p.

- livre des recettes et dépenses 48 p.

- "inventaire de communication des pieces originelles de me. Attenoux que met et baille en conformité du decret de la cour du compte de l'année 1720" 44 p.

A signaler : le paiement d'un mandat de 5 632 livres à monsieur Jean Baptiste de Paul sieur de Lamanon "pour reste du prix de l'office de maire" (N° 29) ; les frais de construction de baraques sur les limites du terroir pour loger les gardiens chargés d'empêcher toute communication avec Lançon et Pelissanne suspects de contagion (N° 41 à 47) ; la réparation de l'infirmierie de St Roch (N° 48) ; une série de mandats pour paiement des deniers royaux (N° 49 à 69) ; l'achat d'un quintal de poudre " pour servir à la garde de cette ville dans le temps de soupçon de la contagion" (N° 104) ; la réparations faite aux remparts , et les frais engagés pour "murer les portes d' Arles, de la

Teinture et Pelissanne le tout a cause du mal contagieux qu'on dit estre a marseille" (N° 106) ; la création d'un bureau de santé et l'élaboration d'un règlement (BB 13 fol. 429 à 436, mandat N° 115 ; le pain fourni aux "vint huit personnes mises aux infirmeries de St Roch" (N° 169-octobre 1720 – 171).

La ville fut touchée par la peste dès le premier novembre 1720
(mandats 174 à 179)

La fourniture d'huile pour l'éclairage aux soldats chargés d'interdire tout contact avec la population des communes de Lançon et de Pelissanne (N°179) ; la construction de baraques pour les malades (N°183 et suivants) ; les honoraires des médecins qui ont travaillé dans les infirmeries au temps de la peste (N°204 -211 – 211 – 212 – 215) ; un mandat payé au boulanger "pour patir et cuire le pain dans l'hôtel de ville" (N° 311).

1720 – 1721

/ CC 417 - /

Compte de gestion de Joseph Félix trésorier ;

Consuls noble Louis d'Isnard, Me Guillaume Martinon notaire royal, Matras Michel, bourgeois.

1721-1722, temps de la contagion.

Il existe un inventaire détaillé des mandats, qui donne une idée des besoins pendant la peste, ainsi que de la hausse des prix consécutive à l'épidémie, et dont nous ne donnerons ici qu'un aperçu.

N° 7 : mandat de 63 livres de vin livrées à l'infirmerie (à 3 livres la charge) 1er juillet 1721

N° 8 : mandat de 34 livres 10 sols pour 127 livres de soufre pour les parfums 1er juillet 1721

N° 11 mandat de 40 livres pour prix d'un quintal de chandelles (= 4 sols/livre) 12 juillet 1721

N° 28 mandat de 400 livres pour 6 mois d'honoraires de Jean baptiste Boussin apothicaire 16 aoust 1721

N° 42 mandat de 18 livres payé à M. Mathias Michel bourgeois pour 6 charges de vin 4 septembre 1721

N° 103 mandat de 31 livres 12 sols payé à Antoine Jourdan pour 79 journées de travail à désinfecter et parfumer les maisons.
10 décembre 1721

**N° 112 mandat de 8 livres pour 20 charges de bois de romarins, tin et garrigue pour lentièrre désinfection de l'ynfirmerie de Saint Roch
26 décembre 1721**

N° 161 mandat de 40 livres pour 15 jours de nourriture d'un médecin et chirurgien 28 janvier 1722

N° 179 mandat de 40 livres payé à jacques olivier qu'a servy de corbeau pendant 8 mois 12 febvrier 1722

N° 268 mandat de 20 livres payé à jean Raoux au prix de 50 livres chandelles (= 8 sols/livre) 17 avril 1722

N° 271 mandat de 60 livres payé à Jacques Castellanet de Calas, parfumeur 25 avril 1722

**N° 380 mandat de 45 livres payé à Jacques Baret pour 9 charges de vin
28 novembre 1721**

/ CC 418 /

Il n'y a pas de compte de gestion, seulement des mandats , de 1 à 92 , et une liasse de lettres, pour les années 1722-23,

/ CC 419 /

Compte de gestion de Joseph Perrinet , bourgeois, trésorier ;

consuls Joseph François de Paul de Lamanon, Etienne Ponsard, bourgeois, Pierre Gassier, marchand.

- mandats de paiement des arriérés des tailles et quartier d'hiver pour l'année 1721 – 1722 15 p.
- mandats de la ferme du piquet de la farine 10 p.
- mandats des fermes de la reve des poissons, souquet de vin, mesures de l'huile 13 p.
- mandats de paiement des pensions 14 p.
- mandats des dépenses courantes 210 p.
- livre des recettes et dépenses 32 p.

Recettes	54 374 livres	12 sols	5 deniers
Dépenses	54 604 "	10 "	

A signaler : divers travaux exécutés au couvent des pères cordeliers (N° 9) : piquet de la farine.

Une délibération du conseil de la communauté fixant le prix des journées des travailleurs et les horaires (N° 64 ou 12 et BB 13 fol. 622 à 625) ; des mandats de paiement délivrés à ceux "qui ont servi de courbeau" (N° 66 – 67 ou 116 – 117) ; d'autres dépenses pour la restauration du couvent des cordeliers (N° 86 – 145 ou 138 – 197) ; un mandat ayant servi à payer "la fermeture de la porte de l'hotel de ville qui vise dans la ville et pour faire abatre le four qui joignoit lad. porte que pour en porter les débris a la place de bourgneuf " (N° 120 ou 172) ; un mandat de paiement pour "le contrat que nous avons passé le quatorze du courant (février 1723) avec les R. Pères Cordeliers pour l'establissement du collège" (N° 137 ou 188, notaire me. Petit).

1722 - 1723

/ CC 420 /

Compte de gestion de François Sauvaire, bourgeois, trésorier ;

consuls Jean Claude de Baldony, écuyer, Joseph Decroix, notaire, Jacques Moly, chirurgien.

- mandats 280 mandats

- livre des recettes et dépenses 40 p.

Recettes	69 312 livres	7 sols	1 denier
Dépenses	69 136 "	1 "	11 "

A signaler : un mandat de paiement délivré à ceux qui ont "netoye et oste les pierres et fumier de la rue condamine affin de la randre praticable" (N° 2) ; des travaux réalisés aux " appartements de plain pied de l'hôtel de ville" (N° 34) ; le paiement fait "au pere esconome des R. Peres cordeliers pour une annee de la régie du colege" (N° 50 – 300 livres sur les 600 que la Ctè. devait leur verser annuellement) ; un procès contre monsieur de Suffren qui veut obtenir le détachement de la communauté du fief d'Aubes en vertu d'un acte de l'archevêque d' Arles de 1612 (N° 72 et suivants) ; la réparation du " couvert de leglise St Michel" (N° 131) ; un état des maisons habitées et en ruines (N° 137) ; les mandats 185 à 207 ont servi à payer des fournitures et des services faits pendant la contagion ; la construction du moulin du marc des olives (N° 208 –

209 – 210 – 211 – 212 -213).

1723 - 1724

/ CC 421 /

**Compte de gestion d' Etienne Avon, bourgeois, trésorier ;
consuls Louis Isaac de Pontis d' Urtis, Mathias Bernard, ancien
capitaine, Joseph Sanguin, chirurgien.**

- mandats	144 mandats
- livre des recettes et dépenses	16 p.
- documents relatifs au compte	5 p.

**Détail des frais de la personne déléguée à Paris pour défendre l'appel de
la Ctè contre la décision prise en Conseil d' Etat du roi de séparer les
biens d' Aubes appartenant au sieur Suffren du terroir de la Ctè.**

1 p.

Recettes 9 555 livres 8 sols

Dépenses 9 610 " 7 " 6 deniers

**A signaler : la "signification d'un décret de la cour de Parlement aux
cinq boulangers de cette ville (leur demandant) de fournir de pain a
suffisance" (N° 14-16) ; des travaux aux remparts de la ville (N° 33) ;
un mandat payé aux hommes envoyés garder la martelière de Lamanon
(N° 48) ; un mandat de 600 livres payé aux R.P. Cordeliers "pour la
régie du collège" (N° 53) ; de nouveaux
travaux aux remparts (N° 56) ; de nouveaux mandats pour la
construction du moulin du marc des olives (N° 57 – 58) ; la "dépense
faite par les experts procédant a la séparation de Richebois" (N° 126) ;
le percement d'une rue "long de la dougue ou il feut fait la traverse qui
va a la poissonnerie" (N° 132).**

1724 - 1725

/ CC 422 /

Compte de gestion d' Antoine Blanc, marchand, trésorier ;

**consuls noble François de Damian, André Attenoux, notaire, Antoine
Lieutard, marchand.**

- mandats de la taille de 1724	23 mandats
--------------------------------	------------

- mandats de la taille de 1725 voir CC 138	14 mandats
- quittances de la ferme du piquet de la farine	11 p.
- quittances remises par le sieur Bernard ancien consul	10 p.
- quittances de la ferme des 6 deniers pour livre sur la chair	7 p.
- quittances de la reve du poisson	5 p.
- quittances des pensions	16 p.
- mandats	150 mandats
- livre des recettes et dépenses	38 p.
Recettes	87 469 livres 12 sols 9 deniers
Dépenses	88 957 " 2 " 4 "

A signaler : un mandat payé à un cavalier de la maréchaussée de Mallemort venu à Salon pour donner la chasse à "un nombre de jeunes gens qui frondaient hors les portes de la ville" (N° 28) ; la démolition de cinq maisons à la rue Ferreirous (N° 72) ; une aumône versée à "des travailleurs du cote de la montagne qui estoient venus en cette ville pour faire la cueillete des olives" (N° 76) , un arrêt du Conseil d' Etat du roi confirmant dans leurs fonctions pour l'année suivante les consuls et le trésorier (N° 138).

1725 - 1726

/ CC 423 /

Compte de gestion d' Antoine Blanc, marchand, trésorier ;

Consuls noble François de Damian, André Attenoux, notaire, Antoine Lieutard, marchand.

- mandats de la taille de 1726	17 p.
- mandats de la taille de 1727	9 p.
- mandats de la ferme du marc des olives	31 p.
- mandats pour les deniers royaux	7 p.

- quittances des pensions 8 p.
- mandats 229 mandats
- mandats délivrés aux filles pauvres à marier,
grâce à la donation du sieur de Cornillon 7 p.
- livre des recettes et dépenses 42 p.

Recettes 78 218 livres 14 sols 5 deniers

Dépenses 78 434 " 9 " 2 "

A signaler : un mandat de 350 livres payé "au scindic du chapitre St Laurens acompte du prix des argenteries dont la comté. se servit en lannée 1709 qui furent tirées de lad. eglise" (N° 8), taille de 1727).

La totalité des 31 mandats remis par le fermier du marc des olives a servi à payer des fournitures et services pour la construction du moulin du marc des olives (N°1 à 31).

Des réparations faites " au couvent de l'église St Laurens " (N° 71) – 154 – 155) ; un mandat de 9 livres payé au maçon "pour avoir blanchi la chambre voutée de lhotel de ville" (N° 130 – 135 – 142).

1726 - 1727

* A partir de 1728 l'année consulaire commence le 1er janvier pour finir au 31 décembre, en confirmation d'un arrêt de règlement du Conseil d' Etat du roi du 10 décembre 1726.

/ CC 424 /

Compte de gestion de Jean Baptiste Tronc de Codelet, bourgeois, trésorier ;

Consuls noble Charles de Milany, écuyer ; Claude Renaud, bourgeois, Guillaume Piol, droguiste.

- mandats de la taille de 1728 8 p.
- mandats de la ferme du marc des olives 4 p.
- quittances des pensions 24 p.
- mandats 166 p.

- livres des recettes et dépenses

30 p.

Recettes 42 745 livres 7 sols

Dépenses 42 896 " 11 " 3 deniers

A signaler : l'arrestation de J.B. Becheyron "cordier qui étoit rebelle sur les deffenses que nous luy avons fait de faire des cordes a la place des arbres" (N° 59).

1728

/ CC 425 /

Compte de gestion de Joseph Tronc de Codelet, bourgeois, trésorier ;

Consuls noble Louis Joseph François de Capissuchi ; Guillaume Martinon, notaire ; Joseph Felix, chirurgien.

- mandats payés par le fermier de la taille 9 p.

- quittances des pensions et autres dettes 34 p.

- mandats des "dépenses municipales" 198 p.

- livre des recettes et dépenses 37 p.

Recettes 40 884 livres 14 sols 10 deniers

Dépenses 40 888 " 16 " 1 "

On remarque : un mandat payé au gardien du couvent des frères mineurs pour " dedomagement accordé aud. Couvent... a cause de la cessation du college" (N° 10) ; un mandat de 2 000 livres payé à Mgr. L'archevêque "pour la pension feodale et les fours" (N° 27) ; à signaler de nombreux mandats ayant servi à dédommager ceux "qui ont souffert lors du siège de Toulon" (mandats de la ferme de la taille).

Des réparations "au couvert de l'hôtel de ville" (N° 21 - 22) ; construction " d'un arc de pierre de taille au plus haut balcon du

dedans de l'hotel de ville" (N° 29) ; un mandat payé au maçon qui a "crespi et enduit toutes les murailles de la basse cour de l'hotel de ville excepte celle qui est de pierre de taille (N° 48 – 71 – 72 – 74 – 97) ; le travail de réparation "du couvert de la grande nef de l'église saint-Laurent où il pleuvait depuis long tems d'une façon a porter un grand prejudice a lad. nef" (N° 59) ; une aumone "faite au bassin des esclaves qui ont passé ce jourd'huy en cette ville au nombre de soixante" (N°61) ; "le récurage de la rue st Laurens... negligée depuis l'année 1711 et qui était impraticable (N° 66) ; l'achat de blé "que cette commté. fit venir de Tarascon pour secourir les habitants " (N°101) (délib. du 10 avril 1729) ; le salaire du maçon qui a "quarrelé le chambre du conseil" (N° 102) ; la fourniture de "bards pour paver le vestibule et ciel ouvert de l'hôtel-de-ville" (N° 124 – 129) ; la pose d'un " boisage noyer à la chambre du conseil au dessus des bancs" (N° 156) ; d'importants travaux ont été réalisés tout au long de l'année à l'infirmerie St Roch (N° 157) ; la fourniture de 3 000 malons supplémentaires "pour servir a quarreler la grande salle de l'hôtel-de-ville" (N° 164) ; le remplacement des vitres de la grande nef de St Laurent (N° 168) ; les dégâts causés "par une pluye rapide" (N° 144 – 162 – 184).

1729

/ CC 426 /

Compte de gestion de Charles Perrinet, bourgeois, trésorier ;

Consuls Jean Claude de Baldony, Jean Baptiste Tronc de Coldolet, bourgeois, Jean Grouzet, marchand.

- mandats remis par les fermiers	35 p.
- mandats des "dépenses municipales"	176 p.
- livre des recettes et dépenses	31 p.

Recettes	40 390	livres	9	sols	11	deniers
Dépenses	39 851	"	19	"	8	"

A signaler : installation d'une nouvelle cloche à St Michel (N° 22) ; achat de "mallons pour quarreler la salle et balcon attenant de l'hôtel de ville" (N° 26 – 40 – 41 -42) ; le paiement du loyer de la maison " arranté dud. sieur de Cornillon pour servir au college" (N° 123) ; le paiement des salaires des personnes employées à "faire un grand trou dans l'enclos de l'infirmerie St Roch pour y placer 100 quintaux de chaux et pour mettre à lad. chaux toute l'eau necessaire" (N° 128 – 130). 1730

/ CC 427 /

Compte de gestion de Guillaume Martinon, notaire, trésorier ;

Consuls Antoine de Capissuchy de Bologne, Joseph Reynier, bourgeois, Mathieu Courlet, marchand,

- mandats 227 p.
- un cahier (état de la taille ?) 8 p.
- documents relatifs au passage de l'infant d' Espagne 16 p.
- livre des recettes et dépenses 30 p.

Recettes	40 428	livres	4	sols	9	deniers
Dépenses	40 428	"	4	"	9	"

A noter : des réparations faites à la glacière (N° 44 – 45) ; réparation "des murailles de la ville du cotté de la porte d' Aix" (N° 49 – 109) ; achat de cinq lustres pour l'hôtel-de-ville (N° 70 . visite du terroir afin de dresser l'état des oliviers morts (N° 96) ; pose d'un grand escalier "de la pierre de Lamanon au devant la grande porte de l'hôtel-de-ville" (N° 115) ; les dépenses supportées par la ville lors du passage de l' Infant Don Carlos (N° 135 – 139 à 145 – 154à 156 – 165 – 166) ; des transformations effectuées dans l'hotel-de-ville (N° 137) ; construction " de la nouvelle conduite des eaux qui font couler la fontaine qui est depuis un tems immémorial au devant de l'église des dames religieuses Ste Ursule" (N° 200 – 201) ; achat d'un terrain pour l'agrandissement du moulin du marc des olives quartier "Bresson ou Chateauneuf" (N° 221).

1731

/ CC 428 /

Compte de gestion de Mathias Lieutard, trésorier ;

Consuls Jean François de Paul de Lamanon, Antoine Blanc, marchand,

Jean Roux, marchand.

- quittances de paiement "des deniers du roy" 20 p.
- quittances de paiement des pensions 29 p.
- mandats 123 p.
- livres de compte du trésorier 40 p.

Recettes 45 637 livres 8 sols 5 deniers

Dépenses 41 836 " 9 " 7 "

A noter : Voyage des consuls à Aix pour "plusieurs affaires importantes. . . établir aussi un bureau de police dans cette comté" (N° 8) ; les frais d'homologation du règlement du bureau de police obtenu par la comté. (N° 32) ; un mandat au "sieur César Bonnaud directeur de la poste en cette ville pour les frais des ports des lettres" (N° 34) ; divers mandats ayant servi à payer " la rampe de fer quil a fait à l'escalier de l'hotel-de-ville" (N° 56 – 57 – 84 – délibération du 9/3/1732) ; la construction "de pièces de taille de la pierre de Lamanon employées au grand escalier de l'hotel-de-ville" (N°59) ; la fermeture "d'une grande fenêtre au cabinet qui vise a l'escalier de l'hotel-de-ville servant de bureau pour les anciens cadastres" (N° 72)

Voir aussi pour l'escalier : DD 14 à la date du 11 mai 1732 et suivantes.

1732

/ CC 429 /

Compte de gestion de Mathias Lieutard, trésorier ;

Consuls Jean François de Paul de Lamanon, Antoine Blanc, Jean Roux
(confirmés dans leurs charges pour l'année 1733 par arrêt du Conseil d' Etat du roi du 17 aout 1732)

- quittances de paiement des deniers du roi	19 p.
- quittances de paiement des pensions	25 p.
- mandats	171 mandats
- livre du compte	56 p.

Recettes	52 065	livres	7	sols	7	deniers
Dépenses	45 635	"	13	"	4	"

"Le total des paiements faits pour les deniers du roy s'élève à 24 783 livres".

Les frais engagés pour obtenir "l'homologation de la délibération de la communauté de Sallon qui défend l'entrée des olives étrangères" (N° 17) ; réparation des remparts (N° 25) ; le paiement de réparations faites à l'infirmerie St Roch (N° 51 – 152) ; l'achat des arrosages du Gresc et Garrigue (N° 90 – 171) ; construction d'une fontaine à la place des arbres (N° 143 – 147 – 148 – 153 – 157).

1733

/ CC 430 /

Compte de gestion de Joseph Etienne Gajot, notaire, trésorier ;
consuls noble Louis Isaac de Pontis, sieur d' Urtis, Etienne Rey,
bourgeois, Jacques Moly, chirurgien.
(nommés par ordonnance royale du 6 octobres 1733 – BB 14 fol. 17)

- quittances de paiement des deniers du roi	24 p.
- quittances de paiement des pensions	31 p.
Mandats	158 p.
Livre du compte	46 p.

Recettes	44 436	livres	8	sols	10	deniers
Dépenses	42 909	"	9	"	4	"

A signaler : l'établissement à Salon "d'un fabricant en étoffes de soye et de laine procurera aux habitants la vente de leurs cocons du travail. . . " (N° 47 et BB 14 fol. 32) ; le passage d'un ancien prince du "Mont Liban de la noble famille de Kassa Rouane Kasen" (N° 65) ; le loyer

d'une maison appartenant au sieur de Cornillon et "qui servait de college de cette ville" (N° 105) ; l'achat de "tuilles appellés gouargues . . . pour faire un nouveau couvert au dessus du plus haut balcon de l'hôtel de ville qui vise à l'escalier et qui a sa pente dans le cul de sac " (N° 110 à 113) ; le détail des lettres expédiées par la Cté par la poste (N° 121) ; reconstruction "de cent treize cannes de murailles de la ville" (N° 123).

1734

/ CC 431 /

Compte de gestion de Joseph Etienne Gajot, notaire, trésorier ;
Consuls Louis Isaac de Pontis, sieur d' Urtis, Etienne Rey, bourgeois,
Jacques Moly, chirurgien.

- quittances des deniers royaux	32 p.
- paiements faits pour les affaires de Toulon et Antibes	7 p.
- quittances des pensions	16 p.
- mandats	133 mandats
- livre du compte	34 p.

Recettes 50 230 livres 11 sols 6 deniers

Dépenses 41 964 " 5 " 1 "

A noter : "la gratification accordée au me. Charron qui s'est installé en cette ville n'y en ayant point " (N° 2 et BB 14 fol. 28) ; diverses réparations faites à la maison de ville (N° 46 – 47 – 50 – 57) ; l'abonnement aux "gazettes et le port des lettres" (N° 70) ; achat de "chaises bois noyer garnies de vaches de roussier pour le bureau de l'hôtel-de-ville" (N° 109) ; le loyer d'une maison servant "d'entrepôt à tous les cadis de cette ville et l'arrondissement du bureau qui y est établi suivant l'article 1er du règlement concernant la fabrication des cadis" (N° 112) ; réparation du chemin allant à St Chamas "depuis les fontaines de Lurian jusque à l'aire appelée de la Maunaque" (N° 122 – 129) .

1735

/ CC 432 /

**Compte de gestion de Joseph Gajot, notaire trésorier ;
Consuls Pierre Louis Isaac de Pontis d' Urtis, Etienne Rey, bourgeois,
Jacques Moly, chirurgien.**

- quittances de paiement des deniers du roi	15 p.
- mandats de remboursement des tailles	10 p.
- quittances de paiement des pensions	11 p.
- mandats	125 p.
- livre du compte	30 p.

Recettes 43 884 livres 19 sols 7 deniers

Dépenses 35 834 " 18 " 2 "

A noter : un mandat de 3060 livres "à monseigr. Larcheveque darles pour la paye de lannee mil sept cent trente six des pentions seigneuriales et feodales que cette commté. fait tous les ans" (N° 4), une pension de 1600 livres aux "dames relligieuses Ste Ursule de cette ville" (N° 7) – (chapitre des pensions).

L'abonnement à la "gazette de Hollande" (N° 58) ; l'achat de " 1760 tuilles pour employer au couvert de l'église paroussiale saint michel" (N° 65) ; 3600 tuilles (N° 67 – 84 – 86 – 121 – 126) ; la pose "des armes du roy a la façade de l'hôtel de ville au lieu et place de celles . . . detruites par les injures du temps" (N° 124).

1736

/ CC 433 /

**Compte de gestion de Joseph Etienne Gajot, notaire, trésorier ;
Consuls Pierre Louis Isaac de Pontis d'Urtis, Etienne Rey, bourgeois,
Jacques Moly, chirurgien.**

- quittances des paiements des deniers du roi	14 p.
- quittances des paiements faits pour les affaires de la ville d' Antibes	3 p.

- quittances de paiement des pensions 16 p.

- mandats 150 mandats.

- livre du compte 24 p

Recettes	46 247	livres	9	sols	7	deniers
Dépenses	41 487	"	17	"	2	"

A noter : l'abonnement "aux gazettes et journaux littéraires" (N° 3) ; le salaire du maçon qui a "nivelé les rues que nous avons fait paver dans la ville (N° 103 – 105) ; l'aumône faite aux "esclaves passant en cette ville qui ont rachetés à Miquenes dans le royaume du Maroc" (N° 117) ; le paiement du loyer de la maison du sieur de Cornillon servant de college (N° 132).

1737

/ CC 434 /

Compte de gestion d' André Rey, bourgeois, trésorier ;

Consuls noble Laurent de Suffren, Etienne Avon, bourgeois, Amand Bonfilhon, bourgeois.

- quittances de paiement des deniers royaux 20 p.

- quittances de paiement des pensions 15 p.

- mandats 160 p.

- livre du compte 28 p.

Recettes	43 201	livres	10	sols	6	deniers
Dépenses	43 202	"	14	"	6	"

A signaler : les frais engagés pour l'arrestation de " barthelemy Laugier dit seron qui a este pendu pour vol et fractions quil avoit fet a la campagne" (N° 16) ; les frais d'une information faite sur les dommages causés aux habitants par un orage (N° 27 et CC 435 N° 104) ; le paiement du travail fait par un maçon "à la fontaine quil est devan la maison de ville" (N° 38) ; le paiement du traitement "d'un des régents du college" (N°39 – 41) ; les dépenses d'entretien "des cinq

fours a cuire pain appartenant à cette communauté" (N° 40) ; la participation de la ville à la construction de l'hôpital (N° 43 et BB 14 fol. 90 – 91) ; les frais de démolition "d'une croix de pierre qui étoit a la place de Bourgneuf " (N° 55) ; la "division d'une chambre du deuxième étage de l'hôtel-de-ville" (N°58) ; la location d'un cheval pour la consul qui l'a monté "pour aller a la chapelle de l'hermitage de St Jean" (N° 74) ; les travaux d'entretien à l'horloge de la tour (N° 80) ; la participation à la restauration de l'orgue de St Laurent (N° 87).

1738

/ CC 435 /

Compte de gestion de César Antoine Renaud, bourgeois, trésorier ;

Consuls noble François de Damian, Joseph Abeille, notaire, Jean Terris, marchand.

- quittances de paiement des deniers royaux	17 p.
- quittances de paiement des pensions	18 p.
- mandats	175 p.
- devis et réception des travaux faits à l'église St Laurent	6 p.
- état des revenus de Ctè	13 p.
- livre du compte	30 p.

Recettes 47 111 livres 15 sols 7 deniers

Dépenses 47 114 " 6 " 6 "

A signaler : le mandat payé au "fermier du moulin de chateaneuf . . . pour l'eau divertie dud. moulin pendant quelques jours pour la faire conduire aux heres de crau afin d'avoir suffisamment de la glace pour la glacière" (N° 8) ; le paiement de 24 livres au sieur Esmenard orfèvre pour prix de 4 médailles d'argent destinées à décorer les meilleurs élèves du college afin d'exciter l'émulation parmi les autres (N° 17) ; un mandat payé à Jean Armelin architecte de Lambesc pour avoir fait la réception de la réparation au clocher de St Laurent (N° 78 – 81) ; acquisition d'une maison destinée à l'agrandissement de l'habitation curiale (N° 95 – 102 et BB 14 fol. 125 – 126) ; la dépense "d'un exercice littéraire que les régents du collège ont fait dédier à mrs. les consuls par leurs écoliers dans la grande salle de l'hôtel-de-ville" (N°

107) ; le remboursement au chapitre du prix de son argenterie "dont la communauté se servit en 1709" (N° 120 – 124 et BB 14 fol. 128 – 129 – 130) les mandats payés aux "entrepreneurs de la batisse de la maison curiale" (N° 131 – 152 – 163 – 168 – 169 – 172).

1739

/ CC 436 /

**Compte de gestion de Jacques Moly, chirurgien, trésorier ;
Consuls noble Jean Claude de Badony, Joseph Etienne Gajot,
notaire, Pierre Bonfilhon, bourgeois.**

- quittances de paiement des deniers royaux	16 p.
- quittances de paiement des pensions	16 p.
- mandats	189 p.
- documents divers (sommations, exploits)	7 p.
- état des revenus de la communauté	10 p.
- livre du compte	40 p.

Recettes 49 970 livres 2 sols 5 deniers

Dépenses 49 149 " 15 " 8 "

A signaler : le mandat payé "à César Bounaud directeur de la poste pour le montant de lettres reçues ou affranchies" (N° 74) des réparations aux remparts (N° 4 -73 – 85 – 88 – 94 – 97 – 111 – 113 – 114) ; la visite du terroir effectuée par Me. Michel Tourre avocat "pour dresser un mémoire pour constater le dommage que la neige et l'orage . . . on cause a nos ollivier par ebranchement et arrachement" (N° 153).

1740

/ CC 437 /

Compte de gestion de Joseph Abeille, notaire, trésorier ;

Consuls noble Pierre François d' Adaoust, Jean Baptiste Rousier, bourgeois, César Bonnaud, marchand.

- quittances de paiement des deniers royaux 16 p.

- quittances de paiement des pensions 21 p.

-mandats 177 p.

-livre du compte 34 p.

Recettes 48 421 livres 19 sols 2 deniers

Dépenses 48 434 " 6 " 5 "

A signaler : un mandat de 3 700 livres pour paiement des pensions "seigneuriale et feodale que la communauté fait à Monseigr. Larchevesque" (N° 10 des pensions). Les frais de pavage de la rue St Laurent (N° 57 – 76 – 148) ; l'arrestation de deux trafiquants de sel (N° 71) ; le pavage de la rue du Mouton (N° 97 – 100 - 102 – 115 et BB 14 fol. 194) l'acquisition aux fins de démolition d'une tour " scituée rüe de la Dougue ou bourgneuf" pour agrandissement de la rue (N° 63 - 137 et BB 14 fol. 191) ; le pavage de la rue de la Tuerie (N° 150) ; dépenses à l'occasion de la fête de St Laurent (N° 174).

1741

/ CC 438 /

Compte de gestion de noble Claude de Renaud, trésorier ;

Consuls Pierre François d' Adaoust, écuyer, Jean Baptiste Rousier, bourgeois , César Bonnaud, marchand.

- quittances de paiement des deniers royaux 48 p.

- quittances de paiement des pensions 23 p.

- mandats 172 p.

- livre du compte 48 p.

Recettes 49 056 livres 9 sols 10 deniers

Dépenses 49 320 " 17 " 7 "

A signaler : les frais de remplissage de la glacière (N° 9) ; l'expulsion des mendiants et vagabonds de la ville (N° 43) ; un mandat de 4 230 livres pour fourniture de blé aux troupes espagnoles cantonnées à Salon (N° 68) ; la dépense pour les fêtes de St Laurent (N° 108) ; l'information faite sur les méfaits commis "par des libertins et gens mal intentionné se sont avisés de renverser la plus grande partie des bans qui ont mis pour la commodité des habitants" (N° 135).

1742

/ CC 439 /

Compte de gestion d' Antoine Sanguin, chirurgien, trésorier ;

Consuls noble François de Paul de Lamanon, Mathias Lieutard, bourgeois, Marc Antoine Mégy, négociant.

- quittances de paiement des deniers du roi 2 p.

- mandats 138 p. En très mauvais état

- livre du compte 34 p. en mauvais état

Recettes 48 860 livres 14 sols

Dépenses 49 627 " 3 " 1 denier

A signaler : le paiement au sieur de Cornillon du loyer de sa maison "servant de college" (N° 14) ; les travaux de pavage de "la grand rue" (N° 49 et BB 14 fol. 268) ; un mandat de 3 700 livres "pour la pension seigneuriale et feodale" versée à monseigneur l'archevêque d' Arles (N° 66) ; les dépenses engagées lors de la visite de mgr. l'archevêque d'Arles (N° 83) ; les réparations faites à la voûte de l'église St Laurent (N° 112 et BB 14 fol. 267).

1743

/ CC 440 /

Compte de gestion d' Antoine Sanguin, chirurgien, trésorier ;

Consuls noble François de Paul de Lamanon, Mathias Lieutard, bourgeois, Marc Antoine Mégy, négociant.

- quittances de paiement des deniers du roi	12 p.
- quittances de paiement des pensions	46 p.
- mandats	143 p.
- livre du compte	48 p.

Recettes	64 288 livres	8 sols	9 deniers
Dépenses	59 057 "	14 "	7 "

A signaler : les dépenses de cantonnement du régiment de Languedoc (N° 22 – 31 -42) ; l'achat d'une maison "attenant le couvent des dames ursulines pour servir d'école aux filles de cette ville" (notaire Perrinet, 9 mars 1744) (N° 75) ; la pénurie d'eau au canal de Craponne et les frais de voyage à la Roque (N° 81 – 85 et BB 14 fol. 319 – 320) ; dépense à l'occasion de la visite de monsieur le marquis de Mirepoix (N° 89) ; la dépense des "réjouissances publiques ordonnées pour la convalescence du roi" (N° 107) ; la réparation des remparts (N° 118) ; un mandat de 1 501 livres pour "la depance de la voute de l'esglise de saint Laurant" (détail des diverses dépenses, salaires. . .) (N° 140).

1744

/ CC 441 /

Compte de gestion d' Antoine Sanguin, chirurgien, trésorier ;
 Consuls noble François de Paul de Lamanon, Mathias Lieutard,
 bourgeois, Marc Antoine Mégy, négociant.

- quittances de paiement des deniers du rooi	9 p.
- quittances de paiement des pensions	45 p.
- mandats (N° 46 à 228)	128 p.
- livre du compte	48 p.

Recettes	54 374 livres	5 sols	10 deniers
Dépenses	53 730 "	1 "	9 "

A signaler : la dépense "faite pour garder la poudre hors la ville et qu'il alloit a l'armee de don philipe en piemont" (N° 57) ; les réparations effectuées aux chemin s (N° 91 – 92 – 96 – 131 - 132 – 172 – 187) ; les dépenses effectuées lors de la visite de mgr. L' Intendant (N° 136) ; le pavage des rues du Mouton et la Porte d' Aix (N° 138) ; l'agrandissement "des lisses de la ville " (N° 141) ; l'achat d'une

maison "pour aligner la rüe allant a l'hospital et aux pères cordeliers"
(N° 149 – 155).

1745

/ CC 442 /

Compte de gestion de Charles Chaillol, bourgeois, trésorier ;

Consuls noble Laurent de Suffren, Joseph Etienne Gajot, notaire,
Paul Antoine Fusée Aublet, apothicaire.

- quittances de paiement des deniers du roi	20	p.
- quittances de paiement des pensions	23	p.
- quittances de paiement des dépenses capagères	23	p.
- mandats	185	p.
- livre du compte	38	p.

Recettes	72 755	livres	10	sols	9	deniers
Dépenses	65 201	"	18	"	9	"

A signaler : les réparations effectuées aux remparts de la ville (N° 20 et BB 14 fol. 357 – 358) ; les réparations effectuées aux classes du couvent des Ursulines (N° 23 et BB fol. 14 282) ; / mandats des "dépenses capagères" / L'achat de terrains pour "l'agrandissement de la lisse de Pellissanne" (N° 6 – 10) ; de celle de la ferrage (N° 30 – 32) ; la réparation du chemin d'Avignon (N° 63 – 91) ; achat de terrains pour la construction d'un fossé d'arrosage appelé le "grand eygagy" (N° 76 – 123 et BB 14 fol. 375 – 376) ; l'envoi d' un détachement de grenadiers pour "arrêter les voleurs qui rodent dans la païs" (N° 153 ° . l'achat de blé pour prévenir le manque de pain (N° 169 – 183 – et BB 14 fol. 389 – 390) ; l'envoi de 60 travailleurs à Aix pour " les retranchements à faire prez la ville" (N° 172).

1746

/ CC 443 /

Compte de gestion de Charles Chaillol, bourgeois, trésorier ;

**Consuls noble Laurent de Suffren, Joseph Etienne Gajot, notaire,
Paul Antoine Fusée Aublet, apothicaire.**

- quittances de paiement des deniers du roi	11 p.
- quittances de paiement des pensions	20 p.
- mandats des "dépenses capagères"	75 p.
- mandats	197 p.
- livre du compte	42 p.

Recettes	86 082	livres	9	sols	10	deniers
Dépenses	86 353	"	15	"		

A signaler : trois mandats d'un montant total de 21 610 livres payées "au directeur et receveur de la vente des offices municipaux a compte de la vente des dits offices que la communauté a acheté " (N° 1 – 2 – 3 des deniers du roi). L'ouverture et l'équipement de fenêtres à l'hôtel-de-ville (N° 1 à 6 – 10 à 12) ; des réparations à la grande et petite fontaine des arbres (N° 28 à 33 – 40 – 59 à 61) ; des réparations à la maison de collège (N°55) ; des réparations effectuées à la chapelle Ste Croix (N° 68) / dépense capagères / Le traitement payé aux "travailleurs qui ont envoyés "aux lignes pres la ville d' Aix par ordre de mgr. L' Intendant" (N° 3) ; le tir des "boîtes" lors de l'arrivée de l' Infant Don Philippe (N° 15) ; l'achat de 200 charges de blé par la Cté (N° 8 – 22 – 23) ; l'achat de certains offices municipaux (N° 23 – 27 et BB 14 fol. 396) ; les frais de cantonnement de "deux corps de garde du régiment d'affrique espagnol" (N° 47 – 78) ; de nombreuses fournitures à l'armée (N° 95 et suivants).

1747

/ CC 444 /

Compte de gestion de Laurent Magnan, bourgeois, trésorier ;

**Consuls noble Esprit Bruno des Henriques, André Rey, bourgeois,
César Mégy, négociant.**

- quittances de paiement des deniers du roi	26 p.
- quittances de paiement des pensions	25 p.
- quittances de paiement des "dépenses capagères"	13 p.
- mandats	180 p.
- il manque le livre du compte	

Recettes	73 787	livres	12	sols	
Dépenses	73 991	"	2	"	4 deniers

A signaler : les dépenses de remplissage de la glacière (N° 4) ; plusieurs mandats délivrés à ceux qui ont travaillé ou gardé "le magasin à foin" implantation d'une manufacture de soie (N° 108) ; les frais de cantonnement des régiments espagnols de Merida, Aragon et Majorque (N° 129 – 130) et des régiments français de Condé, Saintonge et Ponthievre (N° 133 – 134 – 138) ; état des dépenses effectuées lors de la visite de Mgr l'archevêque d' Arles (N° 154).

1748

/ CC 445 /

Compte de gestion d' Antoine Blanc, bourgeois, trésorier ;

Consuls François Rey, avocat, Jacques François Xavier Sabatier, bourgeois, Jacques Campy, chirurgien.

- quittances de paiement des deniers du roi		15	p.
- quittances de paiement des frais de guerre		18	p.
- quittances de paiement des pensions		31	p.
- dépenses capagères	60	p.	
- mandats		110	p.
- documents divers	13	p.	
- état des fermes, rentes; revenus de la communauté		14	p.
- l ivre du compte	36	p.	

Recettes	66 484	livres	16	sols	3	deniers
Dépenses	66 510	"	16	"	3	"

Les travaux de pavage de diverses rues (N° 28 – 37 -39 – 42 - 43 – 49) ; les frais de construction du "tambour fait à la grande porte de l'église St Laurent" (53 – 59 : dépenses capagères). Un emprunt de 2 500 livres pour paiement du traitement des régents du collège (N° 14 – 15 – 35 – 93) ; l'organisation d'une expédition pour "chercher des voleurs du cotté du collet de st jean qui avoient fait de fréquents vols" (N° 48-61-65) ; le paiement du loyer de la maison servant de collège et appartenant à "mre. Charle ecclésiastique"(N° 58) ; les réparations effectuées à la chapelle de St Croix "pour mettre a couvert de la pluye le fr. Jacques hermite" (N° 84) ; la fourniture de bois aux pères missionnaires (N° 86).

1749

/ CC 446 /

Compte de gestion de Joseph Mercier, apothicaire, trésorier ;

Consuls François de Damian sieur du Vernégues, Charles François Petit, bourgeois, André Margaillan, droguiste.

- quittances de paiement des deniers du roi	19 p.
- quittances de paiement des frais de guerre	10 p.
- quittances de paiement des pensions	32 p.
- dépenses capagères	54 p.
- mandats	97 p.
- livre du compte	30 p. très abimé

Recettes	78 549	livres	11	sols	10	deniers
Dépenses	78 559	"				

A signaler : un mandat de 1066 livres payé aux entrepreneurs du chemin de Pelissanne (N° 1 - 11 – 54) ; les dépenses relatives à la maison de mr. Bridaine, à la construction de la sainte croix de mission, au bureau de pacification (N° 2 et suivants)

/ dépenses capagères/

1750

/ CC 446 bis /

Un cahier dans lequel sont consignés le traitement des divers employés de la communauté et les frais de récurage des fossés et de la Touloubre et les travaux d'entretien de certains chemins.

1724 - 1750

1 cahier

/ CC 447 /

Compte de gestion de François Tabour, bourgeois, trésorier ;

Consuls noble Joseph François de Capissuchy, Antoine Blanc, bourgeois, Amand Bonfillon, bourgeois.

- quittances de paiement des deniers du roi	15 p.
- mandats pour frais de guerre	14 p.
- quittances de paiement des pensions	40 p.
- dépenses capagères	41 p.
- mandats	114 p.
- livre du compte	46 p.

Recettes	92 543	livres	17	sols	
Dépenses	85 149	"	6	"	3 deniers

A signaler : un mandat de 2 313 livres pour "affranchissement de la charge de greffier de la comté." (N° 8 des pensions).

Les mandats payés aux entrepreneurs du chemin d' Aix (N° 2 – 7 – 41) ; les frais d'une tapisserie en cuir destinée à la salle basse de l'hôtel-de-ville (N° 11) ; les dépenses pour l'achat et la bénédiction de la petite cloche de st Laurent (N° 13 – 15 - 20 – 21 – 22) / dépenses capagères /

Les frais de "construction. et retablissement de la tour et du mur du jeu de mail" (N° 53) ; les frais engagés pour rechercher l'eau de la source du puits du mouton "au bas du grand escalier de l'église st Laurens" (N° 61) ; le voyage fait à Arles au sujet du collègue "pour nous concilier avec monseigneur l'archeveque" (N° 73).

1751

/ CC 448 /

Compte de gestion de François Tabour, bourgeois, trésorier ;

Consuls Laurent François de Damian, César Bernard, bourgeois, Joseph Esmenard, chirurgien.

- quittances de paiement des deniers du roi	23 p.
- quittances de paiement des pensions	65 p.
- dépenses capagères	33 p.

- mandats 117 p.

- livre du compte 46 p.

Recettes	84 427 livres			10 deniers
Dépenses	84 437 "	14	sols	

A signaler : le paiement du loyer de la maison appartenant à Jean Baptiste Ricard et servant de collègue (N° 64 – pensions). Les frais de construction et réparation du chemin d' Arles (N° 21) ; les frais occasionnés par la réception faite à mr. le marquis de Paulmy, ministre et secrétaire d' Etat (N° 86).

1752

/ CC 449 /

Compte de gestion d' André Rey, bourgeois, trésorier ;

Consuls noble Laurent de Suffren, Jacques François Xavier Sabatier, bourgeois, Joseph Roux, bourgeois (non acceptant).

- quittances de paiement des deniers du roi 13 p.

- quittances de paiement des pensions 60 p.

- dépenses capagères 23 p.

- mandats 106 p.

- livre du compte 32 p.

L'installation d'un échaffaudage pour descendre la grosse cloche de l'église St Laurent (N° 10) ; le remboursement du capital dû à "la chapelle de notre dame de la val de Cuech pour argenterie d'église prise en 1709" (N° 70) ; le remplacement de pierres de taille à la cheminée du salon de l'hôtel-de-ville (N° 71 à 73).

1753

/ CC 450 /

Compte de gestion de Charles Chaillol, bourgeois, trésorier ;

Consuls Jean Baptiste de Grignan, écuyer, François Tabour, bourgeois, Pierre Maureau, négociant.

- quittances de paiement des deniers du roi	24 p.
- quittances de paiement des pensions	34 p.
- dépenses capagères	64 p.
- mandats	99 p.
- livre du compte	38 p.

Recettes	95 387	livres	4	sols	9	deniers
Dépenses	90 006	"	16	"	1	"

A signaler : des pensions payées à deux familles dont un des membres est atteint de démence (N° 27 – 28) / pensions /

Le mandat payé à Louis André menuisier et Pascal Neiron serrurier, et Alexandre Homo vitrier pour "le parement du vestibule de l'hôtel-de-ville" (N° 3 – 40 – BB 15 fol. 110) ; le travail réalisé par plusieurs personnes pendant 10 jours "à epierrier la ville et combler divers trous qu'il y avoit et qui étoient si remplis du fumier. . ." (N° 24 – 27) ; le travail réalisé à la cheminée de la salle basse de l'hôtel-de-ville (N° 42 – 55 – 59)/ dépenses capagères /Les frais de remplissage de la glacière (N°4) ; le pain distribué aux pauvres "a cause de la dureté des tems" (N° 11) ; gratification aux pères cordeliers pour une thèse dédiée aux consuls (N° 24).

1754

/ CC 451 /

Compte de gestion d' Amand Bonfihlon, bourgeois, trésorier ;

Consuls noble Pierre de Cadenet, Gaspard Imbert, bourgeois Jacques Laurent Giraud, droguiste.

- quittances de paiement des deniers du roi	20 p.
- quittances de paiement des pensions	46 p.

- dépenses capagères				33 p.
- mandats				140 p.
- livre du compte				40 p.
Recettes	86 020	livres		11 deniers
Dépenses	85 978	"	7 sols	3 "

A signaler : le paiement du traitement des 3 régents du collège (N°19 – 21 – 23 -29) ; l'achat d'une parcelle de terrain pour l'élargissement de la rue Ferreiroux (N° 27) / dépenses capagères/ Un mandat de 3 511 livres pour "entier paiement des foins fournis lors des dernières guerres"(N° 19) ; le devis des réparations à faire à l'infirmierie St Roch (N° 77) ; les réparations effectuées aux remparts (N° 78 – 107) ; les frais de recherche d'une plâtrière à Val dugon (N° 101).

1755

/ CC 452 /

Compte de gestion de Joseph Michel, bourgeois, trésorier ;

Consuls noble François de Lamanon, Charles Chaillol, bourgeois, César Bonnaud, marchand.

- quittances de paiement des deniers du roi				32 p.
- quittances de paiement des pensions				34 p.
- dépenses capagères				7 p.
- mandats				168 p.
- livre du compte				52 p.

Recettes	79 999	livres	7 sols	1 dernier
Dépenses	80 067	"	7 "	1 "

A signaler : le remboursement des emprunts contractés pour l'achat des offices municipaux (N° 11 – 12 -14) ; la pension de 3 700 livres payée à l'archevêque d' Arles (N° 25) / pensions /Un mandat de 1546 livres pour paiement des réparations faites à l'aqueduc général des fontaines publiques (N° 7)/ dépenses capagères /Le mandat payé au frère Marels, hermite, pour "deux montres solaires que les Consuls ont fait faire pour la commodité des habitants l'une sur la façade de la

maison du sr. Joseph Roux à la place des arbres et l'autre au quartier Bourneuf" (N° 45 -48 -49) ; la découverte d'une "mine de plâtre au quartier de l'aval de gon" (N°76) ; les frais d'une demande adressée aux vicaires généraux du diocèse "pour demander une procession generale a l'occasion des vers qui rongeaient les olives" (N° 116) ; le détail des dépenses pour "les réjouissances ordonnées par sa majesté pour la prise de l'île de minorque" (N° 119).

1756

/ CC 453 /

Compte de gestion de César Mégy, négociant, trésorier ;

Consuls Louis Joseph François de Capissuchy, Joseph Etienne Gajot, notaire, Paul Antoine Fusée Aublet, apothicaire.

- quittances de paiement des deniers royaux	16 p.
- quittances de paiement des pensions	25 p.
- dépenses capagères	189 p.
- mandats	189 p.
- documents du compte	5 p.
- livre du compte	50 p.

Recettes	67 175	livres	17	sols	5	deniers
Dépenses	67 316	"	10	"	2	"

A signaler : la construction d'un lavoir à la porte Coucou (N° 21 – 66) ; le paiement du traitement des trois regents du collège (N° 39 – 140) ; les frais de recherche d'une "source d'eau hors la porte de pellissanne a dessein de faire un lavoir" (N° 45) ; la destruction de figuiers sur la voute de l'église St Laurent (N° 96) ; l'achat d'une feuille de fer blanc pour y dessiner les armes de la ville "pour les exposer sur la place le matin afin d'empêcher la vente des fruits avant neuf heures et donner par la liberté aux habitants d'en acheter"(N° 107) ; l'achat de 3 livres pour être distribués "pour prix aux écoliers le jour de la composition qui leur a été faite faire dans l'hôtel-de-ville" (N° 122) ; les réparations faites à la chapelle et hermitage Ste Croix (N° 157) ; les réjouissances célébrées à l'occasion de la naissance du comte d' Artois (N° 169) ; les frais de nourriture " d'un enfant bâtard laissé à la porte de Marguerite Decorde sage femme" (N° 162 – 176).

1757

/ CC 454 /

**Compte de gestion de Mathieu Liautard, bourgeois, trésorier ;
Consuls noble Jean Baptiste de Grignan, Joseph Tronc Codolet,
bourgeois, Jacques Campy, chirurgien.**

- quittances de paiement des deniers royaux	28 p.
- quittances de paiement des pensions	28 p.
- dépenses capagères	49 p.
- mandats	194 p.
- livre du compte	42 p.

Recettes	83 340	livres	10	sols	1	denier
Dépenses	83 339	"	10	"	1	"

A signaler : dans les dépenses capagères, la majorité des mandats a servi à payer les travaux de réparation et élargissement effectués aux chemins d' Avignon, Arles et Pélessanne ; la démolition de la tour "qui étoit a l'extrémité de la lice des R.P Capucins" (N° 45) ; le mandat payé au maçon chargé de faire "le dessein de la nouvelle porte de Pellissanne" (N° 49)/ dépenses capagères/ le mandat payé à "mre armand pour la musique quil a donné à l'installation de messieurs les consuls" (N° 7) ; l'arrêt obtenu contre les boulangers de la ville pour les obliger à cuire suffisamment de pain (N° 121 et BB 15 fol. 294 – 305 et 306) ; l'installation d'un fabricant de bas (N° 128).

1758

/ CC 455 /

Compte de gestion d' Amand Bonfilhon, bourgeois, trésorier ;

**Consuls Laurent de Suffren, chevalier, Antoine Moly, bourgeois,
César Mégy, négociant.**

- quittances de paiement des deniers royaux	11 p.
- quittances de paiement des pensions	24 p.
- dépenses capagères	41 p.
- mandats	150 p.

- livre du compte 36 p.

Recettes	73 443 livres	1 sol	5 deniers
Dépenses	58 331 "	5 "	

A signaler : le paiement du loyer de la maison du sieur Ricard servant de college (N° 14) ; la mention du procès entre la Cté et le sieur d'Adaoust concernant "les regales de la ville" (N° 16 – 36) ; la construction d'une fontaine sur le chemin d'Avignon (N° 107) ; un autre mandat ayant servi à payer "la rente d'une année de la maison de Joseph André menuisier servant de college" (N° 119) ; le remplacement des armoiries figurant sur les portes d'Avignon et de Pelissanne par celles de Mgr. l'Archevêque (N° 152 et BB 15 fol. 347).

1759

/ CC 456 /

Compte de gestion d' Amand Bonfilhon, bourgeois, trésorier ;

Consuls noble Laurent François de Damian, Alexandre Lambot, bourgeois, Henri Rolland, négociant.

- quittances de paiement des deniers royaux 25 p.

- quittances de paiement des pensions 29 p.

- dépenses capagères 35 p.

- mandats 201 p.

- livre du compte 56 p.

Recettes	77 398 livres	9 sols	6 deniers
----------	---------------	--------	-----------

Dépenses	63 962 "	12 "	3 "
----------	----------	------	-----

A signaler : les dépenses pour la fontaine "que doit se faire devant l'hôtel de ville" (N° 5 - 6 - 10 – 11) ; l'agrandissement du chemin d'Eyguières (N° 15 – 16) ; l'élargissement du chemin de Marseille (N° 34 – 35) / dépenses capagères / Les frais de construction de "la nouvelle fontaine qui doit se faire devant l'hôtel de ville" (N° 20 – 66 – 67 – 77 – 108 – 148) ; un mandat payé à "Jh. Jourdan maître de musique pour le mouffet qui a fait excuter aux processions" (N° 71) ; les frais d'un mémoire que la Cté. a envoyé à l' Intendant et au ministre pour

obtenir la prolongation de deux jours de plus de la foire st martin"
(N° 116 – 151 – 162 – 164 – 171).

1760

/ CC 457 /

Compte de gestion de Pierre Bonfilhon, bourgeois, trésorier ;

Consuls noble Pierre de Baldony, Mathias Lieutard, bourgeois
Etienne Margaillan, négociant.

- quittances de paiement des pensions	24 p.
- dépenses capagères	13 p.
- mandats	155 p.
- livre du compte	42 p.

Recettes 61 606 livres 9 sols 3 deniers

Dépenses 54 139 " 10 "

A signaler : le paiement du loyer de la maison "proche la porte d'Arles servant de collège" (N° 105) ; la coupure d'un rocher à Roquerousse au lieu dit "le pas de l'ase" (N° 119) ; gratification à mr. Manuel pour avoir déchiffré les parchemins des archives (N° 124).

1761

/ CC 458 /

Compte de gestion de Jacques François Xavier Sabatier, bourgeois, trésorier ;

Consuls Joseph Perrinet, avocat, Jean Joseph Reynaud, bourgeois,
Joseph Goumelle, bourgeois.

- quittances de paiement des deniers royaux	16 p.
- quittances de paiement des pensions	28 p.
- dépenses capagères	5 p.

- mandats	158 p.
- documents divers	9 p.
- livre du compte	40 p.

Recettes	55 548 livres	10 sols	5 deniers
Dépenses	55 585 "	1	"

A signaler : un mandat de 3 000 livres "pour contribuer a la construction d'une frégate" (N° 10) / deniers royaux / Les expositions de grossesse et "la consultation faite par mr. Pazery avocat au parlement sur les expositions des filles qui constituent cette communauté a des dommages et interets" (N° 8 – 21 – 24 – 26 – 97) ; les frais d'homologations" (N° 56 -100 – 128 – 149 et BB 16 fol. 453 à 458) ; un emprunt de 5 261 livres destiné à payer "le don gratuit extraordinaire" (N° 105).

1762

/ CC 459 /

Compte de gestion d' Antoine Vachier, négociant, trésorier ;

Consuls Auguste de Paul de Lamanon d' Albe, Antoine Rollin, bourgeois, Alexandre Homo, négociant.

- quittances de paiement des deniers royaux	30 p.
- quittances des paiements des pensions	23 p.
- dépenses capagères	7 p.
- mandats	112 p.
- livre du compte	52 p.

Recettes	86 910 livres	5 sols	2 deniers
Dépenses	89 312 "	11	"

A signaler : la réunion des consuls des communautés voisines pour "conferer sur les moyens à prendre pour corriger les abus sur les prix des huiles" (N° 43) ; la participation de la comté. aux frais d'alimentation des enfants abandonnés (N° 48 – 50 – 70 – 71) ; les réjouissances organisées à l'occasion "de la publication de la paix" (N°

74) ; la construction d'une fontaine à la place de l'ancien moulin du marc des olives (N° 138).

1763

/ on trouve dans la partie "chargements" les recettes de la taille et de la capitation pour l'année 1760 – 1761 ; voir aussi CC 145 et CC 183 /

/ CC 460 /

Compte de gestion de César Mégy, négociant, trésorier ;

Consuls Joseph Palamède Tartonne, médecin, Jean Baptiste Michel, bourgeois, Jacques Bourgarel, médecin.

- quittances de paiement des deniers du roi	35 p.
- quittances de paiement des pensions	25 p.
dépenses capagères	16 p
- mandats	183 p.
- livre des revenus du capage	6 p.
- livre du compte	44 p.

Recettes	69 612 livres	18 sols	6 deniers
Dépenses	75 581 "	13 "	"

A signaler : le loyer de la maison appartenant au sieur Joseph André maître menuisier et servant de collègue (N° 55 – 121) ; le droit de lods dû par la communauté pour l'achat de diverses parcelles (N° 77) ; les réparations effectuées à "l'aqueduc souterrain appelle guarillas qui traverse le quartier de l'horloge" (N° 114) ; les frais d'enregistrement du nouveau règlement concernant "les peines municipales, les troupeaux, grosses bettes et malfaiteurs" (N° 124 - BB 16 fol. 634 à 636) ; les frais supportés par la commune lors de "deux expositions de grossesse et sequestration des filles par ordre de mr. le juge" (N° 147 - 149) ; la reconstruction du pont d' Avignon (N° 1 – 3 – 5 – 7) ; le pavage des rues (N° 10) .

1764

/ CC 461 /

Compte de gestion de François Jaubert, négociant, trésorier ;

**Consuls noble Laurent François de Damian, Antoine Lieutard,
bourgeois, Antoine Vachier, négociant.**

Recettes	60 297 livres	4 sols	2 deniers
Dépenses	75 740 "	17 "	1 "

- quittances de paiement des deniers du roi 19 p.
- quittances de paiement des pensions 24 p.
- quittances de paiement des dépenses capagères 12 p.
- mandats 179 p.
- livres du compte 42 p.

A signaler : un mandat de 3 742 livrs en paiement des pensions "feodales et seigneuriales que la comté. fait aud. Seigneur archeveque d' Arles" (N° 20) ; la démolition de la tour "hors la porte coucou" (N° 19 et BB 16 fol. 664 – 665 – 669 – 670) ; les frais de construction d'une porte "proche la grande porte de l'église St Laurent pour la commodité des habitants et possedans biens aux quartiers de canourgues et derriere St Laurens" (N° 28 – 9 et BB 16 F° 678-679) ; les frais de procès entre la ville et l'archevêque d'Arles au sujet de la bladerie (N° 77-81) ; la nomination d'un "archivair pour l'arrangement des archives par l'ordre qu'il fairoit naître dans le dedale impenetrable pour nous, par le jour qu'il repandroit dans le tenebreux cahot. ."(N° 97) ; denombrement des habitants de la ville et des bastides du terroir" (N° 110 – 113) ; le récurage des bassins des fontaines d' Aubes (N° 139) ; le devis et plan "d'une nouvelle fontaine a faire a la place des arbres (N° 153).

1765

/ CC 462 /

**Compte de gestion de Charles Antoine de Codolet, bourgeois, trésorier
Consuls noble Pierre de Baldony, Joseph Etienne Gajot, notaire,
Etienne Margailan, négociant.**

Recettes	72 310	livres	15	sols	1	denier
Dépenses	69 168	"	13	"	7	"

- quittances de paiement des deniers du roi	32 p.
- quittances de paiement des pensions	26 p.
- quittances de paiement des dépenses capagères	34 p.
- mandats	106 p.
- livre du compte	30 p.

1766

/ CC 463 /

Compte de gestion d' Antoine Lieutard, bourgeois, trésorier ;

Consuls César François de Reynaud, chevalier, François Tabour, bourgeois, Antoine Darbésy, chirurgien.

Recettes	90 960	livres	4	sols	8	deniers
Dépenses	92 955	"			9	"

- quittances de paiement des deniers du roi	29 p.
- quittances de paiement des pensions	30 p.
- quittances de paiement des dépenses capagères	28 p.
- mandats	116 p.
- livre du compte	30 p.
- livre du capage	3 cahiers

A signaler : l'abonnement "a tous les edits, lettres patentes, arrest du conseil, déclarations du roy. . ." (N° 95) ; les frais d'un emprunt de 10 000 livres pour rembourser des créanciers de la communauté (N°97) ; la souscription au dictionnaire topographique de mr. Donat avocat au Parlement de Toulouse (N° 102) ; la

gratification accordée au sieur Gaspard Blanc pour avoir implanté un atelier de coutellerie (N° 130) ; les mesures prises pour lutter contre la propagation du ver des oliviers (N° 143 et BB 16 p. 565 – 568 – 570) / dépenses capagères /

1767

/ CC 464 /

Compte de gestion d'André Rey, bourgeois, trésorier ;

Consuls Auguste Paul de Lamanon d'Albe, Philippe Mathieu Gajot, bourgeois, André Margailan, confiseur.

Recettes	38 185	livres	13	sols	
Dépenses	38 198	"	2	"	10 deniers

- quittances de paiement des deniers du roi 23 p.

- quittances de paiement des pensions 25 p.

- quittances de paiement des dépenses capagères 38 p.

- mandats 120 p.

- livre du compte 32 p.

- livre du capage 3 cahiers

A signaler : le remboursement de "l'argenterie d'église" prêtée par le prêtre de la chapelle Notre Dame de la Val de Cuech (N° 23) / pensions / Les frais de reliure de plusieurs volumes des archives (N° 69 – 73 – 78) ; le service solennel "fait pour le repos de l'âme de la reine" (N° 75).

1768

/ CC 465 /

Compte de gestion de François Mégy, avocat, trésorier ;

Consuls Joseph Marc Tronc de Codolet, avocat, Pierre Bonfilhon, bourgeois, Alexandre Homo, négociant.

Recettes 49 768 livres 16 sols 4 deniers
Dépenses 49 536 " 8 "

- quittances de paiement des deniers royaux 24 p.
- quittances de paiement des pensions 30 p.
- quittances de paiement des dépenses capagères 40 p.
- mandats 146 p.
- livre du compte 30 p.
- livre du capage 3 cahiers

A signaler : les réparations au moulin à farine de Chateauneuf appartenent à la ville (N° 14 – 17 – 18 – 36 – 82 – 123) ; la construction d'un puits place Troussier (N° 32 – 42 – 43 – 44) ; un arrêt de la Cour interdisant aux particuliers "de jeter les eaux des bassines et les vers devant les maisons" (vers à soie) (N° 60) ; le procès entre la ville et l'oeuvre de Craponne au sujet du moulin des quatre tournants (N° 61 – 64 – 69) ; le mandat envoyé par la poste pour payer l'abonnement des édits, arrêts, envoyés de Paris (N° 117) ; l'achat de cartes géographie destinées aux écoliers (N° 119).

1769

/ CC 466 /

Compte de gestion de François Mégy, avocat, trésorier ;

Consuls noble Pierre de Baldony, Antoine Lieutard, bourgeois,
Pierre Magnan, négociant.

- quittances de paiement des deniers du roi 20 p.
- quittances de paiement des pensions 22 p.
- quittances de paiement des dépenses capagères 23 p.
- mandats 222 p.
- livre du compte et du capage 40 p.

Recettes 46 694 livres 16 sols 7 deniers

Dépenses 48 005 " 19 " 9 "

A signaler : la poursuite du procès avec l'Oeuvre de Craponne au sujet du moulin des 4 tournants (N° 8 - 13 - 22 et de nombreux autres tout au long de l'année) ; la réparation des pavés "depuis les relligieuses St Ursule jusque a la tour de legier" (N° 11) ; le voyage fait à Lyon pour y acheter "deux meules françoises pour le moulin de Chauteauneuf" (N° 24 - 30 - 31 - 131) ; l'enlèvement du fumier déposé dans les rues de la ville (N° 95) ; le loyer de la maison "pres les tueries pour cazarner la brigade de marechaussée établie en cette ville" (N° 149 - 166 - 203).

1770

/ CC 467 /

Compte de gestion de Joseph Roux, bourgeois, trésorier ;

Consuls noble César François de Reynaud, Antoine Moly, bourgeois, Antoine Derbesy, chirurgien.

- quittances de paiement des deniers du roi	26 p.
- quittances de paiement des pensions	24 p.
- quittances de paiement des dépenses capagères	8 p.
- mandats	144 p.
- livre du compte et du capage	50 p.

Recettes 48 510 livres 5 sols 7 deniers

Dépenses 52 824 " 14 " 8 "

A signaler : les réparations faites à la caserne de la maréchaussée (N° 15 - 43 - 104) ; les frais de recherche d'une mine de plâtre à Val de Cuech (N° 63 - 125) l'acquisition faite par la Cté. D'une tour "scituée au faubourg de cette ville" (N° 73) ; l'achat de bancs destinés à la "salle du conseil" (N° 118) ; l'achat de "deux grosses boetes a tirer dites panier appartenant au sieur des Henriques" (N°124).

1771

/ CC 468 /

Compte de gestion d'Antoine Margaillan, négociant, trésorier ;

Consuls André Rey, médecin, Jacques Antoine Xavier Sabatier, bourgeois ; François Jaubert, négociant.

- quittances de paiement des deniers du roi	32 p.
- quittances de paiement des pensions	20 p.
- quittances de paiement des dépenses capagères	37 p.
- mandats	101 p.
- livre du compte et du capage	50 p.

Recettes 71 797 livres 10 sols 8 deniers

Dépenses 71 810 " 14 " 7 "

A signaler : le paiement du loyer de la maison dans laquelle est logée la maréchaussée (N° 28 – 73) ; le traitement "des regents du collège" (N° 40). Les réparations faites à la grosse cloche de l'église St Laurent (N° 3) ; le paiement de l'escalier fait à la glacière (N° 9 – 11) ; la réparation faite au "cadre de la lune de la grande horloge qui menaçait de crouler" (N° 19 – 21).

1772

/ CC 469 /

Compte de gestion de Charles Bernard, bourgeois, trésorier ;

Consuls Joseph Marc Tronc de Codolet, avocat, Pierre Bonfilhon, bourgeois, Jean Joseph Faisse, négociant.

- quittances de paiement des deniers du roi	21 p.
- quittances de paiement des pensions	20 p.
- quittances de paiement des dépenses capagères	17 p.
- mandats	141 p.
- livre du compte	20 p.

Recettes 58 631 livres 12 sols 6 deniers

Dépenses 60 707 " 13 " 4 "

A signaler : le nettoyage des rues de la ville (N°43) ; la suite du procès contre les propriétaires du moulin des 4 tournants et l'Oeuvre de

Craponne (N° 65 – 66 – BB 17 fol. 94) ; les frais de l'installation d'une deuxième sage-femme (BB 17 fol. 234 – N° 75) ; les dommages provoqués à diverses maisons par la chute d'un arbre (N° 105).

1773

/ CC 470 /

Compte de gestion de Jean Pierre Baret, apothicaire, trésorier ;

Consuls noble Laurent de Suffren, chevalier, Louis Cavallier, notaire, André Margailan, épicier.

- quittances de paiement des deniers du roi	17 p.
- quittances de paiement des pensions	21 p.
- quittances de paiement des dépenses capagères	80 p.
- mandats	127 p.
- sommes dues par les fermiers des années précédentes	30 p.
- livre du compte et du capage	40 p.

Recettes 48 649 livres 7 sols 4 deniers

Dépenses 45 205 livres 7 " 4 "

Les frais de transcription d'un acte de 1489 "portant donation d'une tour et deffens en faveur de la comté (de Salon) dan sle terroir de Confoux . . . / portant droit de ligner, compascuité et bosqueirage" (N° 40) ; le service funébre de la mort du roi Louis XV (N° 79) ; la construction d'un lavoir près la porte coucou (N° 119). La démolition d'une tour de l'église St Laurent (N° 3) ; les réparations faites à la rue St Lazare "proche la tuillère" (N° 55) / capage /.

1774

/ CC 471 /

Compte de gestion de Jean Baptiste Truchement, marchand, trésorier ;

**Consuls Pierre de Baldony, chevalier, Charles Bernard, bourgeois,
Antoine Dalbon, marchand.**

- quittances de paiement des deniers du roi	25 p.
- quittances de paiement des pensions	18 p.
- quittances de paiement des dépenses capagères	45 p.
- mandats	159 p.
- livre du compte et du capage	50 p.

Recettes	59 850 livres	2 sols	
Dépenses	59 098 livres	8 "	7 deniers

A signaler : la réédification de la fontaine des arbres (N° 36 – 38 – 44 et DD 16 livre des enchères fol. 289 à 297 – Voir aussi CC 352)

/ dépenses capagères / Les réjouissances célébrées lors du sacre du roi Louis XVI (N° 71 – 75) ; détail des sommes engagées pour l'année dans la poursuite du procès contre les propriétaires du moulin des quatre tournants (N° 105 – 129) , nomination d'un ingénieur des travaux publics (N° 140 et BB 17 fol. 344) ; l'enregistrement des lettres patentes portant prorogation de la foire de St Martin (N° 154 et BB 17 fol. 338 – 342 - 350).

1775

/ CC 472 /

Compte de gestion de Jean Pierre Baret, apothicaire, trésorier ;

Consuls André Rey, médecin, Joseph Roux, bourgeois, Antoine Darbesy, chirurgien.

- quittances de paiement des deniers du roi	34 p.
- quittances de paiement des pensions	23 p.
- quittances de paiement des dépenses capagères	52 p.
- mandats	130 p.
- livre du compte et du capage	50 p.

Recettes	69 045 livres	9 sols	5 deniers
----------	---------------	--------	-----------

Dépenses 75 618 " 11 " 2 "

A signaler : les frais de récurage d'un fossé derrière le château "pres la tour ditte de Babilone" (N° 22) ; le procès contre les propriétaires du moulin des 4 tournants (N° 54 – 92 – 98 – 99) ; un mandat payé à Maurice Bernus sculpteur "pour les ouvrages de l'édifice de la fontaine de la place des arbres" (N° 68) / mandats / Les frais de sculture de la fontaine des arbres (N° 2 – 5 – 14 – 15 – 39)
/ capage /

1776

/ CC 473 /

Compte de gestion d' Alexandre Homo, négociant, trésorier ;

Consuls César François de Reynaud, écuyer, Gaspard Roussier, bourgeois, Pierre Pasquier, chirurgien.

- quittances de paiement des deniers du roi	32 p.
- quittances de paiement des pensions	19 p.
- quittances de paiement des dépenses capagères	66 p.
- mandats	88 p.
- livre du compte et du capage	50 p.

Recettes	67 565 livres	10 sols	8 deniers
Dépenses	57 600 "	3 "	4 "

A signaler : la poursuite du procès du moulin des 4 tournants (N° 21) ; les frais de décoration de la porte d' Arles lors de la visite de mgr. l'Archeveque (N° 29) ; le traitement de l'ingénieur des travaux publics (N° 44 – 83) ; le déplacement de la martelière du "grand eygagi" (N° 46 à 48) , l' arrestation la veille de la foire de la St Martin de "tous les mandians joueur de roue de fortune jeu deffendu et autres gens sans aveu" (N° 68) / mandats / Les bancs placés "a la nouvelle esplanade de chateau redon lice exterieure de la porte d'Arles" (N° 14) ; l'organisation d'une patrouille 'attendû les vols nocturnes et enfoncement de portes assés frequens" (N° 65).

1777

/ CC 474 /

Compte de gestion de Joseph André, négociant, trésorier ;

Consuls Antoine Alexis Tabour, docteur en droit, Jean Charles Blanc, bourgeois, Jean Baptiste Truchement , quincailler.

- quittances de paiement des deniers du roi	25 p.
- quittances de paiement des pensions	26 p.
- quittances de paiement des dépenses capagères	77 p.
- madats	86 p.
- livre du compte et du capage	50 p.

Recettes	56 173 livres	16 sols	2 deniers
Dépenses	440790 "	17 "	10 "

A signaler : la " consultation pour faire rendre compte au sieur Gajot de l'emploi des frais de sa députation à Paris" (N° 2) ; l'achat de "manches que les valets de ville portent sur les bras avec les armes de la ville les jours de cérémonie" (N° 17) ; les frais de garde des "garçons du devoir qui étoient détenûs dans les prisons seigneuriales pour s'être battus dans la ville desquels on craignoit un enlèvement" (N° 28) ; la surveillance des eaux du canal "pour empêcher qu'on s'en servit pour les arrosages attendu qu'elles étoient nécessaires aux moulins à farine pour prevenir une famine qui serait devenue inevitable vû la grande secheresse" (N° 52) ; le traitement versé aux joueurs de tambour, fifre et caisse lors de la St Laurent (N° 53) ; le remplacement par une colonne de la carrière de Lamanon "de celle qui a été transportée dans l'hôtel de ville attendu son antiquité . . . qui est du tempsd'auguste . . . et la faire placer dans un endroit à l'abry des injures de l'air" (N° 70) ; la poursuite de l'affaire du moulin des 4 tournants (N° 19 – 86) .

/ mandats / Les réparations faites à la tour et à l'arc de la porte d'Aix qui "menaçoit une ruine prochaine et dangereuse" (N° 27) ; le détail des dépenses engagées dans les réparations faites à la tour de l'horloge (N°36 – 39) ; les réparations faites à St Laurent (N° 36 – 40 – 46 – 55 – 63) ; les "etrennes payées aux entrepreneurs de la fontaine dite des arbres le jour qu'ils ont mis l'eau" (N° 59 - 62 – 66 – 70) ; les réparations effectuées aux divers chemins royaux et édifices publics endommagés par un orage.

Le total se monte à 1 397 livres (N° 77).

/ capage /

1778

/ CC 475 /

Compte de gestion de Charles Audibert, négociant, trésorier ;

**Consuls François Payan, avocat, Antoine Lieutard, bourgeois,
François Jaubert, négociant.**

- quittances de paiement des deniers royaux	38 p.
- quittances de paiement des pensions	20 p.
- quittances de paiement des dépenses capagères	112 p.
- mandats	150 p.
- livre du compte et du capage	50 p.
- état des recettes et des dépenses de la Ctè	24 p.

Recettes 66 226 livres 13 sols 9 deniers

Dépenses 57 625 " 4 " 7 "

**A signaler : la prime versée aux habitants qui ont tué un loup (N° 17) ;
le loyer de la maison utilisée pour y entreposer les "cadis" (N° 45) ; la
poursuite de l'affaire du moulin des 4 tournants (N° 83 – 95 – 103 -128)
; l'agrandissement "d'une rue allant au vieux jeu de mail dernier le
jardin des capucins"
(N° 138)**

/ mandats /

**La réparation faite au pont devant la chapelle st Lazare sur le chemin
d'Avignon (N° 4) ; la réparation du mur du cimetière afin " d'empêcher
les chiens d'entrer et aller deterrer les morts" (N° 14 – 54); les
réparations faites à la porte de l'église st Laurent (N° 42).**

/ capages /

1779

/ CC 476 /

Compte de gestion d' Antoine Darbesy, chirurgien, trésorier ;

**Consuls Auguste de Paul de Lamanon, chevalier, Antoine Moly,
bourgeois, Joseph André, négociant.**

- quittances de paiement des deniers royaux	24 p.
---	-------

- quittances de paiement des pensions	18 p.
- quittances de paiement des dépenses capagères	72 p
- mandats	160 p.
-livre du compte et du capage	50 p.

Recettes	67 645 livres		3 deniers
Dépenses	55 973 "	18 sols	5 "

A signaler : la poursuite de l'affaire du moulin des 4 tournants (N° 9 – 11 à 13 – 15 à 19 – 27 – 47 – 97 – 123) ; l'achat de cadres pour les portraits d'Adam de Craponne et de Michel Nostradamus (N°137 – 143) ; l'indemnité versée aux cavaliers de la maréchaussée pour avoir surveillé la nuit certaines maisons suspectes (N° 142) ; les frais d'une gravure représentant le canal de Craponne et ses canaux d'arrosage (N° 153).

/ mandats /

Le nettoyage du cimetière envahi par les ronces "attendu l'empêchement qu'il y a d'enterrer dans les églises" (N° 1) ; la réparation de murs du cimetière (N° 47).

/ capages /

1780

/ CC 477 /

Compte de gestion d'Antoine Margailan, négociant, trésorier ;

Consuls André François Attenoux, avocat, Jean Baptiste Rollin, bourgeois, Charles Audibert, négociant.

- quittances de paiement des deniers du roi	27 p.
- quittances de paiement des pensions	18 p.
- quittances de paiement des dépenses capagères	99 p.
- mandats	141 p.
- livre du compte et du capage	50 p.

Recettes	59 355 livres	4 sols	7 deniers
Dépenses	54 389 "	16 "	2 "

La prime versée à Etienne Silvestre pour avoir tué une louve (N° 3) ; la réparation faite au "plafond du sallon de cet hôtel de ville" (N° 8) ; à la cheminée de la salle du conseil (N° 12 – 16) ; le rapport effectué pour connaître la quantité d'eau que la Cté deriver du canal de Boisgelin (N° 22 – 27) ; les travaux réalisés pour le changement de la martelière du "grand eygagi" et les indemnités versées pour l'achat des terrains (N° 46 à 48 -54 – 57 – 71 – 88) ; une provision de 3 000 livres versée pour la poursuite de l'affaire des 4 tournants (N° 74) ; les fêtes et réjouissances lors de la naissance du Dauphin (N° 11) ; "une consultation faite par 4 avocats au sujet du nouvel établissement du marché" (N°118).

/ mandats /

Des réparations effectuées aux remparts de la ville (N° 29 – 30) ; la réparation de la "salle des hommes" à l'hôpital st Roch (N° 59 et BB 18 fol. 240-241) ; les frais de recherche d'une source pour alimenter la fontaine de l'hôtel de ville et l'achat d'une parcelle de terrain (N° 62 – 91) ; la réparation effectuée à la fontaine de noyers (N° 53) ; les frais d'enlèvement du fumier déposé dans les rues "à cause qu'il infectoit l'air et auroit pû procurer des maladies dangereuses" (N°65).

/ capages /

1781

/ CC 478 /

Compte de gestion d' Etienne Bedouin, négociant, trésorier ;

Consuls Pierre de Baldony, chevalier, Jean Baptiste Benoît, bourgeois, Pierre Pasquier, chirurgien ;

- quittances de paiement des deniers du roi	32 p.
- quittances de paiement des pensions	15 p.
- quittances de paiement des dépenses capagères	87 p.
- mandats	135 p.
- livre du compte et du capage	50 p.

Recettes 64 632 livres 16 sols 7 deniers

Dépenses 64 632 " 16 " 7 "

A signaler : la poursuite de l'affaire du moulin des 4 tournants (N°31 – 34 – 92 – 123) ; les frais de réparation de la charrette utilisée pour l'arrosage des rues (N°54) ; de nombreux mandats payés aux nourrices (N°74 à 81 – 86 à 90 – 94 – 96. . .) ; le projet d'achat du moulin des 4 tournants (N°113).

/ mandats /

De nombreuses réparations faites aux ponts (N°6 et suivants) ; l'achat de terrains pour l'agrandissement du chemin d' Avignon (N° 28 - 30 à 34 - 37 - 38 -43 - 46 à 52) ; les frais d'agrandissement du chemin d'Avignon (N°63 - 67 - 76).

/ capages /

1782

/ CC 479 /

Compte de gestion de François Dauphin, négociant, trésorier ;

Consuls César François de Reynaud, chevalier, Joseph Roux, bourgeois, Marc Antoine Mégy, négociant.

- quittances de paiement des deniers du roi 28 p.

- quittances de paiement des pensions 21 p.

- quittances de paiement des dépenses capagère 71 p.

- mandats 141 p.

- livre du compte et du capage 50 p.

Recettes 69 200 livres 6 sols 4 deniers

Dépenses 68 236 " 2 " 4 "

A signaler : les démarches entreprises pour acheter de l'eau du canal de Boisgelin (N° 49) ; une gratification accordée à Louis Mathieu pour l'encourager dans son entreprise d'une messagerie de Salon à Aix (N° 44 - 110) ; l'envoi de blé à Cavaillon pour le faire moudre vu le manque d'eau dans le canal de Craponne et l'impossibilité de faire tourner les moulins (N° 93 à 98 - 101 à 105)

/ mandats /

Le mandat payé à Maurice Bernus, sculpteur pour "une corbeille en sculpture placée sur la fontaine qui vis à vis le couvent de la miséricorde" (N° 12) ; la réparation du clocher de St Roch (N°39) ; un mandat payé aux entrepreneurs qui ont élargi le chemin d' Avignon (N° 51)

/ capage /

1783

Compte de gestion de Charles Bernard, bourgeois, trésorier ;

Consuls Joseph Marc Tronc de Codolet, avocat, Etienne Rousier, bourgeois, Jean Pierre Baret, apothicaire.

- quittances de paiement des deniers du roi	12 p.
- quittances de paiement des pensions	22 p.
- quittances de paiement des dépenses capagères	48 p.
- mandats	180 p.
- livre du compte	30 p.

Recettes	38 866 livres	11 sols	1 denier
Dépenses	40 233 "	14 "	4 "

A signaler : le paiement du prix de la boiserie de la salle du conseil (N° 11 – 33 – 50) , gratification de 200 livres à Mathieu voiturier d'Aix en raison de la messagerie établie entre cette dite ville et Salon (N° 23 – 30 - 44 – 59) ; la distribution de pain et de légumes pour "soulager la misère publique occasionnée par la rigueur du temps et par la neige qui couvre depuis plusieurs jours la campagne" (N° 34 – 189) ; l'envoi de "deux élèves sages femmes de ce païs à Arles dans le temps des leçons gratuites que mr.le médecin Paris leur a données" (N° 40) ; le paiement de la sculpture réalisée par Bernus pour décorer la salle du conseil (N° 48 – 108 – 110 – 116 - 178 – 181 – 191 – 192) ; le mandat payé à "Raffi sculpteur pour l'inscription faite au pied d'estail du buste de mr. Le Bailli de Suffren placé dans la salle du conseil" (N° 93 – 172 - voir AA 39 1ère) ; l'installation d'un cadran solaire au clocher de l'église St Michel (N° 97 – 184) ; le mandat payé "au sr. Ricciardi, sculpteur, en marbre a Aix a compte du pied destal du buste de mr. Le Balli de Suffren" (N° 113 – 165) ; paiements effectués à "Foucou sculpteur à Paris pour le buste de mr. le Bailli de Suffren" (N° 117 – 153) ; et les frais de transport du buste de Paris à Salon (N° 133 – 168) ; et de l'inauguration (N° 158) ; les dépenses faites lors du passage du Bailli de Suffren (N° 207 – BB 19 fol. 123 à 130) ; les travaux réalisés à la façade de l'hôtel de ville (N° 229 – 233).

/ mandats /

Les mandats payés à "Maurice Thadée Bernus scupteur pour avoir dressé le devis en menuiserie et maçonnerie de la salle du conseil, avoir été à Aix pour commander le pied d'estal du buste de mr. La Bally de Suffren et avoir fait le plan et coupe de l'escalier a quatre feuilles" (N° 45 à 48).

/ dépenses capagères /

1784

/ CC 481 /

Compte de gestion d'Antoine Moly, bourgeois, trésorier ;

Consuls Jean Honoré Robert de Paul de Lamanon, Jean Pierre Girard, bachelier en droit, Joseph Campy, apothicaire.

- quittances de paiement des deniers du roi	51 p.
- quittances de paiement des pensions	22 p.
- quittances de paiement des dépenses capagères	81 p.
- mandats	221 p.
- livre du compte et du capage	50 p.

Recettes	103 477	livres	11	sols	8	deniers
Dépenses	95 494	"			1	"

**A signaler : un mandat de 30 livres payé à Ricciardi sculpteur à Aix "pour l'inscription qu'il a gravée sur une bande de marbre blanc à la gloire d'Adam de Craponne" (N° 22 - 27 – 218) ; le remboursement des frais de voyage de la sage femme envoyée à Arles "pour suivre les cours d'accouchement" (N° 23) ; les aménagements réalisés à la cheminée et à la grande salle de l'hôtel de ville (N° 31) ; le paiement du solde du prix du buste du Bailli de Suffren à Foucou (N° 55) ; le paiement 'des ouvrages de sculpture faits par Bernus a la salle du conseil" (N° 70 – 71 – 178 – 219) , ainsi que le paiement des ouvrages de menuiserie (N° 72 – 82) ; l'achat d'une "pompe à lait que le comté a fait venir de Paris" (N° 122 et BB 19 fol. 141) ; la capture du "volleux qui avoit enfoncé les portes de la chambre du gardien de R.P. Cordeliers" (N° 150 – 168) ; l'installation "d'une montre solaire vis-à-vis l'hôtel de ville" (N° 150-168)/ mandats / Les réparations effectuées "aux remparts de la ville derriere les capucins" (N° 17) ; les frais de peinture "de 7 fenêtrés au premier étage de l'hôtel de ville" (N° 24 – 25) ; la fourniture des pierres "employées a fermer la grande fenêtré de la grande salle qui donnait du cotté de l'escalier dans le ciel ouvert et pour la nouvelle porte d'entrée de la dite Grande salle" (N° 48 – 51 – 78)
/ capages /**

1785

/ CC 482 /

Compte de gestion de Césaire Roussier, bourgeois, trésorier ;

**Consuls Antoine Alexis Tabour, avocat, Charles Bernard, bourgeois
Charles Audibert, négociant.**

- quittances de paiement des deniers du roi	16 p.
- quittances de paiement des pensions	19 p.
- quittances de paiement des dépenses capagères	45 p.
- mandats	250 p.
- livre du compte	30 p.

Recettes	53 651	livres	13	sols	6	deniers
Dépenses	53 651	"	13	"	6	"

**A signaler : le paiement du solde des travaux de sculpture et menuiserie réalisés à la salle du conseil (N° 19 – 20 et BB 19 fol. 148 – 156) ; les frais de séquestration de Rose Sautel "ensuite de son exposition de grossesse" (N° 93 – 156) ; les frais de port des haricots "que mr. de Lamanon a envoyé des isles canarie par la voye du ministre de la marine" (N° 110) ; l'achat de plusieurs ouvrages à l'agriculture (N° 135) ; les mandats payés aux entrepreneurs du chemin d'Avignon (N° 138 – 164). / mandats /Le paiement "du prix de l'horloge que nous devons faire relativement a la delivrance qui nous a ete passée ce jourd'hui six mars 1786" (N° 11 – 15 – 19 – 31 – 32 - 34 à 44 – horlogers Perrard et Morel d' Aix)
(capages)**

1786

/ CC 483 /

Compte de gestion de Jean Reynaud, avocat, trésorier ;

Consuls Jean François Courlet, avocat, Antoine Moly, bourgeois,

- quittances de paiement des pensions	22 p.
- quittances de paiement des dépenses capagères	24 p.
- mandats	184 p.
- livre du compte en 4 exemplaires	200 p.

Recettes	77 273 livres	8 sols	6 deniers
Dépenses	77 002 "	9 "	9 "

A signaler : comme pour les années précédentes, de très nombreux mandats de paiement des "frais de nourriture" des enfants en bas âge ; les frais de "rabillage de la charrette servant à l'arrosage du faux - bourg" (N° 77) ; la dépense faite lors du voyage fait à Aix "pour aller consulter sur la requete présentée à la Cour par le sr. Truchement, Gimon fils, Jean-Pierre et Jean Tronc au sujet du réglément de la commté. que ces quatre particuliers veulent obliger de changer" (N° 128 – 140) ; les frais d'arbitrage entre la commté. et mons. le marquis de st tropez seigneur de Richebois" (N° 154) ; la construction d'un "plaqard pour les archives" (N° 166 – 167) ; l'indemnité payée au "sieur Mathieu entrepreneur de la messagerie établie à Salon" (N° 194)

1787

/ CC 484 /

Compte de gestion de Joseph Vachier, négociant, trésorier ;

Consuls Joseph Perrinet, avocat, Louis Manuel, bourgeois, Alexandre Homo, négociant.

- quittances de paiement des deniers du royaux	35 p.
- quittances de paiement des pensions	19 p.
- mandats	193 p.
- livre du compte	35 p.

Recettes	66 691 livres	6 sols	1 denier
Dépenses	66 707 "	1 "	5 "

A signaler : les dépenses de nourriture des femmes "séquestrées chez la sage femme" et l'achat de trousseau pour un nouveau né (N° 15 – 16 - 58 – 59 – 70 – 80) ; les frais du procès entre la Cté. et divers particuliers au sujet du nouveau Réglement de la Cté (N° 29 – 83 – 139 – 166) ; l'indemnité versée à "Joseph Jean, jardinier, accablé de douleurs qui l'empechent de travailler pour le voyage qu'il doit faire a greoux pour en prendre les eaux" (N° 67) ; les réparations effectuées à la "voute et au couvert" de l'église St Laurent par deux maçons italiens (N° 86 à 89) ; frais de transport de la farine prise "lors des visites faites dans les maisons particulières pour se procurer de la farine dans le temps des prix excecif"

(N° 175 – 181).

1788

/ CC 485 /

Compte de gestion de Joseph Roux, médecin, trésorier ;

Consuls André Rey, médecin, Jacques Dauphin, notaire, Joseph André, bourgeois.

- quittances de paiement des deniers du royaux	14 p.
- quittances de paiement des pensions	19 p.
- mandats	180 p.
- livre du compte	30 p.

Recettes	51 100 livres	10 sols	1 denier
Dépenses	51 260 "	11 "	1 "

A signaler : la saisie de farine chez les particuliers (N° 2 – 3) ; les indemnités versées aux travailleurs qui ont rompu la glace au moulin à farine de Chateauneuf, au fossé de la garrigue, au moulin de Bregan (N° 1 – 5 – 6) ; la poursuite du procès au sujet du nouveau Règlement (N° 29 – 181) ; l'indemnité versée aux "six députés à l'assemblée de la sénéchaussée d' Arles" (N° 30 – 36 – 46 – 50) ; la "reconstruction de la muraille du jardin du jeu de paume" (N° 49) ; le remboursement "du louage des appartements que devoient occuper les six députés nommés par la cté pour concourir au choix des députés aux états généraux (N° 56) ; les fournitures achetées par la Cté. (munitions et cocardes) "lors de l'annonce de la prochaine arrivée des brigands" (N° 128) ; l'achat de chaux pour être "employée à la reconstruction des remparts" (N° 138 – 140) ; abonnement au journal "la constitution de la France" (N° 147) ; l'achat d'une "cappe de salonique a l'usage de la garde citoyenne" (N° 167) ; l'achat "d'une montre solaire /posée/ contre le mur de l'église st Michel" (N° 169) ; la reconstruction des parties écroulées des remparts" pour donner du travail aux citoyens indigens" (N° 186 – 189) ; la préparation de deux chapelles pour l'élection de mrs. les officiers municipaux" (N° 190).

1789 - 1790

/ CC 486 /

Compte de gestion de l'année 1791 ; trésorier Calixte Bouchet, bourgeois.

**Maire Jean André David ;
Officiers municipaux : Bedoin, Bonaud, Peyre**

- mandats 400 p.

A signaler : les travaux effectués dans la "salle du district judiciaire scituée dans le ci-devant chateau" (N° 28 – 49) ; l'achat d'une table pour le "procureur de commune placé dans la salle du conseil" (N° 31) ; les travaux réalisés à l'église des "Capucins "qui sert de sextier au fermier pour y déposer le bled" (N°36) ; le traitement d' un régent du collège (N° 40) ; le transfert dans l'église st Michel de la Vierge de l'église des Capucins et la prestation de serment du curé et des vicaires (N° 51 ; et 47 liasses B) ; le paiement des deniers du roi (59).

/ liasse A /

L'aménagement du bureau de pacification au château "scavoir démonté les boisseries des chapelle des capucins et cordeliers et lavoire transporté au chateaud" (N° 17 – 134) ; le rapport de vérification des remparts nouvellement reconstruits sur une longueur de 113 cannes (N° 38) ; les frais de peinture de "fleur de lis reossées en jaune a la maison comune et a st lauran" (N° 46) ; les frais d'arpentage " des biens privilégiés" (N° 48 – 54) ; les réparations faites au grenier d'abondance (N° 103 – 113 – 154 – 385 – 265) ; la dépense pour la fête de la "fédération qui a eu lieu le quatorze juillet " (N° 129) ; la réparation de la porte du rempart des Cordeliers (N° 153) ; le traitement de deux maîtres d'exercices "pour donner des leçons sur la manoeuvre militaire" (N° 143 – 170 – 197 – 211) ; le traitement des régents du collège (N° 171 à 174 – 180 – 182) ; les mandats payés aux différents électeurs pour participation aux assemblées du département (N° 158 – 188 à 190 – 194) ; les frais de nourriture et logement du détachement de la garde nationale de Marseille (N° 223 à 227 – 231 à 233 – 240 et suivants) ; les réjouissances organisées "lors de l'acceptation de la constitution de la part du roi" (N° 282 – 284) ; la solde d'un détachement de la garde nationale de 53 hommes envoyés à "l'isle dans le comtat pour être aux ordres des médiateurs de la France" (N° 299) ; la réparation de "la porte du sestier du cotez de la porte de pellissane" et l'achat "d'une petite quaise pour les hosement de Michel Nostredamus" (N° 392) ; le transfert "des ossements de l'église des cordeliers au cimetièrre" (N° 394).

Décembre 1790 - Décembre 1791

/ CC 487 /

Compte de gestion de Jean Joseph Mégy, notable, trésorier ;

Maire Jean David, puis Jean Pierre Tronc à partir du 11 mars 1792

-mandats 400 p.

A signaler : les frais de démolition de "l'autel de la vierge des ci devant peres cordeliers" (N° 403) ; la réparation des murs du cimetière (N° 432 et DD 17 1791 fol. 10) ; la pose d'une serrure "a la porte du bout du vestibule qui done o commansemant des degret de la meson comune" (N° 130) ; un mandat de 5 000 livres payé à Jean Baptiste Trucheman sanguin et Jean Pierre Tronc délégués par le groupe des cultivateurs qui avaient intenté un procès à la commune pour obtenir la modification du règlement municipal de 1724 qui les excluait de l'administration municipale. Cette somme est censée constituer le remboursement des frais du procès et les dommages et intérêts qui devaient leur être alloués (N° 153) ; les dépenses faites à l'occasion du renouvellement du serment civique prêté le 14 juillet (N° 185) ; la pose à St Laurent "de la pierre de Nostredamus" (N° 189) ; le voyage de Jean Pierre Tronc, maire à Aix pour "porter les voeux de toutes les communes du district lesquelles demandent provisoirement la translation de cette administration dont l'établissement est à Martigues en cette ville" (N° 195) ; la nomination d'un deuxième régent du collège (N° 205) ; la réparation effectuée "à la voûte de l'église st Laurent / pour / empecher qu'il y continue de pleuvoir à l'intérieur de l'église" (N° 282) ; le mandat payé au sieur Bernus pour s'être chargé de faire disparaître les armoiries du Roi, de la ville et de l'archevêque des différents monuments de la ville, portes des remparts, hôtel-de-ville, églises, château . . . / (N° 294 – 337) ; le secours apporté à la demande de la municipalité d' Eyguières "pour repousser une force armée dont ils étaient menacés" (N° 341).

1792

/ CC 488 /

Arrêt de la Cour des Comptes interdisant aux trésoriers des ctés. de s'immiscer dans les recettes générales des vigueries de la Province.

4 p.

1777

/ CC 488 / (2)

Arrêts de la Cour des comptes concernant l'administration des "deniers des communautés et la reddition des comptes"

2 p.

1745 - 1767

CC V / REVENUS - CREANCES

/ CC 489 /

Copie du tarif du péage de Salon et son terroir.

Sans date

1 p.

/ CC 490 /

Mise en ferme des propriétés de la Cté.

1602 - 1708

13 p.

/ CC 491 /

**"Estat des chargements des trésoriers honoraires depuis l'année 1683
jusques en 1718 inclusivement"**

/ rentes et revenus de la Cté. qui doivent être exigés par les trésoriers/ .

1719

320 p.

/ CC 492 /

**"Chargement des trésoriers honoraires de la Comté. Depuis l'année
1718 jusques et compris l'année 1767" .**

/ cf. ci-dessus /

1767

560 p.

/ CC 493 /

Etats des débiteurs de la Cté.

1601 - 1665

7 cahiers-

/ CC 494 /

Poursuites engagées contre les débiteurs de la Cté . (saisies de biens, propriétés, actions en justice. . .)

voir aussi FF 19

1583 - 1599 22 p.

A signaler : un procès contre M. de Grignan

1600 - 1697 24 p.

1703 - 1790 17 p.

/ CC 495 /

Procès verbaux de saisie et de collocation au profit de la Cté de Salon sur les meubles et biens de ses débiteurs et contribuables en retard après mise en demeure.

La majorité des poursuites a été engagée pour retard de paiement de la cote de neuf écus pour livre livée le "dernier decembre 1607"

1616 - 1617 202 p.

/ CC 496 /

Procès Cté c / me. Toussaint Raynaud, notaire, qui veut obliger les débiteurs de la Cté. à s'acquitter de leur dette malgré les facilités que la Cté. leur avait consenties.

1776 - 1780 81 p.

CC VI : DETTES DE LA COMMUNAUTE

/ CC 497 /

"Livre des debtes que la presente ville de sallon doibt despuys l'année 1568

jusques a pnt. 1576 . . . fait par moy Pierre de Cadenet thezorier. . ."

Le livre comprend en réalité des dettes de la Cté jusqu'en 1629 (emprunts, achats de blé, huile)

1568 - 1629 380 p.

An verso du folio 301 dernier de ce volume on trouve une relation du siège de Salon en janvier 1590, d'après l'histoire de César de Nostredame .

/ CC 498 /

Dettes de la Communauté : action des divers créanciers pour obtenir le paiement de ce qui leur est dû.

1547 - 1599 35 p.

/ CC 499 /

Procès collègue Ste Croix d' Avignon c/ Cté (dette de la Cté mais la raison n'apparaît pas dans les pièces du procès).

1557 - 1558 12 p.

/ CC 500 /

Procès Jean Testoris procureur de la Cté c/ Cté pour non paiement d'honoraires.

1569 4 p.

/ CC 501 /

Procès me. Gaspard Rascas sieur du Canet et Hierosme Bateilhon c/ Cté pour non paiement de pension.

1597 - 1602 6 p.

/ CC 502 /

Procès Honoré Carrelasse c/ Cté pour non paiement de pension.

1597 - 1605 28 p.

/ CC 503 /

**Procès frère Durand Alexis de l'ordre des frères mineurs c/ Cté qui ne lui avait pas payé la somme convenue pour "avoynr preche e anonce la parolle de Dieu en lad. eglise saint michel"
1599**

/ CC 504 /

**Procès me. Anthoine Guigues audiancier à la cour c/ Cté. (le demandeur a fait emprisonner les consuls et saisir leurs biens pour être vendus aux enchères et se rembourser ainsi de ce qui lui est dû).
voir aussi FF 6.**

1599

10 p.

/ CC 505 /

Procès Jean d'Alleu c/ Cté. pour dette de la Cté.

1599 - 1601

6 p.

/ CC 506 /

**"Rolle de ce que la ville de Sallon doit aux creanciers fourains tant prinsepal que intesrests liquidés par le sieur de penafort conseiller deu roy, au dernier juillet 1604"
(comprend une table alphabétique des créanciers).**

1604

381 p.

/ CC 506 bis /

" Réductions des debtes et pensions debues par la commte. reduicts a cinq e demi pour cens".

1623 - 1624

8 p.

/ CC 507 /

Etat des dettes de la Cté, de ses fermes et des chargements (le livre comprend aussi les délibérations du bureau de santé établi à Salon pendant les années

1629 - 1630) 326 p.

1629-1683

/ CC 508 /

"Livre des créantiers de la commauté. de la ville de Sallon fait an lan 1631"

(comprend d'un côté les emprunts réalisés par la Cté, et de l'autre les pensions à payer par la Cté) .

1631 - 1706 250 p.

/ CC 509 /

"Sentence de rengement des creanciers de la communauté de la ville de Sallon rendue par monseigneur de Champigni intendant dans la Provence"

1639 - 1640 300 p.

/ CC 510 /

Etat des dettes de la communauté et ordre des créanciers

1641 48 p.

/ CC 511 /

Livre des pensions payées par la Cté à "la damoiselle Felicité de Millan de Cornillon, a noble Jean François Tousant de Millan sr. de Cornillon et aux heritiers".

1709 - 1717 130 p. - plus de la moitié blanches

/ CC 512 /

"Livre des pantions servies par la comunaute de cette ville de Sallon dressé par moy françois petit, greffier et archivair".

1709 - 1716

179 p.

/ CC 513 /

"Estat de la veriffication des dettes de la comunautté de cette ville de sallon faite par mgrs. Lebret pere et fils premier presidant et intendant en Provance aux années 1690 et 1715" .

1715

76 p.

/ CC 514 /

"Livre des pantions des créanciers privileges de la comunautté de cette ville de sallon rangés par ordre d'hipoteque".

1718 - 1724

90 p.

/ CC 515 /

"Verbal des options des creanciers non privileges de la communauté de cette ville de Sallon faittes en execution d'arrest du conseil de sa maieste du 21 Xbre 1717".

1719

295 p.

1 table alphabétique des créanciers

Pour les dettes en 1719 voir aussi CC 53 à 55

/ CC 516 /

Réclamations des créanciers de la Cté afin d'obtenir le paiement de leurs créances.

1600 - 1605

70 p

/ CC 517 /

Réclamations des créanciers de la Cté afin d'obtenir le paiement de leurs créances.

1605 - 1611

80 p.

/ CC 518 /

Réclamations des créanciers de la Cté. afin d'obtenir le paiement de leurs créances.

1612 - 1650

70 p.

/ CC 519 /

Réclamations des créanciers de la Cté afin d'obtenir le paiement de leurs créances.

1652 - 1785

90 p.

/ CC 520 /

Requête de la Cté et arrêts de la Cour accordant des sursis à la Cté. pour s'acquitter du montant de ses dettes.

1600 - 1745

20 p.

PROCES INTENTES A LA Cté PAR SES CREANCIERS

/ CC 521 /

Procès entre la Cté et ses créanciers François des Comptes sieur de Monpezat.

1600

4 p.

/ CC 522 /

Procès François Gleise de la ville d' Arles c/ Cté pour non paiement de pension.

1600

4 p.

/ CC 523 /

Procès Palamède Forbin c/ Cté (pour non paiement de 300 charges de blé et 50 de seigle achetées par la Cté en 1590 1592).

1600

3 p

/ CC 524 /

Pierre Chantier c/ Cté afin d'obtenir le paiement de l'huile qu'il avait fournie à la Cté.

1602

2 p.

/ CC 525 /

Affaire Bernardin de Rodes c/ Cté pour obtenir paiement de sa créance.

1602

16 p.

/ CC 526 /

Affaire Pierre Signoret c/ Cté pour obtenir le paiement de sa pension.

1602 - 1603

6 p.

/ CC 527 /

Affaire Sperit de Coulin c/ Cté pour obtenir le paiement de sa créance.

1603

7 p.

/ CC 528 /

Affaire François Nicollas Capony et hoirs de feu Alexandre Polaillon marchands de Lyon c/ Cté afin d'obtenir le paiement du blé livré à la Cté en 1592.

1603 - 1604

13 p.

/ CC 529 /

Affaire Honoré Brun de Cucuron cessionnaire de me. Jehan Nance (?) c/ Cté débitrice de la somme de 300 livres.

1606 - 1608

14 p.

/ CC 530 /

Affaire économe de la religion St Jehan de Jherusallem c/ Cté (dette de la Cté, envers Georges de Berton Grilhon chevalier de l'ordre de St Jean de Jésuralem).

1606 - 1618

30 p.

/ CC 531 /

Affaire delle. Melchionne d' André c/ Cté pour dette de la Cté.

1609 - 1618

18 p.

/ CC 532 /

Affaire François d' Antelmy c/ Cté pour dette de la Cté de 327 livres.

1609

7 p.

/ CC 533 /

Affaire Jehan Joseph Caysan, cessionnaire de delle. Diane Arbaude Vve Joseph Michaelis c/ Cté pour pension et arriérés dûs aux créanciers.

1609 - 1611

17 p.

/ CC 534 /

Affaire Joseph Clavier escuyer de Brignolles c/ Cté pour arriérés de pension.

1609

11 p.

/ CC 535 /

Affaire Blaise Cocullat marchand d'Aix cessionnaire de me. Estienne Paul c/ Cté pour dettes.

1610

6 p.

/ CC 536 /

Affaire delle. Richarde d'Eyguières c/ Cté au sujet d'une dette.

1610

3 p.

/ CC 536 bis /

Affaire Joseph de Moutte escuier de Frejus c/ Cté débitrice de la somme de 1500 livres.

1613 - 1616

6 p.

/ CC 537 /

Affaire Jean Carle sergent du lieu d'Aix agissant au nom de Claire de Pontevès héritière de feu Isabeau de Marc c/ Cté pour dette.

1615

10 p.

/ CC 538 /

Affaire Henry Sauvecanne cessionnaire de me. Jehan Codonneau c/ Cté pour obtenir le paiement de leur créance.

1615

3 p.
en parchemin

/ CC 539 /

Affaire Gabriel Estienne sieur de Monfuron c/ Cté pour obtenir le paiement des sommes que la Cté lui doit.

1618

66 p.

/ CC 540 /

Affaire Alexandre de Paul c/ Cté pour obtenir le paiement de la pension que rapportait le "petit moulin" que la Cté lui avait vendu après l'avoir saisi et fait vendre aux enchères.

1634 - 1642

7 p.

/ CC 541 /

Affaire religieuse du couvent Ste Ursule d'Aix et Salon pour obtenir le paiement de leurs pensions.

1658 - 1677

12 p.

/ CC 542 /

Affaire Antoine Imbert c/ Cté afin d'obtenir le paiement de ce qui est dû.

1688

6 p.

/ CC 543 /

Affaire Jacques Brun représentant les religieuses de la Visitation d'Arles c/ Cté pour obtenir le paiement de leur pension.

1694 - 1695

6 p.

/ CC 544 /

Affaire Jean Bouchard, droguiste c/ Cté débitrice de la somme de 6 000 livres.

1698 - 1703

7 p.

/ CC 545 /

Affaire delle. Félicité de Millan de Cornillon c/ Cté pour obtenir le paiement de ce qui lui est dû.

1715 - 1716

12 p.

/ CC 546 /

Affaire religieuses de la Visitation Ste Marie de Digne c/ Cté pour non paiement de leurs pensions.

1720 - 1729

7 p.

/ CC 547 /

Affaire d'héritiers de Jean Baptiste Barbezieux c/ Cté pour obtenir le paiement d'une pension.

1638

12 p.

/ CC 548 /

**Procédures contre la communauté par ses créanciers
(voir CC 509)**

1639 - 1655 **14 p.**

/ CC 549 /

Procès contre Jean Queyssan syndic des créanciers de la Cté de Salon.

1640 **15 p.**

/ CC 550 /

Procès contre les héritiers de MM. Antoine et Joseph de Milan de Cornillon au sujet de la liquidation de leurs créances sur la communauté de Salon.

1680 - 1714 **100 p.**

/ CC 551 /

Procès en rejet d'une demande en garantie par Pierre Tempier c/ Cté de Salon.

1713 **2 p.**

/ CC 551 bis /

Procès c/ Pierre Vitalis, cessionnaire du capital d'une pension perpétuelle due par la Cté.

1712 **29 p.**

EMPRUNTS

/ CC 552 /

Emprunts contractés par la Cté.

1394 - 1567 **16 p.**

/ CC 553 /

Emprunts contracté par la Cté

-nom des prêteurs et sommes empruntées

1568 - 1599 **30 p.**

-correspondance

1589 - 1599

/ CC 554 /

**Cahier ayant servi à l'inscription des emprunts contractés par la Cté.
auprès de plusieurs prêteurs.**

1579 - 1598 **143 p**
1 table

/ CC 555 /

**Emprunts contractés par la Cté. avec indication du nom des prêteurs et
des sommes empruntées.**

1602 - 1700 **15 p**
4 parchemins

/ CC 556 /

Arrêt du Parlement autorisant la Cté à emprunter 1100 écus au denier de seize pour servir au remboursement de ses dettes.

1611

1 p.

/ CC 557 /

"Etat des emprunts faits par la Cté. de Sallon depuis le departement des debtes de l'année 1641 jusques à 1667 et état des debtes passives".

1667

132 p.

/ CC 558 /

"Arrêt du conseil du roi servant de réglemant pour les emprunts, vérifications. . ."

1681

8 p.

/ CC 559 /

Ordonnances de Mgr. L'Intendant obligeant les membres du conseil de la Cté. à s'assembler pour voter les impositions nécessaires au remboursement des dettes.

1690 - 1725

6 p.

/ CC 560 /

Emprunts contractés par la Cté : autorisations d'emprunter.

1743 - 1767

7 p.

CC VII : ACHAT D'OFFICES

/ CC 561 /

Achat par la Cté. des offices de "courtier et commissionnaire des vins, cidre, eau de vie et jaugeur desdits vins, cidre. . ."

1692 - 1698 **12 p.**

/ CC 562 /

Achat de l'office de trésorier de la Cté

1692 - 1693 **13 p.**

/ CC 563 /

Office de greffier

1694 - 1751 **16 p.**

/ CC 564 /

Office du procureur du roi.

1692 - 1698 **6 p.**

/ CC 565 /

Office de capitaine et lieutenant des bourgeois.

1694 - 1711 **4 p.**

/ CC 566 /

Offices de commissaire aux prises et vente de meuble et de commissaire des saisies réelles.

1694 - 1724

12 p.

/ CC 567 /

Office de contrôleur des deniers communs, patrimoniaux, dons et octrois.

1695 - 1709

17 p.

/ CC 568 /

Offices de trésorier receveur général et particulier trésorier receveur des octrois.

1695 - 1732

29 p.

/ CC 569 /

Office de receveur des épices

1697

2 p.

/ CC 570 /

Office de crieur des corps, vins et tous cris publics.

1697 - 1704

4 p.

/ CC 571 /

Rachat par la Cté au sieur de Lamanon de l'office de Maire.

1703 - 1704

48 p.

/ CC 572 /

Office d'inspecteur des boucheries.

1704 - 1706

**7 p.
1 parchemin**

/ CC 573 /

Office de contrôleur des huiles.

1706

2 p.

/ CC 574 /

Office de notaire syndic.

1707 - 1711

20 p.

/ CC 575 /

Offices d'inspecteur des bâtiments et contrôleur des pierres de taille.

1707 et 1715

3 p.

/ CC 576 /

Office de subdélégué.

1708 - 1718

22 p.

/ CC 577 /

Office de receveur des consignations.

1709

4 p.

/ CC 578 /

Office de greffier secrétaire alternatif.

1710 - 1712 9 p.

/ CC 579 /

"Arrêt du Conseil d'Etat portant réunion des offices de conseillers avocats du roy des hotels de villes et sieges de police aux corps et communautez desdits hotels de ville et officiers de police" et taxe à payer par la communauté

1710 - 1746 8 p.

/ CC 580 /

Achat de l'office de garde et depositaire des archives.

1714 8 p.

/ CC 581 /

Offices de receveurs payeurs des gages des arts et métiers.

1715 6 p.

/ CC 582 /

Somme due par la Cté pour son contingent de l'abonnement des offices créés en 1722 et détail de l'endettement de la Cté.

1723 - 1724 76 p.

/ CC 583 /

Remboursement d'offices à la Cté de Salon sous forme de rentes sur l'Etat.

1727 - 1790 7 p.

/ CC 584 /

à **Acquisition par la communauté des quatorze offices municipaux restant
vendre créés ou rétablis en 1733.**

1733 - 1747

14 p.

/ CC 585 /

**Convention entre le clergé d'Arles et la province au sujet de l'office du
greffe des domaines des gens de main morte.
(abonnement)**

1745 - 1746

10 p.

/ CC 586 /

Taxes d'abonnement à divers offices.

1696 - 1755

5 p.

CC VIII

/ CC 587 /

Documents sur la fabrique de la monnaie de Salon.

1593

20 p.

/ CC 588 /

Edits, ordonnances, arrêts ayant pour le domaine financier.

1729 - 1777

35 p.

AFFICHES